



**HAL**  
open science

# Le corse et le Chinuk Wawa : étude comparative de deux langues en situation de revitalisation et des représentations de leurs locuteurs

Caroline Tarpin

## ► To cite this version:

Caroline Tarpin. Le corse et le Chinuk Wawa : étude comparative de deux langues en situation de revitalisation et des représentations de leurs locuteurs. Sciences de l'Homme et Société. 2019. dumas-02271106

**HAL Id: dumas-02271106**

**<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-02271106v1>**

Submitted on 26 Aug 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



# **Le corse et le Chinuk Wawa : étude comparative de deux langues en situation de revitalisation et des représentations de leurs locuteurs**

**TARPIN  
Caroline**

Sous la direction de Marinette MATTHEY

Laboratoire : LIDILEM

UFR LLASIC  
Département Sciences du Langage

Mémoire de master 2 mention Linguistique - 30 crédits

Parcours : recherche

Année universitaire 2018-2019





# **Le corse et le Chinuk Wawa : étude comparative de deux langues en situation de revitalisation et des représentations de leurs locuteurs**

**TARPIN**  
**Caroline**

Sous la direction de Marinette Matthey

Laboratoire : LIDILEM

UFR LLASIC  
Département Sciences du Langage

Mémoire de master 2 mention Linguistique - 30 crédits

Parcours : recherche

Année universitaire 2018-2019



## **Remerciements**

Ce mémoire m'a permis de faire mes premiers pas dans le vaste monde de la recherche, et je suis très reconnaissante envers toutes les personnes qui m'ont accompagnée sur ce chemin. Merci à ma directrice de recherche Marinette Matthey pour ses conseils. Je remercie aussi tou.te.s les autres professeur.e.s qui m'ont aidée et conseillée. Merci à tous mes relecteur.trice.s pour leur regard attentif et leur soutien. Merci à mes parents et ami.e.s qui étaient toujours présent.e.s pour moi. Et surtout merci de tout mon cœur à tou.te.s les participant.e.s qui ont pris le temps de répondre à mes emails, compléter mon questionnaire et partager avec moi des informations précieuses.

# Sommaire



.....	1
Partie 1 - Langue en danger et revitalisation: quelles définitions, quelles problématiques? .....	10
<b>CHAPITRE 1. LA LANGUE COMME ÉLÉMENT IDENTITAIRE DANS UN CONTEXTE DE DOMINATION LINGUISTIQUE .....</b>	<b>11</b>
1. LANGUE MINORITAIRE, LANGUE RÉGIONALE, LANGUE EN DANGER, LANGUE MORTE: QUELLE TERMINOLOGIE POUR QUELLE SITUATION?.....	11
2. LA REMISE EN QUESTION DE LA DIGLOSSIE : UNE NOUVELLE PLACE POUR LA LANGUE DANS LA COMMUNAUTÉ ? .....	15
<b>CHAPITRE 2. DEUX CAS REPRÉSENTATIFS ?.....</b>	<b>17</b>
3. LE CORSE : À LA RENCONTRE DES LANGUES DANS UN CONTEXTE INSULAIRE.....	17
4. LE CHINUK WAWA : UN PIDGIN À L'HISTOIRE COMPLEXE .....	20
<b>CHAPITRE 3. LES DIFFÉRENTS MOUVEMENTS DE REVITALISATION : UN HISTORIQUE .....</b>	<b>25</b>
5. L'APPEL DE L'URGENCE .....	25
6. LA MISE EN PLACE D'UNE TYPOLOGIE .....	28
7. LA « SPECTACULARISATION » DES LANGUES EN DANGER : CRITIQUES ET LIMITES DE LA REVITALISATION.....	32
Partie 2 - La politique linguistique : acteurs et enjeux.....	36
<b>CHAPITRE 4. LA POLITIQUE LINGUISTIQUE : UN DOMAINE À MI-CHEMIN ENTRE LA SCIENCE ET LA POLITIQUE.....</b>	<b>37</b>
8. DÉFINITION D'UNE POLITIQUE LINGUISTIQUE .....	37
EN EUROPE.....	38
9.....	38
10. EN AMÉRIQUE DU NORD/AUX ÉTATS-UNIS .....	45
<b>CHAPITRE 5. COMMENT SE DÉFINISSENT LES LIMITES D'UNE COMMUNAUTÉ LINGUISTIQUE ?.....</b>	<b>50</b>
11. LES LOCUTEURS, LES PREMIERS ACTEURS DE LA REVITALISATION.....	50
12. LA QUESTION DES REPRÉSENTATIONS ET PERCEPTIONS.....	55
<b>CHAPITRE 6. UNE MÉTHODE DE RECHERCHE AU PLUS PROCHE DES LOCUTEURS.....</b>	<b>59</b>
13. ACCÉDER AUX DONNÉES SUR LA REPRÉSENTATION DANS LA RECHERCHE EN SOCIOLINGUISTIQUE.....	59
14. UN SEUL QUESTIONNAIRE POUR DEUX SITUATIONS .....	63
Partie 3 - La revitalisation au croisement des mouvements identitaires et des politiques linguistiques : les impacts sur les représentations des locuteurs.....	68
<b>CHAPITRE 7. UNE COMMUNAUTÉ AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ .....</b>	<b>69</b>
15. UN GROUPE HÉTÉROGÈNE .....	69

16. DES PROFILS TYPES .....	76
<b>CHAPITRE 8. CAPACITY, OPPORTUNITY, DESIRE : LA LANGUE N’EST PAS AU CENTRE DE LA REVITALISATION .....</b>	<b>82</b>
17. LE CADRE THÉORIQUE « CAPACITY, OPPORTUNITY, DESIRE ».....	82
18. « DESIRE » : DES VISIONS DIFFÉRENTES DU FUTUR.....	84
19. OPPORTUNITY : LE CONTEXTE DANS LEQUEL PARLER LA LANGUE .....	88
<b>CHAPITRE 9. CE QUE PARLER UNE LANGUE VEUT DIRE.....</b>	<b>92</b>
20. LA LANGUE COMME BADGE IDENTITAIRE .....	92
21. UNE LANGUE « POST-VERNACULAIRE » .....	94
22. FUTURES RECHERCHES .....	99



# Introduction

Dans le roman de James Robertson, *And the Land Lay Still*, le personnage de Catriona dit, à propos de son apprentissage de l'écossais : « Soon I'll be speaking it like a native. That's a joke, Mike. I *am* a native, I just didn't have the language before ». Cette remarque, bien qu'issue d'une œuvre de fiction, peut s'appliquer à plusieurs populations, qui ont soit une maîtrise limitée soit une connaissance théorique d'une langue qui a appartenu à leur communauté mais qui n'est plus transmise aujourd'hui. L'association qui est faite dans cette réplique entre la langue et l'identité est particulièrement pertinente : pour nombre de ces personnes, réapprendre la langue c'est se réapproprier leur identité. Mais dans le même temps, le fait de ne pas parler la langue ne peut pas les exclure complètement de l'identité communautaire, puisque presque personne ne la parle couramment.

À travers le monde, plusieurs de ces communautés ont souhaité redonner une présence et une vitalité à leur langue, via différents processus de revitalisation. Dans le même temps, les linguistes ont commencé à s'intéresser aux disparitions de ces langues et aux méthodes mises en place pour renforcer leur vitalité. Au-delà d'une vision de documentation et de conservation, il s'agit bien de redonner à la langue ses fonctions de communication, en passant par exemple par une adaptation du vocabulaire au monde moderne. Mais de nombreuses difficultés apparaissent : en effet pour qu'une population entière parle couramment une langue qui leur est encore inconnue et pour que cette même population accepte de l'utiliser quotidiennement et de la transmettre, il y a de nombreux efforts à faire. Par ailleurs, les locuteurs peuvent avoir des objectifs différents : nous avons dit ici que le but est de redonner à la langue sa fonction communicative, cependant tous les locuteurs ne s'accordent pas sur ce point. C'est la difficulté de l'étude des langues en danger : chaque situation est unique et il est difficile de généraliser.

L'étude des langues en danger et de la revitalisation est relativement récente dans le domaine de la linguistique, remontant généralement aux années 1990. Cependant, ces dernières années ont donné lieu à une évolution dans la pensée des langues en danger. Après une période où la documentation était l'élément central, les chercheurs actuels réfléchissent à de nouvelles manières de travailler sur le terrain avec les locuteurs des langues en danger. Bert et Grinevald (2012 : 20) résument cette évolution ainsi : « sur > pour > avec > par », c'est-à-dire d'abord une recherche « sur » les langues en danger, puis, avec les réflexions internationales sur les droits humains, une étude « pour » la

communauté linguistique. Les chercheurs se sont ensuite aperçus de la difficulté de rester un observateur extérieur dans ces situations et le mouvement est devenu une recherche « avec » les locuteurs. Grinevald et Bert remarquent finalement que les locuteurs demandent de plus en plus à être formés pour rester en charge des décisions linguistiques concernant leur langue, entraînant une pensée linguistique « par » les locuteurs.

Ces langues et leurs locuteurs, se trouvent en effet souvent dans des situations de domination politique : si les communautés ne parlent plus leur propre langue, c'est en général parce qu'elles parlent la langue nationale ou une autre langue dominante qui s'est imposée. On peut se retrouver, à ce moment-là, dans une situation de diglossie : dans le cas de la Corse, par exemple, on évoque souvent ce terme. Pourtant, il s'agit d'un concept qui a ses limites : Colonna (2013), explique que la diglossie suppose un certain équilibre, or la situation en Corse est plus fluide et plus complexe qu'une simple répartition français-langue publique, corse-langue privée. Le corse subit en effet les conséquences de la politique linguistique française et européenne.

Car si les locuteurs sont au centre des études sur les langues en danger, le rôle des institutions est aussi essentiel. D'autres situations, comme le Chinuk Wawa, en Oregon (USA), n'ont pas les mêmes conditions politiques que le corse et cela a un impact sur les volontés et les efforts de revitalisation. Le rôle des idéologies dans la représentation qu'ont les locuteurs de la langue ne doit donc pas être négligé. Par ailleurs, Fishman (1989) indique que selon lui, la revitalisation est vouée à l'échec si les efforts commencent par le haut (les institutions) et non par le bas (la famille, les individus). On peut donc se demander si les institutions ont même une place dans les premiers efforts de revitalisation des langues en danger et si les locuteurs ne sont pas conscients de cette difficulté, introduite par le corps étranger que représentent les institutions gouvernementales dans une petite communauté.

C'est la rencontre entre les remarques dans le mémoire de Kylie Johnson (2013) sur les différentes communautés qui parlent Chinuk Wawa et la réflexion d'Alexandra Jaffe (2005) sur la perception du Corse parlé à la radio qui nous a amenée à interroger la perception de la revitalisation par les locuteurs. Il s'agit donc de voir si la participation des institutions gouvernementales a un impact sur les représentations des locuteurs et notamment sur leur sentiment concernant les objectifs de la revitalisation. Nous faisons l'hypothèse qu'en réalité, les locuteurs ne sont pas plus confiants dans le processus de revitalisation lorsqu'une instance gouvernementale ou internationale intervient, car celle-ci

agirait comme un élément extérieur au sein d'une communauté où la langue a un rôle identitaire et symbolique puissant, brisant ainsi le lien d'intimité qui peut exister entre ce que Colonna (2013) appelle la « langue de cœur » et ses locuteurs.

Nous étudierons principalement ces deux langues, le corse et le Chinuk Wawa, afin de comparer une situation européenne et une situation d'Amérique du Nord. Les contextes sont évidemment très différents, et il s'agira donc premièrement d'interroger les notions de langue minoritaire, langue en danger et revitalisation. Cette étude s'inscrit dans une approche résolument sociolinguistique, visant à interroger les notions de revitalisation, de communauté linguistique et de diglossie. Dans cette première partie nous ferons une esquisse de la situation actuelle du corse et du Chinuk Wawa afin de placer tout de suite des repères pour ces deux langues.

Ensuite, dans une seconde partie, nous réfléchirons au(x) rôle(s) des politiques linguistiques et à ce qu'elles nous disent en filigrane sur les sociétés auxquelles elles s'appliquent. Ce sera l'occasion d'observer notamment la place des politiques linguistiques dans les deux situations de revitalisation qui nous intéressent et de présenter la méthode de recherche. Parler de politique linguistique nous permettra aussi de réfléchir aux notions d'idéologie et de représentations.

Finalement, dans une troisième partie, nous étudierons les réponses des questionnaires, pour mieux comprendre l'intersection entre sentiment communautaire et intervention politico-linguistique dans les mouvements de revitalisation.

## **Partie 1**

-

**Langue en danger et revitalisation: quelles définitions,  
quelles problématiques?**

## Chapitre 1. La langue comme élément identitaire dans un contexte de domination linguistique

### 1. *Langue minoritaire, langue régionale, langue en danger, langue morte: quelle terminologie pour quelle situation?*

#### 1.1. *Une terminologie pour la réalité géographique de la France?*

À partir du constat qu'il existe 197 pays reconnus par l'ONU et plus de 6 000 langues environ (Nettle et Romaine, 2000), il est aisé de comprendre que toutes les langues n'ont pas le même statut et ne sont pas parlées par le même nombre de personnes. Selon Nettle et Romaine (2000) environ 100 langues sont parlées par 90% de la population, ce qui laisse une part infime de la population pour parler la multitude de langues restantes: on en conclut donc que la majorité des langues sont minoritaires du point de vue du nombre de locuteurs. Si ce premier constat est relativement aisé, il est plus difficile d'établir une terminologie pour parler des différents types de langues.

Au niveau de l'Europe, la *Charte des langues régionales ou minoritaires* de 1992 fait l'option d'accoler deux termes qui donnent des indications différentes: la première plutôt géographique, la seconde plutôt quantitative. La définition de ces langues donnée dans la *Charte* est la suivante (CE, 1992a cité par Colonna, 2013 : 185) :

« les langues pratiquées traditionnellement sur un territoire d'un État par des ressortissants de cet État qui constituent un groupe numériquement inférieur au reste de la population de l'État ; et différentes de la (des) langue(s) officielle(s) de cet État; elle n'inclut ni les dialectes de la (des) langue(s) officielle(s) de l'État ni les langues des migrants ».

Cette définition s'appuie en effet sur deux aspects: une différence numérique et une différence proprement linguistique, puisqu'il ne peut pas s'agir d'une variété de la langue nationale. Les langues « régionales ou minoritaires » sont ainsi définies uniquement dans le contraste qu'elles offrent avec la langue nationale, donc en France, le français. On peut remettre en question ces dénominations, qui ne proposent qu'une place subalterne aux langues autres que la langue nationale et leur octroie un statut qu'elles ne peuvent refuser: de par sa définition même, une langue régionale se voit attribuer un certain nombre de fonctions et une place limitée. Branca-Rosoff (1996 : 93, cité par Colonna, 2013 : 187) explique justement que « l'existence d'une dénomination crée un *effet d'évidence* qui peut

se révéler décisif dans la construction d'une catégorie sociale ». Colonna (2013 : 188) ajoute, en parlant plus précisément de la langue corse :

« En la nommant "langue régionale", on ne lui confère qu'une existence *a minima*, à travers un prisme étriqué dont la vision finale est celle de l'assujettissement au national. Le problème n'est pas tant de classer les langues, mais il réside en revanche dans le fait que ces classifications tendent à exclure les situations plurielles, intermédiaires, faites de compromis et de concessions ».

Pour répondre à ce problème terminologique, Colonna fait le choix d'écrire « langues dites "régionales" » en maintenant des guillemets ; l'aspect socio-historique de cette appellation est ainsi mis en avant et signifie qu'il ne s'agit pas là d'une situation intrinsèque à la langue.

Dans le cas de l'appellation « langue minoritaire », un autre problème est apparu en France: le Conseil Constitutionnel a refusé de ratifier la *Charte* du Conseil de l'Europe en raison de sa portée anticonstitutionnelle. Colonna explique que « Pour le Conseil constitutionnel il ne peut y avoir de reconnaissance de minorités, fussent-elles linguistiques. La République est une et indivisible et sa langue est le français » (Colonna, 201 : 186). Nous verrons, dans la seconde partie, que la situation a évolué depuis, mais il est significatif de remarquer que la France éprouve des difficultés à donner un nom aux langues parlées en France qui ne sont pas *la* langue de France.

Nous n'avons pas mentionné ici les termes de « dialecte » et de « patois », qui sont connotés très négativement en France et que les (socio)linguistes français essaient d'éviter.

### ***1.2. Mettre des mots sur la disparition***

Outre cette difficulté pour les langues dites « régionales », la terminologie en usage est aussi mise à mal par l'évolution des langues dans le temps et notamment leur potentielle disparition. La tendance générale est d'adopter un vocabulaire emprunté à la biologie : on peut ainsi parler de langue « morte » et de « revitalisation » d'une langue « vivante » mais « en danger ». Sallabank (2012 : 102) explore cette terminologie et rapporte que le Département des Affaires Aborigènes du gouvernement de la Nouvelle-Galles du Sud, en Australie, écrit sur son site internet que :

« the term "extinction" or "dead" language is no longer used among linguists because there are now techniques to revive languages. They are offensive to Aboriginal people. We refer

to language less regularly used as "sleeping" languages, as they are capable of being revived. »

Selon Sallabank, cette terminologie des langues « en danger » peut cependant être utile malgré la négativité qui y est associé, précisément parce qu'elle montre que c'est un processus de disparition, de pertes de fonctions. Ces appellations biologiques s'accompagnent d'ailleurs souvent d'un discours de type alarmiste sur le taux de disparition des langues. En effet, si les linguistes s'accordent à dire que toutes les langues évoluent et finissent par disparaître, ce qui choque, c'est l'accélération du rythme de disparition ces dernières années. Krauss (1992) estime qu'environ 3 000 des langues du monde sont vouées à disparaître au cours du XXI<sup>e</sup> siècle, soit au moins 50%, d'après son estimation. Mais son article développe à l'extrême la métaphore biologiste, en comparant les langues qui meurent à des espèces animales dont les capacités reproductives seraient réduites (1992 : 4).

En revanche, Sallabank (2012 : 103) rappelle qu'il s'agit uniquement d'une métaphore anthropomorphique, et que « it is not languages which live and die, but those who speak them ». En effet, c'est le reproche principal qu'on peut faire à cette terminologie biologiste: une langue qui meurt, ce sont des locuteurs qui meurent et ces termes risquent d'obscurcir le lien. Nettle et Romaine (2000 : 10), par exemple, écrivent « Une langue peut être considérée comme une activité, un système de communication entre des individus. Ce n'est pas une entité autonome. Elle ne peut exister que si une communauté la parle et la transmet ». Cette définition s'appuie cependant sur une vision de la langue uniquement comme outil de communication, mais les langues existent aussi sous d'autres formes, comme le latin, utilisé en contexte religieux, étudié, mais pas parlé.

Calvet (2002) s'oppose aussi fermement à l'utilisation de cette terminologie, en s'appuyant sur le raisonnement illogique qu'elle entraîne: si les langues *meurent*, c'est qu'elles sont mortelles, comme tous les êtres vivants, c'est que leur mort est une nécessité, puisqu'aucun être vivant n'est éternel. Selon lui (2002 : 115), cette terminologie accusatrice n'a, par ailleurs, aucune intérêt scientifique : il pointe du doigt « un certain nombre de colloques et de publications qui, à force d'insister sur le thème de la mort annoncée de nombreuses langues, ne peuvent que susciter des peurs irraisonnées et improductives ».

Le terme de langue « morte » nous paraît néanmoins pertinent pour indiquer son statut. La comparaison biologique se maintient lorsqu'on étudie le mouvement qui amène

une langue à disparaître, puisqu'on peut parler de langue « en danger » ou en « voie de disparition », comme d'espèce en danger, une comparaison que n'hésite pas à faire Krauss (1992 : 8) lorsqu'il fait remarquer que nous sommes plus émus par la disparition d'une espèce animale que par celle d'une langue, ce qu'il juge injuste.

On pourrait donc utiliser ces termes, sans aucune valeur dramatique ajoutée, pour indiquer le processus qui mène à la disparition des langues; la terminologie étudiée plus haut, relative en revanche à la situation fixe d'une langue (régionale, minoritaire...) doit être utilisée après une étude précise du contexte linguistique.

Par ailleurs, le lien entre la disparition simultanée d'une langue et d'une communauté apparaît aussi clairement pour Nettle et Romaine (2000 : 10), lorsqu'ils écrivent « Dans les endroits où les communautés ne peuvent prospérer, leurs langues sont en danger ». Mettre des mots sur la disparition d'une langue, c'est donc aussi rappeler la place d'une communauté dans la sphère mondiale, évoquer les enjeux de domination politique et économique. Nous avons évoqué plusieurs problèmes terminologiques, autant sur les langues régionales que sur les langues en danger (deux problèmes, et donc deux terminologies, distincts puisque une langue régionale n'est pas nécessairement en danger, même s'il est probable qu'elle connaisse une situation de domination linguistique). Il nous faudra donc comprendre la place de la langue dans des communautés qui savent que leur langue est minoritaire ou en danger.



## **2. *La remise en question de la diglossie : une nouvelle place pour la langue dans la communauté ?***

Le concept de diglossie développé par Ferguson (1959) permet d'analyser une situation de bilinguisme via deux pôles: une langue « haute » et une langue « basse ». Cette notion apparaît donc au cœur des problématiques de langues en danger, puisque nécessairement ces langues sont sous la domination d'une autre langue, utilisée dans de plus en plus de domaines. Ferguson (traduit par Lucy Garnier & Marinette Matthey) est revenu sur son article de 1959 pour clarifier sa vision, et il explique ainsi que la diglossie est une catégorie qui admet différentes situations; il s'agit surtout de rechercher les similarités de ces systèmes. En ce sens, on pourrait admettre la situation de la Corse comme une situation diglossique (mais il reste la question de la proximité linguistique entre le corse et le français, puisque pour Ferguson il doit s'agir de deux variétés proches : le corse et le français sont-ils assez proches ?). De plus, si Ferguson y voit une situation stable, où chaque langue est limitée à un certain nombre de domaines bien définis, la notion a évolué avec les études d'autres linguistes, notamment dans le domaine de la dialectologie, où le concept de « dilalie » permet d'envisager plus de changements et des rapports plus perméables entre les différentes langues en usage. Selon Berruto (1987, traduit par Elminger et Matthey : 20), de nombreux auteurs ont finalement adapté le concept originel de Ferguson pour qu'il convienne à différentes situations, alors que la définition de Ferguson est particulièrement précise et exclurait automatiquement le corse, puisque la langue « haute », le français, est parlée aussi dans les domaines privés. On constate en effet que dans de nombreuses situations le rapport entre les langues évolue, plutôt en faveur de la langue dominante, ce qui entraîne, en ce qui nous intéresse, la limitation des domaines d'usage de la langue minoritaire et finalement sa disparition éventuelle.

Calvet (2002 : 27) propose un autre modèle que la diglossie pour étudier les relations entre les langues : le modèle gravitationnel, qu'il décrit comme suit.

« En partant du principe que les langues sont reliées entre elles par des bilingues, et que les systèmes de bilinguisme sont hiérarchisés, déterminés par des rapports de force (un bilingue arabe-berbère au Maroc par exemple est toujours de première langue berbère, un bilingue wolof-français au Sénégal est toujours de première langue wolof, etc.), nous parvenons à une représentation des rapports entre les langues du monde en termes de gravitations étagées autour de langues pivots de niveaux différents. Nous avons ainsi une langue hypercentrale, l'anglais, pivot de l'ensemble du système, dont les locuteurs manifestent une

forte tendance au monolinguisme. Autour de cette langue hypercentrale gravitent une dizaine de langues supercentrales (espagnol, français, hindi, arabe, malais...), dont les locuteurs, lorsqu'ils acquièrent une seconde langue, apprennent soit l'anglais soit une autre langue supercentrale. Elles sont à leur tour pivots de la gravitation de cent à deux cents langues centrales autour desquelles gravitent cinq à six mille langues périphériques. »

Ce modèle permet de prendre en compte plusieurs langues et une hiérarchie à plusieurs niveaux, donc. Il s'appuie aussi sur le bilinguisme des locuteurs, tout en prenant en compte le fait que les locuteurs de la langue hypercentrale sont plutôt monolingues. Si Calvet donne plusieurs exemples de langues, il s'agit bien d'un modèle, qui resterait donc toujours valide si le chinois ou l'espagnol devenaient les langues hypercentrales à la place de l'anglais actuel. Ce modèle permet aussi de mieux visualiser les langues dans leur ensemble et leurs rapports les unes aux autres : on constate ainsi que les langues qui se trouvent en périphérie sont celles les moins parlées et, typiquement, qui courent le plus de risque de disparition.

On peut donc imaginer une nouvelle place pour les langues minoritaires dans la communauté, où la diglossie n'est plus le modèle pertinent et où les langues se croisent plus, les limites entre les domaines d'usage sont plus flous. Cette situation a des conséquences aussi sur la place des langues revitalisées: si ce sont les langues les plus extérieures, celles qui « gravitent », qui sont en danger et qui peuvent donc connaître un phénomène de revitalisation, faut-il alors voir la revitalisation comme une conquête de nouveaux domaines d'usages et donc une tentative pour les langues périphériques de se rapprocher du centre? Est-ce que cela suppose que les locuteurs perçoivent la revitalisation comme une compétition avec les langues super- et hypercentrales?

Pour répondre à ces questions, nous allons étudier deux langues dans des situations très différentes, mais en un sens représentatives de leur contexte, c'est-à-dire une langue régionale européenne et une langue indigène d'Amérique du Nord, comme nous le verrons plus loin, en analysant séparément chaque situation.

## Chapitre 2. Deux cas représentatifs ?

Afin d'étudier l'impact des gouvernements sur les mouvements de revitalisation, nous avons choisi d'étudier la situation de deux langues revitalisées de manière différente. L'une, le corse, en Europe, où les instances gouvernementales sont intervenues, l'autre, le Chinuk Wawa, en Amérique du Nord où la communauté reste principalement indépendante. Outre l'écart politique entre les communautés où sont pratiquées ces deux langues, il faudra bien sûr prendre en compte aussi l'écart typologique et sociologique entre deux types de gouvernements différents.

### *3. Le corse : à la rencontre des langues dans un contexte insulaire*

Le corse est parlé dans une île qui fait partie de la France depuis 1768 et qui est aujourd'hui une collectivité territoriale unique, constituée de deux départements, la Corse-du-Sud et la Haute-Corse. Calvet (2002 : 55) résume laconiquement la situation : « Le corse est diachroniquement un dialecte du latin (comme le français d'ailleurs), sans doute le même dialecte que le toscan, il est synchroniquement une langue aux fonctions sociales limitées et qui ne se transmet plus beaucoup ».

Cependant, de par l'histoire de l'île, la situation de la langue corse a beaucoup évolué: en effet l'île a été sous le contrôle de la République de Gênes, puis a connu l'indépendance, avant d'être conquise par la France. Actuellement, le corse est toujours en contact avec plusieurs langues: le français en premier lieu, mais aussi l'italien, le gallurien, l'arabe et le sarde selon Dalbera-Stefanaggi et Lai (2005). Les auteurs remarquent même que, dans le cadre de leur étude, « le corpus recueilli manifeste une imbrication linguistique telle qu'il est malaisé de dire par qui, ou bien à quel moment, est employé tel code ou telle variété. » Foata (2005 : 100) fait le même constat pour son étude sur les médias:

« Au fil des écoutes se dessine un paysage linguistique complexe. Sur la base d'un corse radiophonique élaboré promu par les journalistes, plutôt représentatif de la variété centro-septentrionale, se greffent les nombreuses variétés de corse et les alternances de langues reflètent les attitudes des acteurs sociaux sollicités ».

Le contact et le mélange semblent donc être un élément essentiel pour comprendre la place du corse aujourd'hui. Son histoire et sa géographie sont en effet à l'origine de ce

plurilinguisme ambiant. Pour Jaffe (2015), le contact entre français et corse a entraîné une première phase de revitalisation qui reprenait l'idéologie de l'unilinguisme : le principe d'une seule langue pour un peuple, associée à sa culture, le niveau élevé de compétence dans la langue et un parler « authentique ». Cette pensée a pu entraîner un sentiment de « délégitimation » (2015 : 166) chez les locuteurs qui parlaient une variété qui leur semblaient, à tort ou à raison, éloignée de celle qu'ils devaient maîtriser. n'étaient pas les plus compétents. Elle constate en revanche sur le mouvement de revitalisation a évolué sur les trente dernières années et elle retient deux concepts clés pour comprendre la situation actuelle du corse: celui de « polynomie », théorisé par Marcellesi (1983 : 314 cité par Jaffe 2015 : 522) et celui de « citoyenneté plurilingue » :

« langues dont l'unité est abstraite et résulte d'un mouvement dialectique et non de la simple ossification d'une norme unique, et dont l'existence est fondée sur la décision massive de ceux qui la parlent de lui donner un nom particulier et de la déclarer autonome des autres langues reconnues. »

C'est donc bien la diversité qui est au cœur de la langue corse actuelle, de manière légitime et acceptée, diversité des pratiques, mais dans une unité sociale, un accord autour du fait de « parler corse ». L'autre notion importante, pour Jaffe, est celle de « citoyenneté plurilingue » développée par le Conseil de l'Europe, qui permet de dépasser l'idée d'un monolinguisme corse, en conflit avec le français, pour proposer comme nouvel objectif un bilinguisme ambiant, qui ne remet pas en question l'identité corse et permet aux locuteurs d'utiliser l'une ou l'autre langue.

Cette situation, entre un corse divers mais pratiqué occasionnellement et un français omniprésent mais qui laisse une place au bilinguisme, pourrait laisser penser que la Corse connaît une situation de diglossie, c'est-à-dire que la plupart des habitants seraient bilingues et que, si le français est la langue utilisée sur l'ensemble de l'île dans les domaines politique, scolaire et administratif, chaque individu aurait en outre ce que Colonna désigne comme une « langue de cœur », c'est-à-dire une seconde langue utilisée dans les domaines privés. Colonna (2013 : 13) propose le schéma suivant pour représenter les différents domaines d'usage du français et du corse après les années 1970 :

*Répartition des usages après les années 1970*

<b>Français</b>	<b>Corse</b>
Langue « haute » ayant investi aussi tous les espaces de la langue « basse ».	Langue « basse » ayant investi certains espaces de la langue « haute ».
Langue du « pain »	Langue du « cœur » et très faiblement langue du « pain »
Visibilité : publique et privée	Visibilité : publique en progression privée en régression
Espace formel et informel	Espace formel en progression et informel surtout pour les populations les plus âgées
Langue orale et écrite	Langue écrite en progression ; langue orale en forte régression
Littérature écrite institutionnalisée	Production littéraire écrite ; absence de littérature orale
Plein accès aux médias	Présence médiatique en progression mais qui reste faible
Langue de l'école et de la famille	Langue surtout présente à l'école et en famille très faiblement
Administrations et rue-café-amis	Rue-café-amis... : en forte régression
Pratique urbaine et rurale	Pratique rurale en régression
Langue de pouvoir	Langue de non-pouvoir

Figure 1 : tableau de la répartition des usages du corse et du français dans les années 1970 ; Colonna (2013 : 13)

La première ligne reprend la vision habituelle de la diglossie, telle que l'entendait Ferguson en 1959: une langue « haute » et une langue « basse ». Mais Colonna ajoute des précisions pour montrer que les domaines ne sont plus imperméables. De la même manière, les divisions publique/privée, orale/écrite ne fonctionnent plus parfaitement: le français n'est pas seulement utilisé à l'écrit, il est aussi utilisé à l'oral, en famille, tandis que le corse écrit est « en progression ». On constate donc que la situation n'est pas stable; Colonna remet en question la diglossie pour analyser la situation en Corse comme équilibre fixe entre les deux langues après les années 1970. Il remarque en effet qu'avant cette période on pouvait retrouver à peu près l'équilibre attendu entre le français comme langue écrite, publique, formelle, urbaine... et le corse comme langue orale, privée, informelle, rurale... Mais les années 1970 ont, selon lui, marqué un tournant dans la répartition linguistique en Corse, durant lequel le corse a réussi à progresser dans le

domaine public, mais il a dû céder « des parts considérables de ses terrains de prédilection » (Colonna, 2013 : 12). C'est ainsi qu'il établit le tableau ci-dessus, reflet d'une situation actuelle où les domaines ne sont plus étanches et l'équilibre n'est plus stable. C'est pour finir uniquement sur le dernier point que la différence est complète: le français reste la « langue de pouvoir » et le corse la « langue de non-pouvoir ». Colonna n'explicite pas ce terme de « pouvoir », mais il conclut qu'il faut « envisager la langue comme un processus social complexe » (2013 : 14) et que la notion de diglossie, si elle peut nous aider à lire la situation sociolinguistique de la Corse, n'est pas suffisante.

« Si le corse n'est plus en situation diglossique, alors où est-il? » ajoute Colonna (2013 : 19). Il constate d'un côté que « le corse a largement su répondre aux impératifs de la modernité dans de nombreux domaines » (2013 : 33-34): comme nous l'avons dit ci-dessus la fin de la diglossie n'est pas le résultat de la domination absolue du français, puisque le corse a réussi à conquérir de nouveaux domaines: notamment l'accès aux médias modernes. En effet, c'est un aspect qui semble important pour comprendre la situation actuelle du corse : Colonna (2013) y consacre une partie de son ouvrage, Foata (2005) construit tout son article sur l'usage du corse dans les médias, et Jaffe (2005) s'appuie sur la présence du corse à la radio pour étudier le rapport que les locuteurs ont avec la langue.

Au-delà de la question des médias, c'est la notion de « génération » qui semble essentielle pour comprendre la situation actuelle du corse. Les auteurs montrent en effet que chez les jeunes générations la langue est moins utilisée.

#### ***4. Le Chinuk Wawa : un pidgin à l'histoire complexe***

En Amérique du Nord, la question de la disparition des langues est également très actuelle avec un rapide déclin des quelques langues indigènes qui s'étaient maintenues jusqu'à aujourd'hui.

Nous nous intéresserons ici à une langue en particulier, du Nord-Ouest américain : le Chinuk Wawa. En effet, cette langue a connu une destinée particulière, née du contact entre les différentes tribus locales à des fins d'échanges commerciaux. Il y a débat sur l'origine exacte du Chinuk Wawa : Campbell (1997) rapporte que certains chercheurs (Samarin 1986, 1987 ; Silverstein 1972), estiment que l'arrivée et le contact avec les Européens a été l'élément déclencheur, par la nécessité de communiquer, tandis que d'autres (Hymes 1980, Powell 1990a, Thomason 1983, Gibbs 1863a, Hale 1890a, Lionnet

1853) font plutôt l'hypothèse d'une apparition antérieure au contact, étant donné que les langues indigènes parlées dans la région ne permettent pas nécessairement d'intercompréhension. Quoi qu'il en soit, le Chinuk Wawa est dans tous les cas le produit d'un contact linguistique, avec comme élément majoritaire la langue Chinuk parlée par une tribu locale, mais aussi l'anglais, le français et d'autres langues indigènes.

Son origine de pidgin lui a valu des appellations diverses : outre « trade language » on peut aussi lire « jargon » ou « chinook jargon ». Ces appellations indexent différentes variétés. Le « chinuk proper » fait référence à la langue amérindienne qui a eu le plus d'influence sur le Chinuk Wawa, au niveau de la morphosyntaxe. L'appellation Chinuk Wawa est plus récente et est issue de la réserve de Grand Ronde en Oregon où a lieu la revitalisation : les locuteurs ont choisi ce terme, « wawa », qui désigne la langue. Il s'agit donc d'une forme standardisée du « Chinook Jargon », qui est le pidgin parlé aussi en dehors de la réserve et par différentes populations : on retrouve par exemple des termes de Chinook Jargon dans la toponymie de l'Oregon, de l'état de Washington et jusqu'en Colombie-Britannique au Canada<sup>1</sup>.

Dans les premiers récits qui évoquent le Chinuk Wawa, l'orthographe varie entre chinuk et chinook, on peut aussi trouver plus rarement « tchinouk » (Meillet & Cohen, 1952). Nous choisissons d'utiliser ici le terme et l'écriture « Chinuk Wawa », qui sont choisis par la réserve, mais, dans notre étude, des locuteurs qui se reconnaissent plutôt dans le « Chinook Jargon » sont aussi sollicités.

En tant que pidgin, le Chinuk Wawa a fait l'objet dans de nombreuses descriptions des préjugés habituels contre les pidgins et créoles. En effet, en 1909 Georges Shaw écrit :

“Rude and formless as it is, the spontaneous product of the commercial needs of mingled races, it has been the source of great and varied benefits. It may well serve, if not as a model, at least as a finger-post to direct us to some higher invention for subserving the larger uses of an advanced civilization.”

On remarque que l'auteur évoque à la fois l'aspect « simple » de la langue souvent mis en avant. Le seul avantage du Chinuk Wawa serait donc basé sur l'idée qu'une langue facile à apprendre et comprise par tous permettrait de meilleurs échanges entre les hommes, laissant deviner en filigrane un rappel du mythe de la Tour de Babel selon lequel la multitude de langues à travers le monde est une punition. C'est donc une langue qui, dès

---

<sup>1</sup> <https://kuow.org/stories/when-did-northwesterners-stop-speaking-chinook-jargon/> consulté le 13/03/19

ses premières études par des européens ou des colons américains, est soumise au discours habituel des langues minoritaires, malgré son usage extrêmement fréquent.

En tant que langue d'échange, le Chinuk Wawa n'était pas parlé uniquement par la population native d'Oregon, mais il était aussi utilisé par les colons et aujourd'hui par une population blanche qui fait du Chinook Jargon une langue historique régionale, qui, en un sens, leur appartient aussi. Le linguiste Douglas Robertson rapporte sur son blog<sup>2</sup> un article du *Daily Journal* de 1900, à Salem, Oregon, qui fait un compte-rendu d'une réunion de l'association « Native Sons and Daughters », constituée de descendants des premiers pionniers de l'Oregon. L'article transcrit en Chinook Jargon les discours des participants à cette réunion, puisqu'en effet plusieurs d'entre eux ont utilisé le Chinook Jargon pour s'adresser à l'ensemble de l'association. Ci-dessous, un extrait du blog avec l'analyse, par Robertson, de certaines phrases en Chinook Jargon dans l'extrait d'article et son point de vue.

- **"close coffee, hi-as close pie and hi-you goodies, wake fire-water, but hi-you chuck"** = *túsh káfi, hayas-túsh pháy ... háyú ... wík páya-wáta, bət háyú chéq̄w* (good coffee, excellent pie and many goodies, not alcohol, but lots of water)
  - I'm confident we can also call < pie > a Chinuk Wawa word, as we've seen it before in Jargon speech.
  - Notice the two different roots (words) for 'water' — < water > and < chuck > — and how they're used differently.
- **"Nesika mamook conaway close, wake masatchee"** = *nsáyka mámuk kánawi túsh, wík masáchi* (we do everything good, not evil) ... This is nice and clear.
- **"hi-you wa-wa"** = *háyú wáwa* (lots of talking)
  - Here it's again very possible that there's been a blending of *hayu* 'much' with *hayas(h)* 'big'. The intended notion may well have been 'big (important) speeches', rather than 'lots of talking'!

I'd summarize today's sample of Chinook Jargon as being genuinely fluent as well as thoroughly marked by these early Oregon frontier babies' lifelong bilingualism with English.

I think the blending of English grammar into the quoted Jargon is a bit of evidence that the two languages felt more or less equally like mother tongues to this crowd.

Notice that even as far into the post-frontier era as 1900, much of the Jargon is left untranslated by the newspaper editor. It would've amounted to an insult to the intelligence of folks around Salem, in the Jargon homeland and heartland, to enunciate what every word meant.

Consider this, too, in parting: what you've read today is an illustration of how Settlers spoke with Indigenous people like those at nearby Grand Ronde and Siletz, and were influenced in turn by the still-creole speech of the latter.

**What do you think? qh'áta máyka tómtəm?**

Figure 2 : extrait du blog de Robertson.

<sup>2</sup> <https://chinookjargon.com/2019/03/07/native-sons-and-daughters/> consulté le 12/03/19



Selon Robertson, l'usage du Jargon par les descendants de pionniers, ainsi que l'influence forte de l'anglais qu'il constate dans les extraits proposés, est la preuve que « the two languages felt more or less equally like mother tongues to this crowd ».

Pour comprendre le Chinuk Wawa et le Chinook Jargon aujourd'hui, il est donc essentiel de comprendre cette interaction entre différents types de population au-delà du premier contact entre langues indigènes et langues européennes. Aujourd'hui encore, Kylie N. Johnson, dans son mémoire pour l'université de Denver, en 2013, note que les apprenants de Chinuk qu'elle a rencontrés n'appartiennent pas nécessairement aux différentes tribus de la Réserve de Grand Ronde : les cours données à l'église St Andrew étaient suivis uniquement par une population blanche (2013 : 77).

La diversité est donc aussi un élément clé du Chinuk Wawa, puisque différentes communautés y font référence, à tel point qu'on peut séparer deux variétés, contrairement au corse, le Chinuk Wawa et le Chinook Jargon. Nous étudierons ici les deux variétés, puisqu'elles sont issues du même pidgin et qu'elles reprennent toutes les deux de l'importance dans la région du Pacifique Nord-Ouest américain.

Pour conclure, le Chinuk Wawa est une langue indigène minoritaire, issue du contact si ce n'est avec les Européens, du moins entre différentes nations amérindiennes, langue qui aujourd'hui est classée « critically endangered » par l'Atlas Unesco des langues en danger<sup>3</sup>, au nom « Chinook Jargon ». *Ethnologue*<sup>4</sup> propose deux entrées, « Chinook Wawa » et « Chinuk », avec le schéma suivant pour « Chinook Wawa » :

---

<sup>3</sup> <http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php> consulté le 12/03/19

<sup>4</sup> <https://www.ethnologue.com/cloud/chn> consulté le 14/03/19

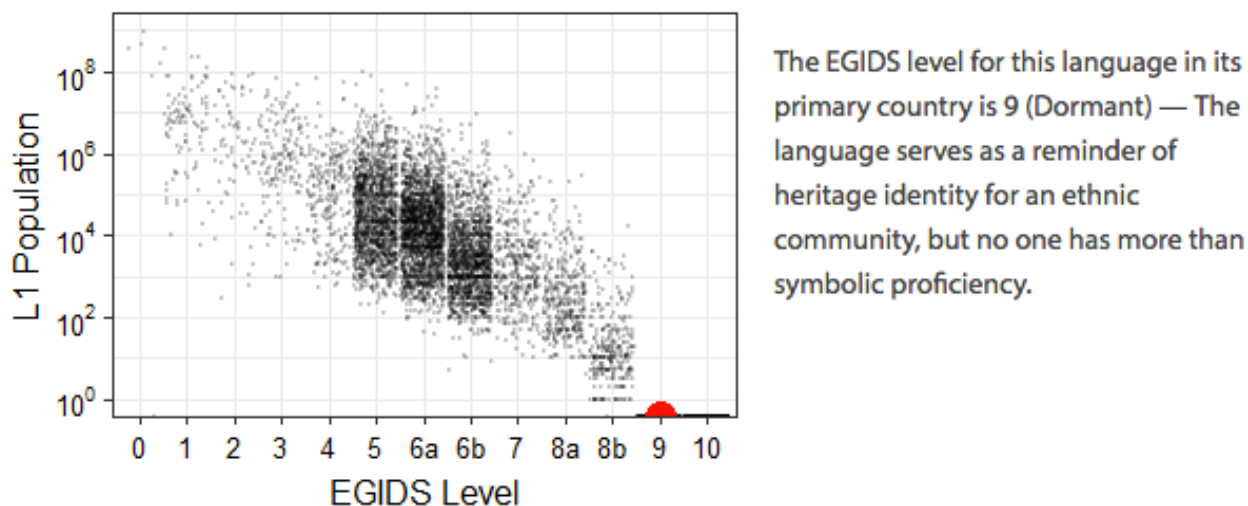


Figure 3 : schéma représentant la vitalité du Chinuk Wawa parmi les langues du monde.

Sur ce schéma chaque point représente une des langues du monde, placée au croisement entre la population de locuteurs natifs et le niveau de la langue sur l'EGIDS. Le point rouge représente le Chinuk Wawa, très bas en terme de nombre de locuteurs et au niveau 9 de l'échelle. La courte description proposée insiste sur la valeur symbolique de la langue. Le lien entre la langue et le sentiment d'identité d'une communauté est perçu comme la dernière valeur d'une langue à disparaître ; la description de l'échelle utilisée par l'*Ethnologue* précise :

“If no one still associates the language with their identity, the language can be considered to be Extinct. If there is an ethnic group that associates its identity with the language but uses the language only for symbolic purposes to remind themselves of that identity, the language can be categorized as Dormant (EGIDS 9)”.

Le classement *Ethnologue* attribue donc le niveau 9 au Chinuk Wawa, mais le niveau 4, « educational », pour le corse.

En un sens, chaque langue peut être représentative de son contexte : le corse a connu les changements de la politique linguistique européenne, comme d'autres langues régionales en France; le Chinuk Wawa a connu un destin similaire à beaucoup de langues indigènes en Amérique du nord. Nous allons donc à présent résumer ces différents mouvements de revitalisation, des débuts sur les « langues en danger » aux problématiques politiques plus actuelles.

### **Chapitre 3. Les différents mouvements de revitalisation : un historique**

Nous avons vu un peu plus haut les difficultés terminologiques qui apparaissent lorsqu'on se penche sur l'étude des langues en danger. Toutes ces appellations ont évolué avec le travail des chercheurs sur les situations de revitalisation. Nous allons à présent proposer un aperçu de l'évolution des études de la disparition et de la revitalisation linguistique.

#### ***5. L'appel de l'urgence***

Le constat que les langues disparaissent de plus en plus vite est relativement récent dans l'histoire de la linguistique. C'est dans les années 1990 que le sujet arrive sur le devant de la scène, notamment avec la publication de la revue *Language* de 1992, entièrement dédiée à la disparition des langues. Dans sa thèse, Costa (2010 : 37) rappelle que la publication de cet ensemble d'articles a fait suite à une conférence de la Linguistic Society of America sur les langues en danger. Il rappelle aussi que c'est la même année, en 1992, que le Conseil de l'Europe propose sa Charte européenne pour les langues régionales et minoritaires, qui aura une grande répercussion sur le corse, pour ce qui nous intéresse, comme nous le verrons plus loin.

Il s'agit donc d'une prise de conscience internationale, qui va donner lieu à de nouveaux sujets de recherche en sciences du langage, mais aussi à de nouvelles actions politiques, renouvelant ainsi la perception et les notions utilisées pour parler des langues minoritaires. Costa remarque que ces premiers textes, réunis dans *Language* 1992, donnent le ton pour l'étude des langues en voie de disparition, en insistant sur la similarité avec la diversité biologique. Krauss (1992 : 8, demande par exemple si nous ne devrions pas être aussi émus par la disparition d'une langue que par celle du panda ou du condor californien) et en annonçant, d'un ton dramatique des chiffres sinistres, comme nous l'avons dit plus haut.

On retrouve ce type de discours alarmiste ailleurs : Nettle et Romaine (2000 : 21) écrivent ainsi : « peut-être la forêt abrite-t-elle, cryptés dans une langue obscure, les futurs progrès de la science ». Il est bien possible que chaque langue contienne un savoir qui lui est propre, mais de telles remarques (« langue obscure » par exemple) appartiennent à un

mythe des langues rares, un imaginaire qui fait appel aux émotions plus qu'à un raisonnement scientifique. Ces énoncés, à la tournure romanesque, ne permettent pas d'appréhender clairement les langues minoritaires ; au contraire, ils semblent dire que l'intérêt principal de la défense de ces langues est assez égoïste : c'est parce qu'elles contiennent des connaissances scientifiques qu'il faut les sauver. L'avis des locuteurs, ici, n'est pas pris en compte.

Par la suite, plusieurs chercheurs ou institutions vont se pencher sur la question des langues en danger, ce qui a mené à différents classements, qui se concentrent sur la vitalité des langues à un moment donné et ne sont pas nécessairement des outils pour penser la revitalisation. L'Unesco propose par exemple un Atlas interactif des langues<sup>5</sup> en danger dans le monde. Sur le site internet de l'Atlas on peut lire la légende suivante pour analyser les 2500 langues en danger répertoriées :






Degree of endangerment	Intergenerational Language Transmission
safe	language is spoken by all generations; intergenerational transmission is uninterrupted >> not included in the Atlas
 vulnerable	most children speak the language, but it may be restricted to certain domains (e.g., home)
 definitely endangered	children no longer learn the language as mother tongue in the home
 severely endangered	language is spoken by grandparents and older generations; while the parent generation may understand it, they do not speak it to children or among themselves
 critically endangered	the youngest speakers are grandparents and older, and they speak the language partially and infrequently
 extinct	there are no speakers left >> included in the Atlas if presumably extinct since the 1950s

Figure 4 : échelle de vitalité de l'Atlas des langues en danger de l'Unesco

Il existe donc six degrés différents, mais le tableau précise que les langues du premier degré, « safe », ne sont pas présentes dans l'Atlas qui se concentre uniquement sur les langues en danger. La question de la transmission intergénérationnelle apparaît centrale puisque la légende fait mention des enfants, des parents qui, s'ils peuvent comprendre la langue, « do not speak it to children or among themselves », et des grands-parents, qui

<sup>5</sup> <http://www.unesco.org/languages-atlas/> consulté le 11/03/2019

constituent d'une certaine manière la dernière barrière à la disparition de la langue : ce sont les derniers locuteurs mentionnés pour le niveau « critically endangered ».

D'autres classements sont possibles, et la base de données *Ethnologue* propose un croisement entre le nombre de locuteurs et une version approfondie de la « Graded Intergenerational Transmission Scale » de Fishman (1991, analysée plus bas), l'« Expanded Graded Intergenerational Transmission Scale » développée par Lewis et Simon (2010). Cette échelle, développée plus loin, introduit déjà l'idée d'un processus de revitalisation, tandis que le classement de l'*Ethnologue*, même s'il s'appuie sur l'échelle de Fishman, a surtout pour but de diagnostiquer le niveau de vitalité d'une langue.

Level	Label	Description
0	International	The language is widely used between nations in trade, knowledge exchange, and international policy.
1	National	The language is used in education, work, mass media, and government at the national level.
2	Provincial	The language is used in education, work, mass media, and government within major administrative subdivisions of a nation.
3	Wider Communication	The language is used in work and mass media without official status to transcend language differences across a region.
4	Educational	The language is in vigorous use, with standardization and literature being sustained through a widespread system of institutionally supported education.
5	Developing	The language is in vigorous use, with literature in a standardized form being used by some though this is not yet widespread or sustainable.
6a	Vigorous	The language is used for face-to-face communication by all generations and the situation is sustainable.
6b	Threatened	The language is used for face-to-face communication within all generations, but it is losing users.
7	Shifting	The child-bearing generation can use the language among themselves, but it is not being transmitted to children.
8a	Moribund	The only remaining active users of the language are members of the grandparent generation and older.
8b	Nearly Extinct	The only remaining users of the language are members of the grandparent generation or older who have little opportunity to use the language.
9	Dormant	The language serves as a reminder of heritage identity for an ethnic community, but no one has more than symbolic proficiency.
10	Extinct	The language is no longer used and no one retains a sense of ethnic identity associated with the language.

Figure 5 : Graded Intergenerational Disruption Scale élargie utilisée pour la base Ethnologue

Le tableau ci-dessus détaille les treize niveaux analysés par Lewis et Simon (2010). On remarque par exemple que les niveaux 6 et 8 sont divisés en deux « sous-niveaux », qui introduisent plus de nuance. Cependant le passage entre 6a « Vigorous » et 6b

« Threatened » semble essentiel : c'est le moment où la langue bascule du côté des langues en danger. Ce n'est, bien sûr, pas aussi simple et le fait qu'il existe autant de niveaux montre bien que la situation d'une langue est le fruit d'une longue évolution. On constate aussi que, sur les niveaux 9 et 10, c'est la notion d' « ethnicité » qui se maintient. Ce serait donc la valeur symbolique de la langue, et le rapport identitaire que les communautés peuvent avoir avec celle-ci, qui disparaîtrait en dernier. Cette notion est essentielle dans la réflexion sur les langues en danger et la revitalisation, puisque, comme nous le verrons, c'est souvent par des raisons identitaires que les locuteurs justifient leur envie de revitaliser la langue.

Ethnologue observe toutes les langues, contrairement à l'Atlas de l'Unesco, et donne leur niveau de vitalité à chacune. Le site internet indique que leur classement permet de « prendre des décisions avisées pour vos affaires, vos clients ou votre recherche » : il s'inscrit immédiatement dans un but commercial, et non seulement scientifique. Mais il faut se rappeler aussi que cette base de données a été créée d'abord dans un but d'évangélisation pour traduire la Bible dans un maximum de langues. Les visées de l'Unesco sont différentes, qui déclare sur son site internet<sup>6</sup> que l'Atlas a pour but « to raise awareness about language endangerment and the need to safeguard the world's linguistic diversity among policy-makers, speaker communities and the general public ». Ce sont donc des publics différents qui sont visés, ce qu'il faut garder à l'esprit lorsqu'on compare leurs analyses des langues.

## ***6. La mise en place d'une typologie***

Au-delà du constat que les langues disparaissent, les linguistes ont cherché à analyser les facteurs qui enclenchent une diminution des fonctions et des domaines d'usage d'une langue. Différentes typologies ont donc été théorisées pour mieux comprendre les processus en jeu et, éventuellement, agir pour interrompre le phénomène et maintenir la vitalité de la langue. L'un des systèmes les plus connus est la « Graded Intergenerational Transmission Scale » de Fishman (1991, cité par Costa 2011 : 58).

---

<sup>6</sup> <http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/endangered-languages/atlas-of-languages-in-danger/> consulté le 25/03/2019

<b>Stade 1</b>	Quelques emplois de la langue minoritaire sont disponibles dans l'enseignement supérieur, dans le travail, dans le gouvernement central et dans les médias nationaux.
<b>Stade 2</b>	Les services administratifs de base et les moyens de communication sont disponibles dans la langue minoritaire.
<b>Stade 3</b>	La langue minoritaire est utilisée dans certains domaines du travail moins spécialisée à l'extérieur de la communauté, ce qui implique l'interaction avec les locuteurs de la langue majoritaire.
<b>Stade 4</b>	4a. Des cours sont dispensés dans la langue minoritaire au niveau de l'école de base dans les écoles publiques sous le contrôle du groupe majoritaire. 4b. Des écoles en langue minoritaire existent et sont sous le contrôle du groupe minoritaire.
<b>II. Inversion de l'assimilation linguistique visant à dépasser la diglossie, après l'avoir atteinte</b>	
<b>Stade 5</b>	L'écrit (littéracie) en langue minoritaire est utilisé à la maison, à l'école, dans la communauté. Il est nécessaire de soutenir les mouvements en faveur de la littéracie dans la langue minoritaire, sans compter sur un soutien gouvernemental. C'est le stade qui, étant focalisé sur la littéracie, a affaire, en partie, avec le domaine éducationnel, mais s'appuie uniquement sur les moyens et la volonté de la communauté linguistique.
<b>Stade 6</b>	La langue de la minorité est transmise d'une génération à une autre et est parlée dans une communauté démographiquement concentrée. Il est alors nécessaire de soutenir la langue d'un point de vue institutionnel pour assurer sa continuité entre les générations. C'est le stade où une langue est en attente d'une transmission intergénérationnelle par les jeunes à l'intérieur de leurs familles et à l'intérieur de communautés suffisamment consistantes.
<b>Stade 7</b>	La langue minoritaire est utilisée par la génération la plus ancienne, socialement intégrée et active au niveau ethnolinguistique mais qui n'est plus en âge d'avoir des enfants. Il est alors nécessaire de diffuser la langue auprès de la génération la plus jeune. C'est le stade d'une langue parlée par des locuteurs âgés et en attente d'être réapprise par les jeunes.
<b>Stade 8</b>	La langue minoritaire n'est parlée que par de rares locuteurs âgés et socialement isolés. Il faut alors, récupérer la langue à travers leurs discours et leurs mémoires et l'enseigner à des adultes dispersés démographiquement. C'est le stade d'une langue en voie de disparition qui doit être reconstruite et réapprise.
<b>I. Inversion de l'assimilation linguistique visant à atteindre la diglossie (clarification idéologique préalable)</b>	

Figure 6 : traduction de l'échelle de Fishman par Marisa Cavalli (2005 : 41, cité par Costa, 2011 : 59)

Fishman propose une analyse en plusieurs étapes des différentes situations traversées par une langue en voie de disparition. Mais le modèle est surtout à lire de bas en haut dans une idée de revitalisation vers un premier but qui serait la diglossie puis un second qui donne plus d'indépendance à la langue minoritaire. On est donc passé à une seconde étape dans la pensée des langues en danger par les linguistes : il ne s'agit plus seulement d'alerter et de conserver les langues, mais aussi d'agir concrètement pour limiter

cette disparition, d'où le titre du livre de Fishman de 1991 *Reversing Language Shift : Theoretical and Empirical Foundations of Assistance to Threatened Languages*, en insistant sur « reversing », dans l'idée de faire marche arrière sur le chemin de la déperdition des langues.

Obiero (2006 : 201-226) construit justement son argumentaire sur le fait que, si une période d'alerte et d'analyse des motifs de disparitions est nécessaire pour attirer l'attention des chercheurs, il est devenu, par la suite, plus essentiel encore de mettre en place de réelles solutions pour la revitalisation des langues. Il montre comment le modèle de Fishman a constitué un tournant dans la pensée linguistique sur les langues en danger. Obiero cite aussi Yamamoto (1998) et son modèle en neuf étapes pour le maintien et la promotion des langues, présenté ci-dessous :

- "The existence of a dominant factor in favour of diversity ;
- A strong sense of ethnic identity within the endangered community ;
- The promotion of educational programmes about the endangered language and culture ;
- The creation of bilingual/bicultural programmes ;
- The training of native speakers as teachers ;
- The involvement of the speech community as a whole ;
- The creation of language material that are easy to use ;
- The development of written literature, both traditional and new ; and
- The creation and development of environments in which the language may be used."

L'association de ces facteurs permettrait à une langue de se maintenir et ensuite de développer ses domaines d'usage afin de renforcer sa vitalité. Le rôle essentiel des locuteurs et leur participation est mise en avant puisque les locuteurs et la communauté apparaissent explicitement dans trois facteurs. Ces différents conseils ne sont pas à mettre en place les uns après les autres, chronologiquement, et Obiero insiste justement sur le fait qu'ils sont tous interdépendants. Il ne s'agit donc pas d'un processus à suivre à la lettre qui permettrait à toute langue en danger, quelle que soit la situation, de retrouver une place



majeure dans la communauté, mais plutôt d'une série de points qui sont tous, simultanément, essentiels pour relever la vitalité d'une langue.

Le troisième modèle présenté par Obiero est celui de Crystal (2000). Ce dernier propose six facteurs qui participent à la revitalisation d'une langue :

- "An endangered language will progress if its speakers increase their prestige within the dominant community ;
- An endangered language will progress if its speakers increase their wealth relative to the dominant community ;
- An endangered language will progress if its speakers increase their legitimate power in the eyes of the dominant community ;
- An endangered language will progress if its speakers have a strong presence in the educational system ;
- An endangered language will progress if its speakers can write their language down ; and
- An endangered language will progress if its users can make use of electronic technology".

Les propositions sont très différentes, cette fois sous la forme d'indications qui semblent donner une certitude: si toutes ces recommandations sont mises en place, alors la langue retrouvera une vitalité plus élevée. Les locuteurs sont, là aussi, au centre du processus de revitalisation. Si on retrouve la mention du secteur éducatif, Crystal semble insister, dans ses trois premiers points, sur la perception des locuteurs par la communauté dominante: il s'agit donc plus de représentations que de projets concrets pour la langue comme l'enseignement. Le dernier point, en revanche, est très concret et s'inscrit dans la modernité: au-delà d'un système écrit pour les langues, selon Crystal, il faut aussi un accès aux nouvelles technologies. Cela peut cependant s'avérer compliqué pour des populations habitant dans des régions difficiles à atteindre; on se demande aussi quel est l'objectif final de cette remarque : maîtriser les technologies dans quel but ? Pour mieux enseigner la langue ? Ou pour la diffuser ? Ou pour que la communauté de locuteurs ait accès au numérique comme c'est peut-être le cas pour la communauté dominante, et qu'elle relève ainsi son statut social ? Ce dernier point laisse donc quelques questions en suspension, du moins dans l'extrait cité par Obiero.

D'autres propositions pour la revitalisation, que nous n'analyserons pas ici, sont mentionnées par Obiero, comme Brandt et Ayougman (1989), Hinton et Hayle (2001) dans leur livre *The Green Book of Language Revitalization In Practice*. Nous concluons cette partie sur l'historique des modèles de revitalisation avec le dernier modèle évoqué par Obiero : celui de Grenoble et Whaley (2006), qui est détaillé. Cinq aspects principaux sont développés ensuite en sous-parties :

- Preliminaries to consider before a language revitalization programme kicks off
- Minimizing the effect of potential challenges
- Updating the lexicon
- Creating a literacy programme
- Evaluation of the programme

Il s'agit bien cette fois d'une suite d'étapes chronologiques, qui s'appuient chacune sur la précédente, jusqu'à une évaluation finale qui permettra de redéfinir les buts, les moyens mis en place et les difficultés. Ce que relève Obiero, en mettant en lien ces différentes théories, c'est l'évolution vers une prise de conscience tournée vers l'action. Les linguistes s'appliquent donc davantage à penser aux processus à mettre en place pour revitaliser une langue, ainsi qu'aux moyens possibles pour évaluer cette revitalisation.

En effet, s'il est essentiel d'avoir des buts définis, il est aussi important de faire le point afin d'adapter les moyens mis en œuvre. Dans ce mémoire, nous voulons étudier la représentation qu'ont les locuteurs du processus de revitalisation, précisément pour savoir si, selon eux, un certain succès a déjà été atteint, s'il est possible de réussir complètement et d'atteindre tous les objectifs de la revitalisation.

## **7. La « *spectacularisation*<sup>7</sup> » des langues en danger : critiques et limites de la revitalisation**

La mise en place de différents procédés pour atteindre les objectifs suppose la mise en place d'une politique linguistique : il y aura donc nécessairement un changement sur la

---

<sup>7</sup> Colonna (2013 : 180)

langue, si ce n'est sur sa forme, du moins sur sa fonction. La revitalisation suppose que la langue soit mise au premier plan et fasse l'objet de discussions, éventuellement politiques. L'impact sur la langue peut alors être négatif : les linguistes évoquent avant tout, comme risque dans la revitalisation, la transformation de la langue comme objet du patrimoine, élément d'une identité traditionnelle. Si cela peut donner à la langue une forme d'authenticité qui lui fournira une certaine force, cette transformation entraîne aussi le risque d'une patrimonialisation de la langue, qui devient un objet fixe, dépouillé de ses fonctions communicatives. Dès lors, la langue ne peut plus être utilisée au quotidien, mais seulement pour communiquer une intention. Colonna (2013 : 69) remarque par exemple que « La triangulation de l'espace sociolinguistique du corse a laissé apparaître une nette prédominance du pôle représentationnel et une diminution importante des pratiques. » La valeur symbolique d'une langue risque, en effet, de prendre le dessus sur les pratiques lors de la revitalisation : on accorde à la langue le pouvoir de maintenir une identité culturelle qui serait tout entière en voie de disparition ; la langue ne peut plus, dès lors, garder aussi sa fonction communicative.

Calvet (2002 : 96) remarque aussi cette distance qui risque de s'instaurer entre la langue et les locuteurs lorsqu'on adopte un discours préfabriqué sur la revitalisation, sans s'adapter à chaque situation : il reproche au discours politico-linguistiquement correct de considérer :

« les langues comme patrimoine, comme monuments historiques coupés des locuteurs et de leurs pratiques, [ce qui] nie toute pertinence aux critères sociaux dans les politiques linguistiques. Or, il est un principe que j'aurai à répéter plusieurs fois dans ce livre car il devrait être la base de toute politique linguistique: *les langues sont faites pour servir les hommes, et non pas l'inverse.* »

Dans cet extrait la notion de « patrimoine » est centrale, et nous aurons à revenir sur cette idée tout au long de ce mémoire. Colonna s'intéresse aussi à ce concept de « patrimoine » qui semble revenir dans tous les discours officiels sur la revitalisation : c'est en effet généralement par la sauvegarde du patrimoine qu'on justifie la revitalisation linguistique. Cette justification risque d'entraîner, selon Colonna, une « spectacularisation » de la langue, qui devient en elle-même un objet patrimonial dont l'utilisation s'inscrit dès lors dans une pratique traditionnelle uniquement, au détriment de l'usage courant. Il écrit (2013 : 180), au sujet de la *Convention pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel* de l'Unesco en 2003 : « nous pouvons établir un lien, aussi

ténu soit-il, entre un certain patrimoine et une certaine spectacularisation des langues en danger ».

Par ailleurs, lors de la revitalisation, on accorde à la langue une valeur symbolique extrêmement importante, ce qui en fait une « langue de cœur » selon Colonna. Cette nouvelle vision de la langue risque d'entraîner une forme de culpabilité pour ceux qui n'ont pas accès à la langue, ni par leur famille ni par l'éducation (Colonna, 2013 : 106) : « celle de ne pas parler la "langue du cœur". Dans cette optique, le sujet se considérera donc en fort déficit identitaire ». Cette question se pose aussi pour le Chinuk Wawa : que faire si un enfant de la réserve de Grand Ronde, en Oregon, ne souhaite pas apprendre la langue ? Est-ce qu'il appartient moins à la communauté pour autant, est-ce que son identité est trop différente ? Si la langue assume une fonction identitaire si forte dans le cas des langues minoritaires, il faut en effet se poser la question des membres de la communauté qui n'ont pas accès à la langue.

À l'inverse, lorsque la revitalisation connaît un certain succès, une autre forme de culpabilité peut aussi voir le jour : « Il s'agit de celle qu'une partie de la communauté, corsophone ou non-corsophone, est susceptible de faire peser sur ceux, peu nombreux certes, qui bénéficient des avancées permises par la normalisation partielle du corse. » (2013 : 107). Colonna évoque notamment les professeurs de corse qui sont parfois pointés du doigt, alors même qu'ils participent à la revalorisation de la langue. Certains locuteurs y voient en effet une trahison de la « langue du cœur » et accusent les acteurs institutionnels, qui sont des coupables faciles à trouver ; Colonna montre ainsi qu'on reproche aux professeurs titulaires du CAPES de langue et culture corse de n'être pas aptes à enseigner la langue, sous prétexte qu'ils ne maîtrisent pas la variété souhaitée, tout en leur laissant l'entière responsabilité de transmettre cette langue.

Les problèmes évoqués ci-dessus sont donc des conséquences possibles d'une revitalisation, mais ce sont surtout des problématiques rencontrées par les locuteurs de langues minoritaires de manière plus générale. La revitalisation à proprement parler a pu rencontrer d'autres critiques : Costa (2013) évoque en introduction du numéro 145 de *Langage et Société* le fait qu'on a parfois pu penser que la revitalisation était une sorte de retour en arrière, une requête passéiste qui visait à redonner à la langue un statut qu'elle avait pu avoir auparavant. Il fait cependant l'hypothèse qu'au contraire « les revendications

de maintien, de promotion ou de sauvetage des langues minoritaires nous parlent d'autre chose que de langues » (2013 : 7). Selon l'auteur, qui s'appuie sur Anderson, les mouvements de revitalisation sont généralement liés à d'autres revendications sociales et politiques : il ne faut donc pas les considérer comme un retour en arrière, mais plutôt comme une prise de position très actuelle sur les problèmes sociaux propres à une communauté.

Finalement, les problèmes liés à la revitalisation sont de deux genres : d'un côté une démarche, empreinte de bonne volonté, risque d'assimiler la langue à une culture immatérielle et immuable, effaçant ainsi le caractère nécessairement mouvant d'une langue, d'un autre côté, des personnes extérieures à la communauté de locuteurs et qui ne seraient pas au courant des problématiques sociales pourraient croire que les mouvements de revitalisation sont nécessairement liés à un retour vers le passé et un repli sur soi de la communauté.

## **Partie 2**

-

### **La politique linguistique : acteurs et enjeux**

## Chapitre 4. La politique linguistique : un domaine à mi-chemin entre la science et la politique

### 8. Définition d'une politique linguistique

Les langues peuvent faire l'objet de décisions politiques et chaque gouvernement choisit d'orienter ses décisions d'une manière ou d'une autre. En effet, nous avons déjà dit que le nombre de langues dans le monde dépasse largement le nombre d'États, ce qui suppose des situations de cohabitations plus ou moins pacifiques. Les idéologies politiques se traduisent donc aussi dans les décisions des gouvernements : c'est ainsi que la Troisième République en France s'est attachée à éliminer toutes les langues régionales. Seul le français représente la nation et tous les citoyens doivent parler la même langue (et aucune autre). Un manuel de lecture de 1877, *Le Tour de la France par deux enfants*, raconte l'histoire de deux frères qui visitent toutes les régions de France pour voir la beauté et la grandeur du pays. Lorsqu'ils arrivent en Dauphiné, ils se retrouvent au milieu d'un groupe qui parle « patois » et ne comprend que très peu le français. Le grand frère explique alors à son petit frère que « C'est que tous n'ont pas pu aller à l'école. Mais dans un certain nombre d'années il n'en sera plus ainsi, et par toute la France on saura parler la langue de la patrie » (1889: 165). L'ensemble du texte est marqué de patriotisme (les deux enfants quittent d'ailleurs l'Alsace après son annexion par la Prusse), et ce passage en Dauphiné insiste sur la solitude des enfants qui ne se sentent pas à leur place au milieu d'un groupe qui parle une autre langue, jusqu'à ce que d'autres enfants arrivent qui, eux, ayant été à l'école, parlent français. C'est d'ailleurs uniquement le manque d'éducation qui justifie dans cet extrait l'usage du « patois » et nullement un choix de la part des locuteurs, car s'ils savaient parler français, ils auraient bien sûr choisi cette langue...!

Les décisions politiques de la France au niveau de l'enseignement ont bel et bien par la suite répandu le français dans tous les milieux et toutes les régions. C'est ce type d'action qui constitue une politique linguistique. Calvet (2002 : 15) donne comme définition: « les politiques linguistiques constituent donc des *interventions* sur la langue ou sur les rapports entre les langues ». Le critère essentiel étant ici l'intention d'agir, consciemment. Calvet développe cette idée en détaillant le processus : la situation

linguistique de départ est insatisfaisante, pour une raison ou pour une autre. À partir de là, on définit la situation à laquelle on souhaite aboutir, et finalement on fait des choix pour arriver à passer de la première situation à la deuxième. Selon lui, il y a deux types possibles d'évolution: soit par une « gestion *in vivo* » (2002 : 17), où les locuteurs gèrent eux-mêmes le problème et c'est la pratique sociale qui fait évoluer la situation linguistique ; soit une gestion *in vitro*, c'est-à-dire qui passe par une loi (par exemple donner un système d'écriture, « préparer la langue à remplir des fonctions nouvelles » (2002 : 20), changer le paysage linguistique avec des panneaux bilingues...).

Les deux possibilités, néanmoins, sont le fruit d'une réflexion politique et pas uniquement linguistique. Il s'agit, selon lui (2002 : 24), dans l'étude des politiques linguistiques, de « montrer quelle politique se trouve derrière une politique linguistique ». Les politiques linguistiques qui valorisent une langue permettent en effet de mettre en avant non seulement la langue mais toute une communauté et une culture. Pour un gouvernement cela peut se révéler utile pour développer un discours sur l'identité et le patrimoine, dans un but touristique par exemple. Lorsqu'elles viennent de la population, ces politiques linguistiques sont aussi la traduction d'un mouvement politique militant, selon Costa (2013). Celui-ci s'appuie sur la définition de Wallace, ethnologue américain, de la revitalisation. Ce dernier étudie plutôt des situations de revitalisation culturelle, mais Costa fait le lien avec la revitalisation linguistique.

## **9. En Europe**

### **9.1. La politique linguistique de l'Union Européenne**

Selon le Traité établissant une Constitution pour l'Europe : « La Constitution et le droit adopté par les institutions de l'Union, dans l'exercice des compétences qui sont attribuées à celle-ci, priment le droit des États membres. » (2004 : article I-6). Les États de l'Union Européenne sont donc soumis au droit de l'Union, y compris en termes de politique linguistique. Les deux institutions européennes qui concernent la politique linguistique principalement sont le Parlement Européen et le Conseil de l'Union Européenne, qui partagent la branche législative du pouvoir européen. Le Conseil européen, qui rassemble les chefs d'États des gouvernements, participe aussi à la politique linguistique, en tant que représentant du pouvoir exécutif, fonction qu'il partage avec la Commission Européenne.



Si ces institutions sont à l'origine des décisions et de l'application des politiques linguistiques européennes, d'autres institutions, telles que la Cour de Justice de l'Union Européenne, peuvent intervenir sur des questions linguistiques. Nous avons déjà évoqué la *Charte des langues régionales ou minoritaires* et le fait que, selon le Conseil Constitutionnel, la France ne pouvait pas ratifier cette *Charte* pour son caractère anticonstitutionnel. Nous avons surtout abordé les termes employés par la *Charte*, mais son contenu politique est aussi intéressant à étudier.

Le préambule de la Charte signale en effet que les langues « régionales ou minoritaires » sont défendues au titre que « la protection et la promotion des langues régionales ou minoritaires dans les différents pays et régions d'Europe représentent une contribution importante à la construction d'une Europe fondée sur les principes de la démocratie et de la diversité culturelle »<sup>8</sup>. L'article 7, « Objectifs et principes », précise encore la nécessité d'une reconnaissance « des langues régionales ou minoritaires en tant qu'expression de la richesse culturelle ».

Cette notion de diversité culturelle est au cœur des politiques linguistiques européennes depuis la Charte et c'est ce que remarque Calvet (2002), lorsqu'il montre que les politiques linguistiques européennes modernes tendent toutes vers le même discours : les langues sont toutes égales et par conséquent elles doivent toutes avoir accès aux mêmes domaines, notamment l'éducation, à travers un système écrit standardisé. Il s'appuie sur la notion de Barthes de « ce qui va de soi » pour remettre en question cette égalité des langues : selon lui (2002 : 93) il s'agit seulement d'une pensée « politico-linguistiquement correcte » et d'affirmations qui, « dès qu'elle sont confrontées à des situations concrètes, [apparaissent] comme de "fausses évidences", comme du culturel transformé en naturel, transformation qui représentait pour Roland Barthes la caractéristique principale de l'idéologie ». Le discours majoritaire des institutions européennes a tendance en effet à partir du principe que l'égalité entre les langues passe nécessairement par une diffusion égale des langues. Mais cette pensée pose problème : l'égalité est pensée du bas vers le haut, en prenant comme situation idéale les langues majoritaires d'Europe ; il s'agit bien d'élever, pour ainsi dire, les langues régionales ou minoritaires à la situation parfaite des langues nationales qui, elles, seraient de vraies langues accomplies. Par ailleurs, cela signifie aussi qu'une langue à tradition orale, qui n'a aucune envie ou intérêt à développer

---

<sup>8</sup> <https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168007c07e> consulté le 27/05/19

un système écrit, restera toujours inférieure dans son traitement. Il faut aussi signaler que la pensée « politico-linguistiquement correcte », qui assume que toutes les langues sont égales, ne va pas de soi pour tout le monde : Calvet vise ici les institutions européennes, mais on peut bien sûr imaginer que « ce qui va de soi » pour un individu qui n'est pas impliqué dans la politique linguistique européenne est complètement différent ; les locuteurs de langues en danger sont d'ailleurs souvent les premiers à dire que leur langue n'est pas égale à la langue dominante.

Comme c'est souvent le cas, finalement, en Europe, l'égalité est pensée à travers l'uniformité et l'effacement des différences au profit des langues dominantes. Il semble même que l'Europe soit plus prête à entreprendre de grands travaux, éventuellement coûteux, pour développer un système écrit et former des enseignants pour un certain nombre de langues (au-delà de ce discours les actions entreprises en réalité sont différentes), plutôt que de remettre en question notre perception des langues. Calvet (2002 : 94) va plus loin et se demande :

« si ce discours PLC (toutes les langues sont égales, toutes doivent être protégées, toutes doivent être écrites, toutes doivent être enseignées...) ne témoigne pas plutôt d'une forme originale d'impérialisme bardé de bonne conscience: toutes les langues du monde doivent remplir les mêmes fonctions que celles que remplissent les langues des États européens... ».

La défense des langues en danger prendrait donc parfois la forme d'un « green washing » linguistique, où l'État se construit une image plus positive et qui correspond aux idéaux internationaux, mais sans prendre en compte la réalité de chaque situation.

## ***9.2. La politique linguistique de la France***

En 1539 l'ordonnance de Villers-Cotterêts désigne la langue française comme langue de la politique du royaume. Plus tard, l'article 2 de la Constitution de la Ve République, en 1958, indique que « La langue de la République est le français »<sup>9</sup>. Il semble y avoir consensus dans la politique linguistique française depuis plusieurs siècles pour une prévalence du français, valorisé et défendu à plusieurs reprises. L'intérêt pour les langues dite régionales ou minoritaires est donc beaucoup plus récent et s'inscrit dans une pensée de la diversité culturelle au niveau international.

---

<sup>9</sup> <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-juridiques> consulté le 25/04/19

Le Comité consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne créé par la ministre de la Culture et de la Communication en 2013 avait pour mission d'analyser la situation des langues de France et de proposer des actions qui pourraient être mises en place par les institutions françaises. Dans ce cadre, le Comité a interrogé « de nombreux élus, acteurs associatifs, responsables éducatifs, culturels, de médias, universitaires, experts, représentatifs des principales langues parlées en France, en métropole comme dans les Outre-mer. » (Paumier, 2013 : 8). Cette étude devait donc à la fois évaluer la situation actuelle et suggérer des pistes pour l'avenir; il est intéressant de constater que dès l'introduction les personnes interrogées sont des représentants légaux (élus) ou des scientifiques. Il ne semble pas que les populations de locuteurs aient été prises en compte autrement que via ces représentants.

L'introduction du rapport précise bien qu'il ne s'agit pas de s'opposer au « problème constitutionnel » (2013 : 8) que constitue la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, mais seulement de considérer quelles seraient les implications pour la France si cette Charte était ratifiée.

Le Comité (2013 : 9) a relevé quatre priorités dans la politique linguistique française :

« > la préservation et la protection de toutes les langues de France et en particulier des plus précaires, en tant que partie intégrante du patrimoine national. Cet objectif est, pour les langues régionales, de valeur constitutionnelle depuis la réforme de 2008 et l'introduction dans la Constitution de l'article 75-1 suivant lequel « les langues régionales appartiennent au patrimoine de la France » ;

> la vitalité de l'ensemble des langues parlées sur le territoire métropolitain et dans les Outre-mer, qu'il s'agisse de langues régionales historiquement pratiquées sur le territoire français, ou des langues issues des vagues migratoires récentes ;

> le développement économique et, plus particulièrement, le développement de l'emploi et la conquête des marchés extérieurs ; la solidarité et l'action sociale, plus particulièrement l'intégration des populations, et, en premier lieu, en métropole et dans les Outre-mer, celles dont le français n'est pas la langue d'origine ;

> le respect des engagements internationaux de la France. »

On remarque tout d'abord que le Comité s'appuie sur la Constitution et plus particulièrement sur l'idée que les langues dites régionales « appartiennent » au patrimoine de la France. Elles n'en font pas seulement partie, selon cette formulation : elles sont même la responsabilité du patrimoine français. Une fois encore, la remarque de Calvet paraît juste : les langues sont défendues et considérées uniquement comme des objets patrimoniaux, existant indépendamment de leurs locuteurs. Cela semble se confirmer avec la remarque sur la nécessité de participer à « l'intégration des populations ». Ce terme d'intégration est souvent problématique en politique, puisqu'il peut sembler proche d'une assimilation qui viserait à effacer les différences culturelles d'une partie de la population au profit d'une autre. On peut donc se demander sous quels termes cette intégration est envisagée : il peut y avoir désaccord entre la vision patrimoniale, qui fait de toutes les langues de France un patrimoine appartenant à la France et la vision plus sociale qui associe les locuteurs, qui ont probablement différentes origines, et leur langue.

Si on regarde plus précisément le cas de la Corse, en tant que collectivité territoriale on constate qu'elle a plus d'indépendance que les régions ; elle a notamment sa propre Assemblée et son Conseil exécutif, elle peut donc mener, dans une certaine mesure, sa propre politique linguistique. Actuellement la majorité dans ces deux institutions est à la coalition Pè a Corsica, qui milite pour plus d'autonomie, avec à la tête du Conseil exécutif Gilles Simeoni. Le fait que des politiques autant engagées pour la cause corse soient représentées dans les deux plus grandes institutions de la collectivité peut probablement avoir un impact sur la place de la langue corse dans le futur, mais aussi sur les représentations.

Si, à l'heure actuelle, il n'y a pas d'étude précise sur l'évolution des représentations à la suite des élections de 2017, la politique linguistique a été influencée par ces résultats, puisque l'une des demandes principales de l'union nationaliste était la reconnaissance du corse comme langue co-officielle, ce que le président Macron a rejeté, lors d'un discours à Bastia en février 2018 (Fazi 2018). Rappelons que l'Assemblée de Corse a voté la coofficialité du corse en 2013, mais cette motion est estimée non constitutionnelle. Les études sur les élections corses de 2017 remarquent cependant aussi que le taux d'abstention était particulièrement élevé. Fazi (2018 : 6) remarque par exemple que, « avec 52,10 % de participation au premier tour et 52,59 % au second, le scrutin de 2017 constitue une anomalie d'autant plus frappante qu'il s'agissait d'élire les responsables d'une collectivité

aux pouvoirs et moyens largement accrus ». Le résultat de ces élections pose des difficultés d'analyse pour les chercheurs, notamment ce taux d'abstention, pour des élections si importantes.

Il est intéressant d'ailleurs de constater, que tous les documents portant sur la langue corse que nous avons trouvés datés d'après les élections de 2017 n'évoquent pas ce tournant politique. Les articles qui parlent des élections sont purement politiques et n'évoquent pas la question linguistique. On peut se demander si l'idée que la langue corse est nécessairement associée aux partis au pouvoir a poussé les auteurs à penser que l'ensemble de la population qui a voté pour ces partis accepte du même coup tous leurs projets pour la langue. Il faudrait cependant voir plus en détail le point de vue des individus, mais aussi l'impact réel de la politique linguistique: depuis le moment du vote où l'union nationaliste avait comme projet de rendre le corse langue officielle, qu'est-ce qui a véritablement été mis en place ? Un seul article récent aborde la question: Martinetti (2018 : 121) écrit que, en matière de politique linguistique :

« Malgré les efforts réalisés, c'est l'insatisfaction qui semble dominer comme le laisse penser par exemple une manifestation de l'Associu di i parenti Corsi de Porto-Vecchio en novembre 2017 qui déplore l'abandon de l'enseignement du corse par les élèves au collège et au lycée et leur incapacité à s'exprimer en corse. »

Remarquons que, s'il s'agit bien d'une protestation récente, cette manifestation a néanmoins eu lieu un mois avant les élections territoriales, et ne reflètent donc pas la politique linguistique de l'union nationaliste. L'auteur remarque néanmoins que le débat semble s'ouvrir à nouveau sur la question de l'enseignement de la langue corse, ainsi que l'enseignement de l'italien. Sur le site de la Collectivité de Corse<sup>10</sup>, l'usage de la langue est aussi intéressant : le titre est écrit en corse et en français, puis les titres de rubriques (« l'istituzione », « pulitica regionale » par exemple) sont en corse mais les menus déroulant en français. Si c'est le corse qui paraît le plus présent, le français est en réalité majoritaire. C'est un exemple de l'usage du corse pour signaler une identité plutôt que pour transmettre: lorsqu'il s'agit d'écrire des articles accessibles à tous, le français revient en usage.

Ajoutons que la collectivité organise le 26 avril une « Festa di a Lingua corsa ». Le dossier de presse (bilingue) précise :

---

<sup>10</sup> <https://www.isula.corsica/> consulté le 14/05/19

« L'objectif stratégique de Lingua 2020 – reposant sur le moyen stratégique que représente la coofficialité — est donc de promouvoir l'usage de la langue corse dans tous les domaines d'usage possibles d'une langue vivante et officielle, sans volonté d'hégémonie ou de monopole. »

Plusieurs événements vont donc être développés au cours de l'année, ce qui laisse penser que la politique linguistique reste une priorité en Corse avec l'élection de l'union nationaliste.

## **10. En Amérique du Nord/Aux États-Unis**

### **10.1. La politique linguistique au niveau fédéral**

Aux États-Unis, il n'y aucune langue officielle au niveau fédéral, mais, historiquement, l'anglais a été imposé très rapidement. Le président Théodore Roosevelt dira par exemple (Philipson, 2012 : 210) : « We have room for but one langue, and that is the English language ». Warhol (2011) rappelle aussi que des politiques linguistiques ont été mises en place très tôt dans l'histoire des États-Unis afin de contrôler les langues indigènes : dès les années 1770, le gouvernement fédéral a pris en charge l'éducation des enfants natifs afin d'assurer une assimilation et une éducation entièrement en anglais.

En Amérique du Nord, le lien entre les langues indigènes et le gouvernement fédéral est donc marqué par l'histoire des « boarding schools », ces établissements où étaient envoyés les jeunes natifs pour un enseignement américain et où il leur était interdit de parler leur langue maternelle ; il était obligatoire d'y envoyer les jeunes de 1879 à 1934 . McCarty (2012 : 557) note que « these experiences left a residue of linguistic shame, leading many parents to socialize their children in English ». Depuis, la législation a évolué et McCarty évoque par exemple la fin de la ségrégation dans les écoles en 1954, ou le *Indian Self-Determination and Education Assistance Act* de 1975 qui a permis aux différentes tribus de créer leurs propres écoles. Il y a aujourd'hui 122 écoles contrôlées par des communautés indigènes selon McCarty. Ces écoles n'ont pas nécessairement des programmes bilingues, mais elles proposent toujours une éducation bi-culturelle, qui prend en compte la culture et les valeurs de chaque tribu. Les programmes des écoles bilingues de Hawaii sont régulièrement cités comme des exemples de revitalisation plutôt réussie : la langue a évolué en plusieurs étapes, en commençant par sa reconnaissance comme langue officielle de l'État en 1978 (Luning et Yamauchi, 2010 : 208). En 1987, le programme d'immersion Papahuna Kaiapuni est lancé par le département de l'éducation de l'État hawaïen (Luning et Yamauchi, 2010 : 208), et en 1999 les premiers élèves engagés dans ce programme finissent le lycée. À cette même date on compte 1700 élèves au total qui participent au programme, ce que Luning et Yamauchi (2010) considèrent un succès et surtout une grosse augmentation par rapport aux nombres précédents.

Mais si le hawaïen a pu connaître ce succès, ce n'est pas le cas de toutes les langues amérindiennes. McCarty (2012 : 549) remarque par exemple que « Today, all Native American languages are threatened, making language revival, revitalization and maintenance the primary language planning and policy goals. » Plusieurs dates sont importantes en ce qui concerne les politiques linguistiques portant sur les langues indigènes. Pour en indiquer quelques unes :

Le *Bilingual Education Act* de 1968 et l'*Indian Education Act* de 1972 sont cités par Warhol (2011 : 2) comme des étapes clés dans l'autonomisation des communautés indigènes pour l'enseignement de leur langue.

En 1990, avec le *Native American Languages Act* (NALA), le gouvernement fédéral américain déclare « préserver, protéger et promouvoir les droits et la liberté des Natifs américains d'utiliser, pratiquer et développer les langues natives américaines » (*Native American Languages Act* sect.104). Warhol (2011) remarque cependant que, si ce texte législatif contient des indications sur la direction à prendre par le gouvernement fédéral, il n'y a aucune obligation à réellement mettre en place des aides pour l'enseignement des langues indigènes. Malgré ces limites, Warhol (2011 : 3) fait remarquer que cette loi constitue « la seule prise de position officielle et explicite du gouvernement fédéral sur les langues aux États-Unis ».

Le *Esther Martinez Native American Languages Preservation Act* en 2006 constitue une étape supplémentaire, en définissant des bourses distribuées aux communautés par l'Administration for Native Americans, dans le but précis de développer des programmes scolaires bilingues.

On remarque une évolution dans la prise en compte des langues indigènes par le gouvernement fédéral: après une première réflexion générale sur l'éducation dans les communautés indigènes (*Indian Education Act*), les lois se concentrent plus sur la langue (*Native American Languages Act*) et finalement les textes législatifs prennent même en compte la disparition des langues et évoquent la « préservation » qui doit être mise en place (*Native American Languages Preservation Act*). Les politiques linguistiques américaines se font donc de plus en plus précises, au niveau fédéral, et ce grâce à l'intervention constante des communautés de locuteurs. Warhol (2011 : 3) remarque en effet que les « éducateurs et activistes natifs américains ont cherché une protection fédérale pour leurs langues ». Luning et Yamauchi (2010: 221) remarquent aussi, dans le cas de la



revitalisation de l'hawaïen, que « La participation politique des familles est un des aspects distinctifs du programme Kaiapuni ». Nous verrons ci-dessous que c'est aussi le cas pour le Chinuk Wawa, où les locuteurs et les enseignants sont réellement les premiers acteurs de la revitalisation.

Il s'agit peut-être là d'un des aspects clés de la revitalisation et de la politique linguistique pour l'ensemble des langues indigènes. En effet, Warhol rappelle que les communautés natives américaines ont un statut particulier et que le gouvernement fédéral reconnaît, dans une certaine mesure, leur indépendance, ce qui leur permet de prendre des décisions souveraines concernant leur éducation.

Cette indépendance est essentielle pour notre recherche sur la représentation et la perception que se font les locuteurs de leur langue et du processus de revitalisation, puisqu'elle aura un impact sur la vision qu'ils ont pour leur langue dans le futur. L'indépendance entraîne une liberté certaine, mais aussi une grande responsabilité et éventuellement une forme d'isolement. Cela peut convenir à des communautés qui souhaitent justement maintenir la langue dans leur communauté, mais, par comparaison avec des situations comme le corse, qui est plus soumis aux politiques nationales françaises et européennes, l'indépendance entraîne moins de soutien extérieur.

Un autre acte essentiel de la politique linguistique américaine est le *No Child Left Behind* (NCLB) *act* de 2001. Il est intéressant de noter que si on entre « no child left behind » dans la barre de recherche Google Scholar, les résultats qui apparaissent montrent immédiatement des avis plutôt négatifs. Google propose en recherche associée « **failed promise child left behind act** ». Les résultats proposent des titres comme « Race, inequality and educational accountability : The irony of 'No Child Left Behind' », « Many children left behind : How the No Child Left Behind Act is damaging our children and our schools ». L'objectif déclaré de cette loi, passée sous la présidence de Georges Bush, était de réduire l'écart de réussite scolaire entre les différentes populations. Les chercheurs semblent en revanche s'accorder à dire que cette loi a surtout eu pour effet de rabaisser les enfants qui avaient des difficultés avec l'anglais en imposant un système de test standardisé qui ne convenait pas. Comme remarque Wright (2007 : 1) :

« There is a growing recognition of the need for Americans who are proficient in languages other than English; however, there is a great disconnect between these needs, state English-only education policies, and current federal education policy as realized through the No Child Left Behind Act (NCLB) of 2001 »

Il remarque notamment que le NCLB Act n'interdit pas une éducation bilingue, mais insiste tellement sur la nécessité pour tous les élèves de passer des tests standardisés en anglais qu'il limite la possibilité et les moyens financiers pour les écoles pour développer des programmes bilingues, y compris dans les langues indigènes. Il constate par exemple que dans la Réserve Navajo où il a mené des entretiens, un programme d'immersion a été fermé et remplacé par des classes en anglais où les professeurs pouvaient prendre 30 minutes par jour pour parler en Navajo.

Cette loi, passée au niveau fédéral, a donc eu un impact important sur les programmes scolaires bilingues, mais dans le cas étudié par Wright, c'est aussi les lois californiennes qui ont eu un rôle important. En effet, il ne faut pas sous-estimer aux États-Unis l'indépendance politique de chaque État et la relative autonomie des réserves qui sont leur propre entité politique.

## ***10.2. La politique linguistique au niveau étatique et tribal***

La forme même du gouvernement américain suppose une différence de traitement par rapport à la France : nous avons rappelé que les États-Unis n'ont pas de langue officielle dans la Constitution, mais Warhol signale que trente-deux des cinquante États américains ont, en revanche, reconnu l'anglais comme langue officielle (2011 : 1). Lorsqu'on étudie les politiques linguistiques aux États-Unis, il faut donc bien prendre en compte le fait qu'il s'agit d'un gouvernement fédéral, où les États sont beaucoup plus indépendants que les régions françaises.

Le seul État américain à reconnaître une langue indigène comme co-officielle avec l'anglais est l'État d'Hawaii, où la revitalisation, comme nous l'avons dit, a été très efficace et soutenue par la population qui a milité politiquement. L'État de l'Oregon, concerné par le Chinuk Wawa, n'a pris qu'en 2003 des dispositions pour mettre en place la loi NALA de 1990.

D'autres États ont été particulièrement actifs pour la valorisation des langues indigènes : Warhol mentionne l'État du Dakota ainsi que celui du Minnesota, qui a investi 1,9 million de dollars en 2009 pour l'enseignement de l'Ojibwé, ou encore le Nouveau-Mexique qui, en 2003, a prévu un fonds de 2,5 millions de dollars pour l'enseignement des langues indigènes de l'État, notamment la création d'une certification pour les enseignants de langues reconnues par l'État.

Selon Warhol, les différentes communautés indigènes à travers les États-Unis ont pu aussi parfois mettre en place leurs propres politiques linguistiques. Ces politiques, cependant, sont des décisions prises par le conseil tribal des communautés ou réserves, et, si elles s'appliquent de fait à la communauté concernée, elles ne sont pas nécessairement reconnues au niveau des États.

La prise de décision semble donc s'être déplacée depuis les années 1990 du gouvernement fédéral aux entités plus petites que sont les communautés. On remarque aussi que les gouvernements des différents États américains ont en réalité le pouvoir de soutenir la revitalisation des langues indigènes, malgré la reconnaissance de l'anglais comme unique langue officielle ou malgré les possibles oppositions fédérales. Les États qui ont décidé de ne pas soutenir dans les langues indigènes ou minoritaires le font par choix et non par nécessité politique : Warhol explique bien que les supports mis en place par certains États sont contradictoires avec la loi *No Child Left Behind* qui intervient au niveau fédéral. Il convient donc de prendre en compte les différents États comme des intervenants avec différentes motivations dans la revitalisation. Puisque nous cherchons à analyser le rapport des locuteurs avec les gouvernements dans le processus de revitalisation, il peut être intéressant de réfléchir au fait que les locuteurs auront probablement plus ou moins confiance dans leur gouvernement selon les lois qui ont été mises en place auparavant. De futures enquêtes pourraient aussi porter sur la connaissance que les locuteurs ont des politiques linguistiques fédérales et étatiques: les locuteurs de langues indigènes au Nouveau-Mexique savent-ils que l'État compte parmi ceux qui fournissent le plus d'aide pour l'enseignement ? À l'inverse, les locuteurs des autres États savent-ils ce qui s'est fait au Nouveau-Mexique et au Minnesota, ou à Hawaii, et peuvent-ils exiger le même type d'action de la part de leur État ?

## Chapitre 5. Comment se définissent les limites d'une communauté linguistique ?

### *11. Les locuteurs, les premiers acteurs de la revitalisation*

#### *11.1. Le Chinuk Wawa : une langue indigène qui n'est pas limitée à la réserve*

Le Chinuk Wawa a survécu pendant une assez longue période et sur une large portion géographique, et certains chercheurs rapportent qu'elle a été parlée de la Californie jusqu'à l'Alaska (Campbell, 1997). Son succès est tel que l'ethnologue, Horacio Hale, écrit en 1890 : « There too the Indian tribes are not likely to die out. [...] This commerce will probably be carried on for centuries by means of the Trade Language ». Il utilise ici une autre appellation pour le Chinuk Wawa : le « trade language », c'est-à-dire la langue du commerce. Il rapporte aussi que, lors de son voyage en Oregon dans les années 1840, les enfants parlent Chinuk Wawa comme langue maternelle. Son hypothèse, malheureusement, n'a pas été confirmée et la langue a connu un déclin rapide avec l'arrivée massive de l'anglais et surtout le confinement des populations indigènes dans les réserves mises en place par le gouvernement américain. La réserve de Grand Ronde où est parlé le Chinuk Wawa aujourd'hui a été instaurée en 1857<sup>11</sup> et comprend aujourd'hui vingt-six tribus différentes. Le déplacement forcé des tribus vers la réserve à travers l'Oregon a été appelée « Trail of Tears » en souvenir du traumatisme causé. La Confédération des Tribus de Grand Ronde est actuellement reconnue au niveau fédéral. Elle est dirigée par un Conseil Tribal, constitué de neuf membres élus. Les revenus principaux de la Confédération sont les gains du casino et la vente de bois.

C'est cette même confédération qui est au cœur d'un grand projet pour documenter le Chinuk Wawa avec la mise en place en 2012 d'un dictionnaire établi sur la base du parler des anciens (*elders*), avec l'aide des enseignants et le soutien d'un linguiste de l'Université d'Oregon, Henry Zenk. Le rôle des anciens, au cœur de la pensée sur la langue Chinuk Wawa, inscrit ainsi la revitalisation dans un enracinement familial et hiérarchique. Si l'enseignement ne s'appuie pas autant sur une pensée de transmission verticale, la langue, comme système, est bien pensée comme un héritage reçu des ancêtres.

---

<sup>11</sup> <https://www.grandronde.org/> consulté le 13/03/2019

Le dictionnaire contient aussi une description de la langue et de la prononciation, ainsi que des notes étymologiques pour chaque entrée. Ce projet a reçu le soutien financier du département culturel de la réserve. Ce dictionnaire vient soutenir les différentes classes qui existent pour apprendre le Chinuk Wawa. Il existe en effet au sein de la réserve un programme en immersion pour les enfants, mais aussi des cours pour adultes, dispensés à la réserve, ou dans les villes de Portland et Eugene, ainsi que des cours indépendants de la réserve (Johnson, 2013).

Parmi les échanges que j'ai pu avoir par email avec des locuteurs de Chinuk Wawa, certains m'ont confirmé que la communauté de Grand Ronde était au cœur du projet de revitalisation. Une enseignante m'a par exemple écrit (email complet en annexe 6) : « I feel like we want to keep the decisions about our language within our community ». Il s'agit donc d'une prise de position, où seules les personnes pour qui le Chinuk Wawa a une importance identitaire forte peuvent participer aux décisions concernant la revitalisation. Cela exclut nécessairement toute institution extérieure à la réserve. Mais dans le même temps, toutes les personnes qui ont répondu à mes emails étaient très enthousiastes et ont proposé leur aide, ce qui laisse deviner que ma présence en tant que Française et mon intérêt pour leur langue n'est pas rejeté pour autant. On peut penser, en toute logique, que mon intérêt est accepté tant que ma position reste celle d'une observatrice et pas celle d'une régulatrice.

### ***11.2. Le corse : quel rapport entre locuteurs, professeurs et politiques ?***

Comme nous l'avons dit, les médias semblent jouer un rôle important dans la revitalisation du corse. Mais le statut même actuel du corse peut être remis en question : ainsi Colonna (2013 : 37) reprend les critères de l'Unesco pour estimer le degré de vitalité d'une langue, et, tout en rappelant que plusieurs situations sont difficiles à estimer, il conclut que :

« Le corse n'est pas mort ou inexistant mais son avenir en tant qu'outil de communication est fortement compromis. Ainsi, sa vitalité oscille entre une tendance à l'acquisition *précaire* de nouvelles compétences et une tendance à la perte des usages qui au final en font une langue *en danger*. »

L'une des difficultés rencontrées par le corse semble être la transmission entre générations. En effet, s'il faut compter les médias parmi les acteurs au cœur du processus de revitalisation du corse, les locuteurs restent l'élément majeur, par leur usage quotidien

de la langue. Moracchini (2005 : 23) montre par exemple en s'appuyant sur « l'enquête famille » de 1999 que « il y a toujours moins de personnes qui discutent en corse que de personnes qui ont été élevées dans un environnement corsophone ».

Ainsi, le fait d'avoir des parents locuteurs de corse ne suffit pas à assurer l'utilisation du corse par les enfants. Moracchini (2005 : 27) ajoute cependant que, en ce qui concerne les résultats de « l'enquête famille » : « c'est riche mais "faiblement informatif", comme une carte à l'échelle trop grande, si on considère la famille comme une instance privilégiée de transmission (ou de rupture de transmission) des langues ». En effet, selon elle, il faut être particulièrement prudent en analysant les résultats car les questions peuvent être interprétées de différentes manières par les personnes interrogées; la famille est donc au centre de la problématique, mais l'outil ne permet pas d'étudier assez précisément les processus de transmission.

La question de la transmission intergénérationnelle revient régulièrement dans les études de langues en danger. Colonna (2013 : 41) évoque cette notion aussi, lorsqu'il écrit : « La famille, lieu par excellence du domaine privé, est mythifiée et considérée comme le dépositaire et le moyen de transmission quasi unique d'une langue associé à l'identité et à la culture ». Lorsque des étudiants d'université sont interrogés, ils répondent en effet à 40% avoir appris le corse en famille de façon régulière, tandis que, d'après une autre évaluation, citée par Colonna, et effectuée par l'université sur 452 étudiants de licence, seuls 25% possèdent un bon niveau aussi bien pour la compréhension que pour la production. Colonna (2013 : 46) conclut que « le corse n'est aujourd'hui pour la jeunesse insulaire "ni langue maternelle, ni langue étrangère" ». L'idée de la famille comme lieu par excellence de la transmission linguistique a donc dépassé le domaine scientifique de la linguistique pour entrer dans l'imaginaire commun. Depuis l'époque où Fishman théorisait son échelle *inter-générationnelle*, l'idée qu'une langue minoritaire ne puisse survivre que grâce au cercle familial a pénétré l'opinion publique.

La question de la transmission linguistique est donc au cœur des problématiques corses. Le schéma habituel des parents qui transmettent leur langue à leurs enfants ne semble pas fonctionner pleinement. On peut dès lors envisager d'autres schémas de transmission. Barontini (2014 : 40) évoque les limites de la notion de transmission, en remettant en question le modèle de transmission trigénérationnelle, qui serait : « une vision globalisante et schématique qui gomme la complexité des processus étudiés ». Selon ce schéma, appliqué plutôt aux populations immigrées dans des pays où l'on parle une autre

langue que leur langue maternelle, les parents à leur arrivée parlent uniquement leur L1 et apprennent assez la langue pour s'en sortir au quotidien. Les enfants, ensuite, sont bilingues et maîtrisent la langue de leurs parents et celle du pays, cependant il ne s'agit pas nécessairement d'un bilinguisme équilibré pour tous. Les petits-enfants, finalement, redeviennent monolingues, mais dans la langue nationale. Ce modèle, résumé ici dans ces grandes lignes, permet de schématiser le changement linguistique, mais il est trop imparfait pour prendre en compte la multiplicité des situations, selon Barontini. On peut finalement imaginer une utilisation de ce modèle pour analyser, avec des données quantitatives à l'appui, la transmission d'une langue, mais accompagné d'autres analyses sociolinguistiques qui définissent plus en détail chaque situation, l'essentiel étant de garder un regard critique et de ne pas admettre que le modèle tri-générationnel est automatiquement vrai et applicable à toute situation sans réserves. Dans le cas d'une langue qui disparaît à l'endroit même où elle était parlée, comme c'est le cas pour le corse et le Chinuk Wawa, ce modèle trigénérationnel ne convient pas non plus. Barontini insiste sur le fait qu'il faut envisager la transmission comme un processus dynamique, ce qui convient aussi pour les langues en danger, et pas seulement les langues en situation d'immigration. Il faut donc remettre en question la transmission comme passage d'un savoir ou d'une connaissance qui resterait identique, et réfléchir plutôt à la transmission comme une appropriation, qui entraîne nécessairement un changement sur le savoir transmis. Selon Barontini, les études sur la transmission linguistique se concentrent trop sur les parents et oublient l'implication des enfants, qui est tout autant essentielle pour qu'il puisse y avoir transmission. Elle cite (2014 : 48) Filhon (2009 : 90) qui écrit que la transmission contient aussi « une part d'innovation, de construction à l'origine même du changement social ». Merle, Matthey, Bonsignori et Fibbi (2010 : 19) montrent aussi que, dans le cas de l'espagnol en Suisse, le rapport entre les grands-parents et les petits-enfants joue un rôle important : « Adopter le mode de garde des grands-parents pour les G3 quand les G2 travaillent fait que les G1 se voient investis d'un rôle plus ou moins déterminant dans le maintien intergénérationnel de la langue d'origine » (où G1, G2 et G3 désignent les trois générations d'une famille, G1 les grands-parents arrivés en Suisse à l'âge de travailler, G2 les parents nés en Suisse ou arrivés jeunes et G3 les petits-enfants). Donner un rôle aux grands-parents permet dans ce cas de les faire participer plus activement à la transmission même directement avec leurs petits-enfants.

C'est ce que constate aussi Colonna (2013). Il explique par exemple que, parmi les quatre professeurs titulaires du CAPES Langue et Culture Corses qu'il a interrogés, un seul a appris le corse comme langue maternelle en même temps que le français. Les trois autres, en revanche, parlaient français avec l'ensemble de leur famille lorsqu'ils étaient enfants, mais, depuis qu'ils parlent le corse, c'est la seule langue qu'ils utilisent avec leurs grand-mères. Colonna (2013 : 90) analyse cette situation de la manière suivante :

« Ces différents cas nous permettent d'évoquer le corse comme *langue inversée* (Lenclud, 1987 ; Davallon, 2000), concept relatif à la tradition et la constitution du patrimoine qui irait du présent vers le passé et non l'inverse. Ici, le locuteur de corse choisit sa langue de communication avec ses ascendants alors qu'habituellement ce sont ces derniers qui l'imposent à leurs descendants ».

Dans le processus de revitalisation, cette transmission inversée va donc jouer un rôle essentiel. Elle suppose la participation active de tous les locuteurs et permet de redonner à la langue sa fonction communicative, au-delà de sa valeur symbolique. Colonna rappelle aussi Dalbera-Stefanaggi (2001 : 257, cité par Colonna, 2013 : 90), qui fait une distinction entre le « corse hérité, parlé comme langue maternelle et issu de la famille », et le « corse élaboré correspondant à une identité qui se dit ». Il y a, selon cette distinction, une volonté forte de se déclarer comme locuteur de corse même chez ceux qui ont acquis la langue plus tard dans la vie. Cet écart, entre pratique déclarée et pratique réelle, a été remarqué notamment par. Giles et Billings (2004 : 201), qui écrivent justement que « Although early social psychological research on attitudes implicitly assumed that by understanding a person's attitudes one could predict behavior, contemporary research is far more critical. » Nous prendrons donc soin, conformément aux habitudes de la sociolinguistique, de séparer le discours que les locuteurs peuvent tenir de leur attitude.

Pour le corse comme pour le Chinuk Wawa, il existe une communauté qui est justifiée à apprendre la langue, grâce à son identité (en tant que corse ou appartenant à la réserve de Grand Ronde). Tous les individus dans cette communauté sont en quelque sorte responsabilisés par la possibilité qui leur est donnée d'apprendre la langue. Dans le cas du corse, cela a permis à certains locuteurs de renouer avec les générations précédentes de leurs familles et ainsi de réveiller un lien de transmission. On peut considérer que cela fait partie aussi de la revitalisation: il ne s'agit pas seulement de donner aux locuteurs des connaissances suffisantes pour qu'ils parlent la langue à leurs enfants dans le futur, mais aussi de leur montrer que parler la langue leur permet d'avoir un nouveau contact avec



leurs parents ou grands-parents. Les populations âgées, qui sont souvent données comme des indicateurs de la disparition d'une langue, doivent être intégrées dans le processus de revitalisation.

Finalement, si on reprend la distinction de Calvet entre une politique linguistique *in vivo* ou *in vitro* (2002 : 17-19), il semble que le corse correspond bien à une situation *in vitro*. Pour rappel, selon la distinction de Calvet, la politique linguistique *in vivo* suppose une action de la part des locuteurs, qui évolue en fonction de l'utilisation de la langue et des besoins, tandis que la gestion *in vitro* comprend une politique linguistique avec un regard extérieur, qui passe par une législation et une application plus administrative. Même si les locuteurs et les militants ont joué et continuent à jouer un rôle important dans l'évolution politique du corse, les institutions gouvernementales ont une place centrale dans la prise de décision, ce qui nous permet d'y voir une gestion plutôt *in vitro*. Dans le cas du Chinuk Wawa, en revanche, les locuteurs n'ont pas été confrontés à la législation de la même manière et ils se sont impliqués dans la revitalisation sur la base de leur besoins et envies, en mettant en place les mesures qui leurs paraissaient essentielles.

## ***12. La question des représentations et perceptions***

Comme nous l'avons dit en première partie, les locuteurs ont souvent été oubliés dans les premières études sur la revitalisation, ou alors utilisés comme figures dramatiques pour la rhétorique alarmiste, à l'exemple de l'image du « dernier locuteur », qui serait à lui seul le représentant de toute une culture sur le point de mourir. Dans ce mémoire, nous avons fait le choix de réfléchir sur les perceptions des locuteurs et leurs représentations, au plus près donc de leur point de vue. En effet, la notion même de communauté linguistique, qui est au cœur de notre recherche, est problématique et il est donc essentiel d'obtenir le point de vue des locuteurs sur cet aspect.

Costa (2011 : 73-76) évoque plusieurs études qui partent du principe qu'il y a un groupe pré-existant à la disparition ou diminution d'usage d'une langue et que la revitalisation est une action qui permet de renforcer les liens au sein de ce groupe et de retrouver une identité commune qui existait pleinement avant le contact avec d'autres langues. Il précise (2013 : 78): « Autrement dit, ce que nous appelons « revitalisation »

linguistique, et que nous précisons plus loin, loin d'être un phénomène linguistique, est avant tout un phénomène social, interprétable en termes de communauté imaginée ».

C'est cette notion de communauté imaginée, issue d'Anderson (1991), qui va jouer un rôle central dans notre analyse de la revitalisation et de l'impact des institutions gouvernementales : si l'ensemble des locuteurs a un sens fort de la communauté et participe à la construction de cette image de la communauté à travers la langue, un gouvernement extérieur risque d'avoir moins de légitimité. Si en revanche, la communauté s' imagine et se pense surtout à travers les efforts communs entrepris pour la revitalisation, plutôt qu'à travers une pensée de la langue ancestrale, peut-être qu'un gouvernement, avec ce qu'il apporte d'officiel et d'outils pratiques, peut être mieux perçu.

Si, comme le note Costa (2011 : 91), la revitalisation est un « phénomène social » autant qu'un « phénomène linguistique », son étude doit nécessairement être sociale aussi. Costa appuie sa remarque aussi sur l'anthropologue américain Wallace (1956), qui a étudié la revitalisation culturelle des amérindiens. Wallace introduit l'idée d'une redéfinition de la communauté à la suite d'un processus colonisateur qui a entraîné un contact et donc un changement: d'après son travail sur le terrain, Wallace a constaté que la revitalisation culturelle passait par la définition d'un mouvement d'abord au niveau personnel puis élargi à un ensemble qui fait des efforts conscients et communs pour changer la communauté. Costa résume ainsi l'idée centrale de Wallace (2011 : 91) :

« Dans le modèle de Wallace, la situation au cours de laquelle peut se développer le mouvement de revitalisation implique à la fois une représentation verbalisée de manière idéalisée d'une culture dans son état antérieur, mais également une vision de cette culture comme existant de nouveau dans une forme pleine et satisfaisante dans un futur proche. Ce nouvel état culturel est donc une *proposition*, basée sur une *représentation* construite *a posteriori* de la culture qu'il s'agit de revitaliser ».

Dans la revitalisation, c'est donc bien l'identité telle qu'elle est pensée qui est en jeu, et il s'agit pour les locuteurs de faire correspondre la réalité le plus possible à l'image qu'ils ont de leur identité. C'est pourquoi des situations comme celle du rama, étudié au Nicaragua par Pivot (2013), sont pertinentes pour la revitalisation : Pivot a fait des observations à différentes époques et elle constate que l'objet de la revitalisation a évolué ; il s'agissait d'abord d'enseigner la langue, de créer un dictionnaire et de la transmettre mais par la suite c'est tout un ensemble culturel (danses, coutumes, littérature orale, ...) qui est mis en avant comme indice d'identité à revaloriser.

Dans une situation de ce type, la communauté a pu construire son processus de revitalisation autour d'une identité conçue de manière générale et pas seulement sur la langue. Comme la revitalisation est plus à propos de la communauté qu'à propos de la langue, cette situation convient à la communauté qui a pu apprendre à tout le monde quelques mots et revitaliser en même temps d'autres aspects de leur culture. Dans les entretiens menés par Pivot une enseignante explique par exemple (2013 : 70) :

« Aujourd'hui il faut sensibiliser les jeunes à leur culture, les aider à prendre conscience de qui ils sont, d'où ils viennent, quels sont les savoirs traditionnels de leur peuple. Pour cela ils n'ont pas besoin de parler la langue, mais juste d'en connaître quelques mots ».

Le discours sur la langue a donc évolué, mais la question est toujours la même : retrouver une identité ancestrale qui s'appuierait sur un ensemble d'éléments culturels, dont la langue n'est qu'un aspect parmi d'autres.

Notre étude de la représentation de la revitalisation devra donc prendre en compte le fait que les communautés se définissent par cet acte et que leur représentation de la langue peut évoluer. Colonna propose le schéma suivant (2013 : 59) pour montrer le changement dans la perception du corse par les locuteurs par rapport à deux autres aspects importants : les pratiques et l'institutionnalisation.

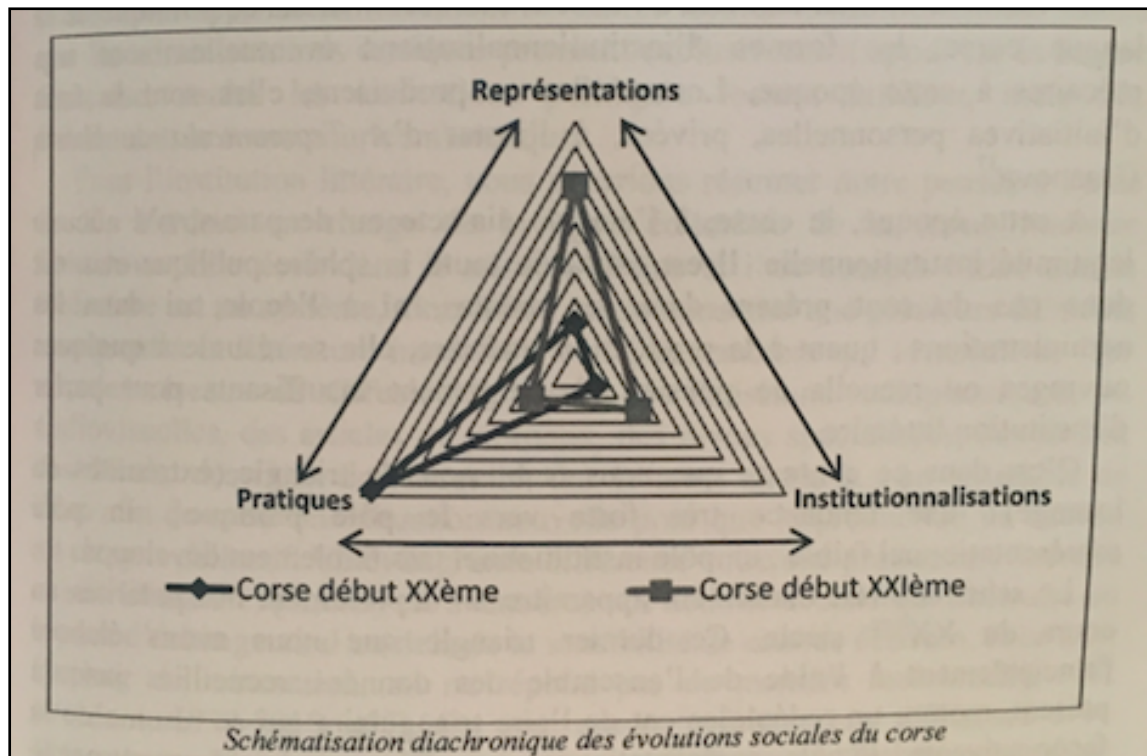


Figure 7 : représentation de l'évolution du corse, entre pratiques, représentations et institutionnalisations. Colonna (2013 : 59).

Dans ce schéma, les trois pôles agissent de manière dynamique les uns envers les autres et la prépondérance de l'un peut réduire l'importance de l'autre. Ce schéma permet à Colonna de montrer l'évolution du corse entre le début du XXe et le début du XXIe siècle : au XXe siècle c'est la pratique du corse qui est le facteur le plus important, puisque « le corse est à cette époque employé par la très grande majorité de la population ». Au XXIe siècle, la pratique est réduite presque au minimum mais les avancées politiques ont permis au pôle « institutionnalisations » de progresser. C'est surtout le pôle « représentations », comme on le voit, qui a progressé. Si de moins en moins de personnes parlent corse régulièrement ou connaissent le corse, l'image de la langue en revanche a bénéficié de grandes avancées.

Nous pensons que ce type d'évolution est propre aux langues revitalisées : la diminution des pratiques entraîne une nouvelle représentation de la langue qui devient cet objet identitaire essentiel à sauvegarder. Pour nous, il s'agira donc de voir à quel point le pôle « institutionnalisations » agit sur les deux autres, et plus particulièrement sur les représentations.

## Chapitre 6. Une méthode de recherche au plus proche des locuteurs

### *13. Accéder aux données sur la représentation dans la recherche en sociolinguistique*

#### *13.1. L'évolution d'une méthode de recherche*

Les représentations que les locuteurs peuvent avoir de leur communauté, de leur langue et de sa situation sont nécessairement difficiles à évaluer, tout d'abord parce que ces représentations sont intimes et individuelles, ensuite parce que les locuteurs peuvent ne pas être conscients de leur perception de la langue dans la communauté. James Tollefson (2011) retrace l'histoire des politiques et de l'aménagement linguistiques ; il montre (2011 : 361) que le début de la recherche « was characterized by optimism that LPLP (Language Planning and Language Policy) experts could play a central role in developing national unity, reducing economic inequality, and opening access to education and employment ». Selon lui, c'est dans les années 1970-80 que les chercheurs ont commencé à reprocher à ces premières recherches une attitude trop détachée des locuteurs et centrée seulement sur un aménagement linguistique du haut vers le bas. C'est à partir de cette pensée que la recherche en politique linguistique s'est inspirée de l'ethnographie comme méthode de recherche: c'est ce qui permet à Tollefson (2011 : 373) de remarquer : « much of the current work in LPLP seeks to understand the implicit, unspoken issues in language policy conflicts ». La recherche en politiques et aménagement linguistiques tend donc aujourd'hui à davantage prendre en compte la place des locuteurs et leur vision de la situation, aussi bien dans les prises de décisions que dans les critères d'évaluation. Le travail sur les représentations en linguistique a commencé avec des recherches sur la perception de la langue des autres, c'est-à-dire que les participants devaient donner leur avis sur une personne d'après sa voix (dans l'étude de Pear, 1931 par exemple). Mais plus tard, avec l'apport des travaux en psychologie, la question s'est posée de la représentation que les locuteurs avaient de leurs propres traits linguistiques.

C'est ce que nous souhaitons faire aussi dans cette étude, en nous appuyant sur des questionnaires pour recueillir l'avis des locuteurs. L'essentiel était ici d'accéder aux

représentations des locuteurs sur la revitalisation même: étaient-ils plutôt confiants dans le processus ? Quels étaient leurs espoirs et leur vision pour la langue dans le futur ?

Cependant, Marc Hug (2002 : 19) remarque que l'une des difficultés de l'enquête linguistique est le fait que :

« Les personnes qu'on peut envisager d'interroger risquent fort de répondre, non en fonction de leur usage réel, mais en fonction d'une norme de l'idée qu'ils s'en font, ou en pensant à une question différente de celle qu'on leur a réellement posée. »

En effet, il est difficile de résoudre ce problème, mais en travaillant sur les représentations, l'écart avec la réalité des pratiques a peu d'importance puisque ce qui nous intéresse est vraiment la perception que les locuteurs ont de leur propre attitude. Sofia Stratilaki (2011 : 34) ébauche une définition de la représentation, comme notion transdisciplinaire, en proposant : « on pourrait dire qu'une représentation est à considérer comme étant à la fois le *processus* et le *produit* d'une élaboration psychologique et sociale du réel ». Il ne s'agit pas, pour nous, de réfléchir aux tenants psychologiques de la représentation, mais de relever ces représentations portant sur les objets et les pratiques linguistiques, et d'en chercher les causes. En revanche, l'élaboration est bien un mot-clé puisque c'est justement la construction d'une pensée de la revitalisation qui nous intéresse. La représentation suppose un mouvement double, dans le sens où la réalité a un impact sur la représentation, elle en est la base en fournissant un objet sur lequel se cristallisent des idéaux, mais la représentation a un impact en retour sur la réalité, puisqu'elle va donner une ligne de conduite aux individus, en fournissant une grille de lecture du monde social qui les entoure. Sallabank (2012 : 110) note que « The crucial step between macro-sociological changes and language shift is their interpretation by the people that the factors are supposed to be influencing ». Étudier les représentations ne permettrait donc pas seulement de mieux analyser une situation mais aussi de réfléchir aux changements à venir et éventuellement d'aider des communautés dans leur processus de revitalisation, en comprenant mieux les enjeux. Même si, comme nous l'avons dit, on ne peut pas complètement prévoir les actions des membres d'une communauté d'après leurs représentations, la revitalisation semble difficile si les représentations sont trop négatives.

### ***1.2. Des idéologies enchâssées, des représentations articulées***

Stratilaki (2011 : 33) s'appuie sur Bonardi et Roussiau (1999) pour dire que la représentation « opère une jonction entre les domaines de l'individuel et du social tout autant qu'une articulation des approches cognitives, psychologiques et sociologiques ». C'est précisément pour cette raison que l'étude des représentations nous semble l'outil idéal pour notre travail qui cherche à comprendre l'interaction entre institutions, sens de la communauté et perception individuelle. Chacun de ces éléments apporte sa propre dynamique, créant un jeu complexe d'influences. Moscovici (1993 : 167), cité par Stratilaki (2011 : 62) remarque que :

« Les représentations sociales ne sont pas fondées sur les choses et les situations dont elles parlent mais sur les communications à propos de ces choses et de ces situations. En ce sens, elles sont partagées socialement, avant d'être saisies individuellement et ceci fait clairement comprendre pourquoi les processus de communication façonnent et transforment les représentations partagées ».

C'est justement le va-et-vient des représentations, influencées à différents niveaux qui nous intéresse. La comparaison de deux situations, où la langue est au cœur des discours politique et identitaire, mais où les processus de développement sont à des niveaux très différents permet de mieux comprendre l'évolution et la fluidité de ces représentations.

La recherche des représentations en linguistique passe souvent par une analyse du discours (Costa, 2017). Dans notre cas cependant, puisqu'il ne s'agit pas d'entretien mais de questionnaires, nous cherchons à obtenir les représentations des locuteurs via des questions ciblées: il ne s'agit pas tant de voir comment les locuteurs construisent un discours sur leur langue et leur usage de la langue, mais plutôt de voir comment ils réagissent, face à une question portant sur la politique linguistique de leur communauté. L'étude des représentations permet donc de reconstruire ce que les locuteurs perçoivent de leur langue et de sa situation. Cela permet d'accéder à des perceptions qui vont au-delà des discours militants, pour mieux comprendre les enjeux de société. En effet, tous les locuteurs, nous l'avons dit, ne se sentent pas forcément concernés par la revitalisation. Mais parce que la revitalisation, dans le sens d'un procédé de développement des usages de la langue, suppose une action politique présente, elle peut facilement occuper les discours et prendre le devant de la scène. Les locuteurs qui ne rejoignent pas le mouvement peuvent alors se sentir laissés pour compte et risquent même parfois d'être mal perçus s'ils ne soutiennent

pas le mouvement. L'étude des représentations permet de donner la parole à chaque individu, y compris ceux qui ne se retrouvent pas dans le discours majoritaire.

Il faut néanmoins être prudent, dès lors, sur la place du chercheur, qui apporte nécessairement aussi son lot de représentations et d'idéologies. Grinevald et Bert (2012 : 16) proposent le schéma suivant pour identifier les différentes sphères à l'origine des idéologies en matière de langues en danger :

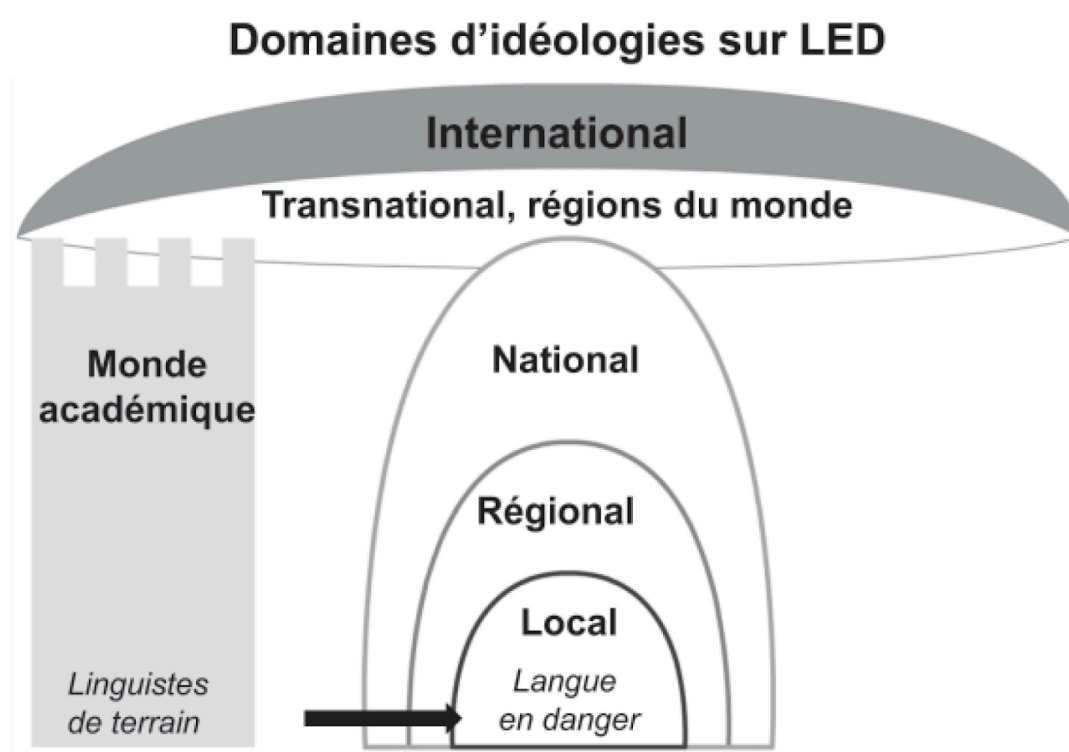


Figure 8 : schéma représentant les différents niveaux d'idéologies qui agissent sur une langue en danger.

Ce schéma permet de prendre en compte les différents acteurs qui agissent sur les langues en danger (LED) et notamment la manière dont ces domaines s'enchâssent. Du domaine local au domaine international, ce sont autant de communautés qui peuvent faire fluctuer les représentations des locuteurs de langues en danger. Les linguistes de terrain sont représentés à gauche, dans la catégorie « monde académique », mais reliés au niveau local, sur lequel ils travaillent. Pour autant, un linguiste risque toujours de transmettre aussi des idéologies issues du domaine national ou international. Costa (2017 : 79) remarque que :



« Le chercheur intervient également d'une autre manière, qui est plus rarement questionnée : par son intervention même, il contribue à la formation d'idéologies au sein d'un groupe, il donne des clefs qui peuvent servir d'arguments en vue d'une politique ou d'une autre ; en d'autres termes, par sa présence même, par son travail même, il influe sur la manière dont une communauté s'invente en tant que telle ».

On constate que, comme les différentes sphères s'intercalent et s'influencent les unes les autres, on ne peut pas se concentrer uniquement sur le local. Les institutions nationales et supranationales jouent désormais un rôle trop important dans la gestion politico-linguistique des langues en danger, comme nous l'avons montré via la Charte du Conseil de l'Europe par exemple.

Finalement, nous séparons les idéologies, pensées partagées par une communauté, des représentations qui peuvent être plus individuelles, même si elles dépendent aussi des idéologies de la communauté. En effet, cet ensemble de perception, de point de vues, est en changement constant, évoluant au gré des croisements entre acteurs individuels et institutions. D'où l'importance de connaître le contexte sociolinguistique d'une communauté linguistique avant d'étudier, grâce à nos questionnaires, les représentations individuelles.

## ***14. Un seul questionnaire pour deux situations***

### ***14.1. La construction des questionnaires***

Pour récolter des données sur les représentations des locuteurs, nous avons choisi de faire circuler des questionnaires. Idéalement, des entretiens semi-dirigés auraient été plus pertinents, mais étant donné le temps limité du travail de mémoire et la difficulté de contacter des locuteurs géographiquement éloignés, le questionnaire est apparu comme la forme la plus efficace pour obtenir des réponses. Nous avons donc établi deux questionnaires, pour les deux langues concernées, avec Google Forms, afin qu'ils soient accessibles en ligne et faciles à partager. L'intégralité du questionnaire est en annexe 1 p.113. Le questionnaire comprenait une série d'affirmations auxquelles les participants devaient répondre en se situant sur une échelle de Likert à 5 niveaux (1 tout à fait d'accord; 5 pas du tout d'accord). L'ensemble des réponses sont en annexe 2 à 5. Les affirmations étaient les suivantes (où X est la langue) :

1. Je suis satisfait.e par la situation du X
2. La langue X fait partie de mon identité
3. Je pense que, pour de plus en plus de personnes, le X fera partie de leur identité
4. J'apprécie le fait que certains enfants parlent X
5. J'essaie de parler aussi souvent X que possible
6. J'ai de nombreuses occasions pour parler X en dehors du cadre familial
7. Je me tiens au courant de la situation du X et de son développement
8. Je pense que le X sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur
9. Je pense que j'aurai accès à de plus en plus de médias en X (radio, journaux, internet, ...)
10. C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du X
11. C'est important pour moi que le gouvernement national participe au développement du X
12. C'est important pour moi que des personnes non corses/qui n'ont pas d'origines corses (people who are not from local indigenous Tribes) participent au développement du X
13. Je pense que le X est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île (in the region)
14. Je pense que de plus en plus de familles parleront X à la maison dans les vingt prochaines années

Par ailleurs, nous avons demandé aux participants d'indiquer leur âge à la fin du questionnaire, car la question de génération est souvent au cœur des problématiques de revitalisation. Pour indiquer l'âge, nous avons proposé quatre tranches d'âges: 18-30, comme une première période pour les jeunes adultes, 30-50 comme une période de vie active professionnellement, 50-70 pour les locuteurs nés avant les années 1970, période que Colonna (2013) considère comme un tournant pour la place du corse, qui perd du

terrain face au français, et finalement plus de 70 pour les personnes âgées, à la retraite et éventuellement avec des petits-enfants, ce qui peut être important pour la question de la transmission. Les participants avaient la possibilité de laisser leur adresse email s'ils acceptaient d'être contactés pour plus d'informations dans le cadre du mémoire, sinon le questionnaire restait anonyme. Mon adresse email de l'université Grenoble Alpes était aussi disponible, si les participants souhaitaient avoir des renseignements sur l'étude.

Pour contacter les participants j'ai agi différemment pour le Chinuk Wawa et pour le corse. Dans le premier cas, j'ai contacté un professeur de l'Université de Colombie-Britannique à Vancouver, Henry Davis. Celui-ci m'a redirigée vers le chercheur Dave Robertson et la réserve de Grand Ronde. Grâce à Robertson, dont j'ai consulté le blog sur le Chinook Jargon plusieurs fois, j'ai pu rejoindre un groupe sur Facebook dédié à cette langue, sur lequel j'ai partagé mon questionnaire, accompagné d'un message pour informer les participants sur mon sujet de recherche, leur signaler que le questionnaire était anonyme et leur donner mon adresse email de l'Université Grenoble Alpes pour qu'ils me contactent s'ils avaient la moindre question. J'ai obtenu plusieurs réponses via ce système, mais pas autant qu'espéré, et j'ai donc relancé en ajoutant un commentaire pour inviter les participants à partager le questionnaire avec les autres locuteurs qu'ils pourraient connaître. Par la suite j'ai aussi contacté le professeur Henry Zenk de la Portland State University, qui m'a ensuite fourni l'adresse email de certains de ses collègues qui ont travaillé avec lui à la revitalisation du Chinuk Wawa. Ce travail m'a permis de recevoir d'autres réponses, ainsi que de créer un certain intérêt puisque j'ai aussi reçu deux demandes par email pour expliquer ma recherche plus en détail.

Dans le cas du corse, j'ai d'abord contacté le professeur Romain Colonna, de l'Université de Corse, grâce à ma directrice de recherche, Mme Matthey, mais celui-ci n'ayant pas donné suite à mon email, j'ai cherché à contacter des locuteurs corses via mes connaissances personnelles (amis, famille). C'est ainsi que j'ai pu avoir les premières réponses. Par la suite, j'ai reçu le contact d'autres professeurs qui ont essayé de transmettre à leurs étudiants le questionnaire, mais très peu ont répondu et je n'avais pas un nombre satisfaisant de réponses. J'ai donc décidé d'élargir mes contacts et j'ai partagé le lien de mon questionnaire en ligne sur Facebook, pour que mes contacts puissent le partager individuellement à d'autres locuteurs.

## *14.2. Les difficultés*

La première difficulté qui est apparue dans la création de ces questionnaires est la complexité de formuler des affirmations qui ne soient pas trop orientées, en sachant que la question de la langue et de la revitalisation fait nécessairement appel chez les locuteurs à des sentiments identitaires parfois très forts, ainsi qu'à des situations politiques de domination, qui peuvent pousser les locuteurs à répondre plutôt selon leur vision politique, voire militante, que selon leur véritable usage de la langue.

Par ailleurs, la création des questionnaires a posé des problèmes au niveau de la langue : il était possible de proposer un questionnaire en corse et un questionnaire en Chinuk Wawa, ou des versions bilingues avec la langue majoritaire pour chaque situation. Nous avons finalement choisi de laisser les questionnaires en anglais et en français uniquement, à la fois pour éviter de passer par des traductions sur lesquelles nous n'aurions pas eu de contrôle étant donné que nous ne parlons ni corse ni Chinuk Wawa, et pour éviter aussi de favoriser une variété par rapport à une autre. Le choix des langues dominantes est bien sûr discutable aussi, mais il impose a priori la même distance à tous les locuteurs, en évitant de choisir une variété plutôt qu'une autre. Outre la langue, la situation des deux communautés est très différente, comme nous l'avons montré dans la première partie. Il a donc été difficile parfois d'adapter les affirmations pour qu'elles soient pertinentes dans les deux cas.

En outre, certains locuteurs de Chinuk Wawa et plus tard une locutrice de corse m'ont contactée pour avoir plus d'informations sur ma recherche. S'il est agréable de voir cet intérêt, cela signifie aussi que certains, qui m'ont posé ces questions avant de remplir le questionnaire, ont eu plus d'informations que d'autres participants. J'ai tenté, dans mes réponses, d'apporter des informations importantes sans orienter leur opinion, et j'ai donc bien expliqué qu'il s'agissait de recueillir l'avis des locuteurs et de comparer deux situations, mais je n'ai pas précisé que l'enjeu portait plus précisément sur la perception des institutions politiques. En revanche j'ai bien signalé que la comparaison des deux situations n'avait pas pour objectif d'arriver à déterminer laquelle était la « bonne » situation, mais seulement de relever les différences entre les locuteurs.

Enfin, le plus compliqué a été de contacter les participants. Si la plupart, une fois contactés directement, prenaient le temps de répondre à mon questionnaire, très peu l'ont transmis à d'autres locuteurs, ce que j'aurais souhaité pour accéder à un maximum de personnes. Les données obtenues sont néanmoins intéressantes et nous les analyserons dans la partie suivante. Nous avons pu, jusqu'ici, dessiner un tableau de la langue corse et du Chinuk Wawa sur la base de la littérature, mais il s'agit désormais de voir plus précisément les représentations des individus et les interactions entre les différentes données : peut-on retrouver des profils types ? Est-ce que les locuteurs qui ont un attachement identitaire fort sont aussi ceux qui sont plus optimistes concernant le futur de la langue ?

## **Partie 3**

-

### **La revitalisation au croisement des mouvements identitaires et des politiques linguistiques : les impacts sur les représentations des locuteurs**

## Chapitre 7. Une communauté au sein de la communauté

### 15. *Un groupe hétérogène*

#### 15.1. *Les participants : un public divers pour le corse mais scientifique et militant pour le Chinuk Wawa*

##### Avertissement

Notons avant tout que suite à une erreur de relecture, certaines questions du questionnaire pour le Chinuk Wawa proposaient des réponses en français et non en anglais comme prévu. Les affirmations « I think I will have access to news in Chinuk Wawa in the future (radio, newspaper, online...) » et « I think more and more family will speak Chinuk Wawa in the next twenty years » étaient donc suivies des phrases « tout à fait d'accord » et « pas du tout d'accord » au lieu de l'anglais présent dans toutes les autres questions. Il est difficile d'estimer à quel point cela peut représenter un biais, étant donné que la régularité des questions pouvait aisément laisser deviner qu'il s'agissait du même système. De plus, parmi les quelques locuteurs de Chinuk Wawa qui nous ont contactée après avoir rempli le questionnaire, aucun n'a pointé du doigt cette erreur : il s'agit peut-être simplement de politesse, mais peut-être aussi que les participants n'ont eu aucun mal à répondre à ces deux questions. Néanmoins, les résultats pour ces deux affirmations doivent être étudiés avec cette différence en tête.

##### Retours de l'enquête

Au moment d'analyser les résultats, nous avons reçu 7 réponses pour le Chinuk Wawa et 13 pour le corse. Ces résultats étaient un peu décevants, notamment pour le corse, puisque les locuteurs sont beaucoup plus nombreux et plus faciles à joindre depuis la France. Cependant nous sommes très reconnaissante à toutes les personnes qui ont pris le

temps de répondre au questionnaire et éventuellement de le transmettre à d'autres locuteurs, ce qui a joué un rôle essentiel dans notre recherche.

Pour chaque affirmation, les locuteurs exprimaient leur degré d'accord par 1 (tout à fait d'accord) à 5, « pas du tout d'accord ». Pour l'analyse nous avons utilisé les graphiques proposés par Google Forms, utilisé pour la création et la diffusion des questionnaires, ainsi que Google Sheet pour représenter les données du groupe mais aussi de chaque individu. Étant donné le petit échantillon de réponses, nous n'avons pas effectué de test de significativité.

It is important for me that people who are not from local indigenous Tribes learn Chinuk Wawa	I think Chinuk Wawa is a unifying factor for all the people in the region	I think more and more family will speak Chinuk Wawa in the next twenty years	Please indicate your age	Are you a member of the Chinuk indians of the Confederated Tribes of Grand Ronde?
1	1	1	30-50 years old	No
1	1	1	50-70 years old	No
3	2	4	30-50 years old	No
1	1	4	18-30 years old	No
5	2	2	50-70 years old	Yes
3	3	1	30-50 years old	Yes
4	4	3	18-30 years old	Yes

Figure 9 : Représentation d'une partie du tableau utilisé pour l'analyse.

Les questions sont classées de gauche à droite dans le même ordre que dans le questionnaire. Les participants sont classés de haut en bas selon la date de la participation. Nous avons ensuite calculé la moyenne, la médiane, la valeur la plus courante et l'écart type pour chaque affirmation. Ceci nous a permis de comparer les données aussi bien horizontalement (que répondent les participants qui ont répondu très positivement sur la question identitaire ?) que verticalement (comment telle question a été perçue par l'ensemble du groupe ?).



## Profil des répondants

Il est nécessaire, tout d'abord, de noter que les participants sont assez différents dans les deux langues. Dans le cas du corse, les locuteurs étaient en majorité d'origine corse (9 sur 13), tandis que seulement 3 des 7 participants ont répondu positivement à la question « Are you a member of the Chinuk indians of the Confederated Tribes of Grand Ronde ? ». Cette différence est probablement due au fait que ma question était plus étroite pour le Chinuk Wawa, puisque des individus appartenant à plus de trente nations habitent dans la réserve de Grand Ronde et le Chinuk Wawa n'est pas limité à une seule nation, comme nous l'avons dit en première partie. Cette question ne pouvait donc concerner qu'une petite partie des locuteurs. De plus, Michel Bert, de l'Université Lyon 2, qui connaît le terrain nous a fait remarquer que l'utilisation du terme « indian » pouvait être très mal pris par les locuteurs, certains refusant éventuellement de répondre. En effet, la formulation de cette question dans le respect des identités des participants nous a posé des problèmes, et nous avons finalement choisi d'emprunter le terme utilisé sur le site de la réserve de Grand Ronde, mais il s'agit en effet d'un terme utilisé uniquement par les personnes au sein de la communauté. Le terme de « tribu », aussi utilisé sur le site a finalement été remplacé dans ce mémoire par celui de « nation », à connotation moins négative.

Le problème s'est aussi posé pour la communauté corsophone : Elisabetta Carpitelli, de l'Université Grenoble Alpes, nous a signalé que le terme de « revitalisation » pouvait poser problème aux locuteurs corses pour qui la langue n'est pas en danger au point de demander une « revitalisation ». En effet, ce terme aussi peut être abordé de manière péjorative, mais il s'agissait pour nous de signaler seulement que la langue a fait l'objet de politiques linguistiques visant tout particulièrement son développement, c'est-à-dire l'acquisition de nouveaux locuteurs et l'utilisation de la langue dans de nouveaux domaines (les médias, l'université, ...). Il est donc possible que le petit nombre de participants soit aussi dû à cette question terminologique, qui s'ajoute au fait que nous sommes nous-mêmes externe à la communauté linguistique.

Si le questionnaire était à refaire, nous prendrions donc en compte la terminologie la mieux appropriée et acceptée par les participants concernés, afin de nous assurer qu'ils ne soient pas gênés par la formulation du questionnaire et ses objectifs. De la même manière, pour avoir plus de réponses, et dans nos futures recherches, nous aimerions avoir accès directement aux locuteurs. Cela permettrait de nous présenter de manière plus complète et de répondre directement aux questions et potentiels reproches des locuteurs.

Dans le détail, les participants corsesophones se répartissent en âge sur toute l'échelle proposée, avec 30,8% pour la tranche d'âge 18-30 et 23,1% pour la tranche d'âge 30-50 ans. La majorité, à 38,5%, se situe entre 50 et 70 ans et 7,7% des répondants indiquent avoir plus de 70 ans, Dans le cas du Chinuk Wawa, les locuteurs se situent en majorité (à 42,9%) entre 30 et 50 ans, puis à égalité entre 18-30 et 50-70 ans.

## Please indicate your age

7 réponses

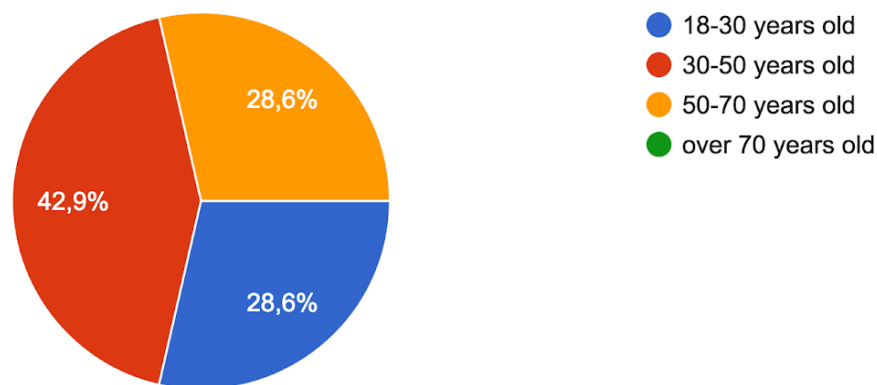


Figure 10: Représentation de la répartition en âge des participants locuteurs de Chinuk Wawa.

## Merci d'indiquer votre âge

13 réponses

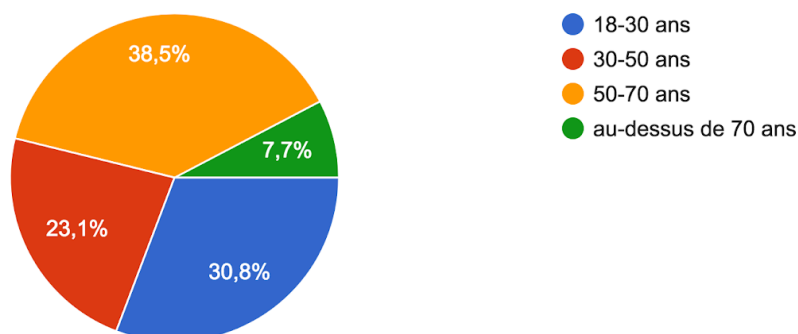


Figure 11: Représentation de la répartition en âge des participants locuteurs de corse.

Les informations sur les participants ne permettent pas d'établir des différences socio-professionnelles, mais comme la majorité des participants ont été contactés presque individuellement, nous savons malgré tout que, dans le cas du Chinuk Wawa il s'agit presque exclusivement de personnes militantes impliquées dans la revitalisation du Chinuk Wawa ou dans la recherche sur le Chinook Jargon. Dans le cas du corse, en revanche, le questionnaire a été rempli par des personnes issues de milieux plus différents : quelques enseignants et militants, mais aussi des locuteurs qui ne travaillent pas dans le milieu de la recherche sur la langue corse, y compris différents membres d'une famille.

## Je me tiens au courant de la situation de X et de son développement

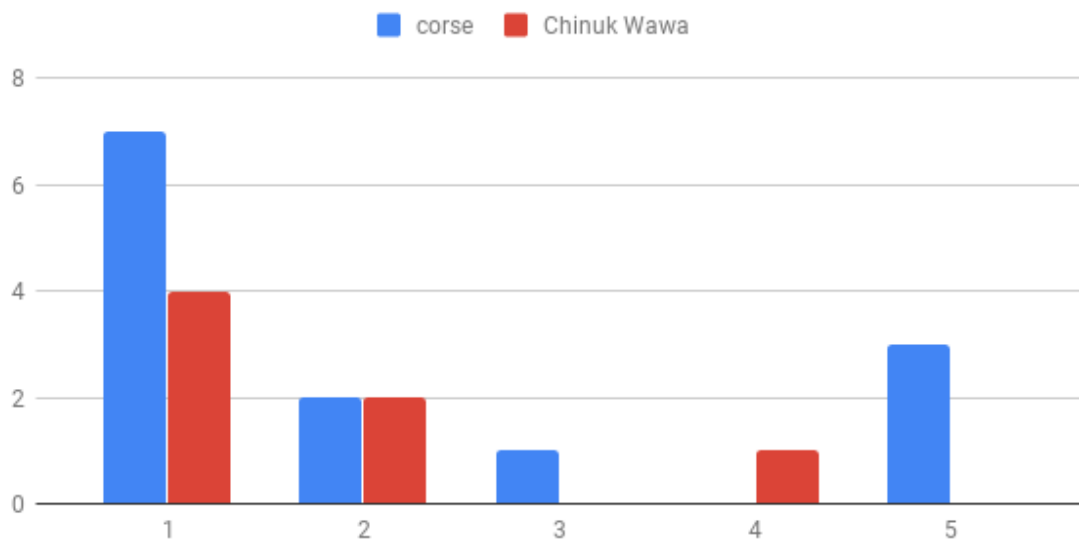


Figure 12: Représentation des réponses pour l'affirmation 7.

Ces résultats indiquent que les participants locuteurs de Chinuk Wawa sont plutôt impliqués dans le processus de revitalisation. Mais on peut penser, étant donné que le Chinuk Wawa est une langue bien plus en danger que le corse et qu'il n'existe plus de locuteurs natifs, que les locuteurs sont nécessairement impliqués dans le développement de la langue. Ce n'est pas une langue que l'on peut apprendre par hasard, il faut faire l'effort de rechercher des cours.

Pour la même question auprès des locuteurs corses on obtient des résultats différents. Même si la majorité indique en effet que les locuteurs sont aussi attentifs à la langue, les résultats sont moins nets sur l'ensemble, avec des réponses allant d'un extrême à l'autre, tandis que pour le Chinuk Wawa une seule réponse se trouvait du côté négatif.

### ***15.2. Des résultats allant d'un extrême à l'autre***

[Retour sur le questionnaire](#)

Aucune question ne portait sur la manière dont les participants ont appris la langue, ce qui, avec le recul, est un manque. La question était peu pertinente pour le Chinuk Wawa, que personne n'apprend comme langue maternelle, mais aurait eu son importance pour le corse, notamment pour les participants qui ont répondu n'être pas d'origine corse. Parmi les quatre qui ont donné cette réponse, l'une est professeure de sciences du langage à l'université de Corse. Nous n'avons pas d'informations sur les autres. Cependant, les réponses qu'ils ont données sont très différentes : la professeure répond presque toujours « tout à fait d'accord » (pour onze des affirmations sur quatorze, y compris « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité »), tandis que les trois autres personnes répondent avec entre quatre et six « pas du tout d'accord » chacun sur l'ensemble de leurs réponses, les trois répondant par exemple « pas du tout d'accord » pour l'affirmation « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité » et pour l'affirmation « Je me tiens au courant de la situation du corse et de son développement ».

Nous avons cherché à proposer les affirmations de la manière la moins subjective possible, mais évidemment le choix des affirmations entraîne un certain biais. Par ailleurs, des affirmations comme « J'essaie de parler aussi souvent corse que possible » ou « Je me tiens au courant de la situation du corse et de son développement » peuvent entraîner des sentiments de culpabilité chez les locuteurs, qui risquent dès lors de répondre de manière plus positive pour compenser.

## Réponses

Certaines questions ont donné lieu à des réponses plutôt moyennes, tandis que d'autres ont été beaucoup plus polarisantes. Que ce soit pour le corse ou pour le Chinuk Wawa, l'affirmation « J'apprécie le fait que certains enfants parlent X » (où X est la langue) reçoit l'approbation de la majorité des personnes : pour le Chinuk Wawa l'intégralité des réponses sont placées entre 1 et 3, avec 5 participants qui se placent à 1. Pour le corse les réponses pour la même affirmation se situent majoritairement (9 réponses) à 1.

En revanche, des affirmations comme « J'ai de nombreuses occasions pour parler X en dehors du cadre familial » ont donné lieu à des réponses beaucoup plus disparates avec

des réponses allant de 1 (une occurrence) à 5 (quatre occurrences) pour le corse, et de 1 (une occurrence) à 5 (deux occurrences) pour le Chinuk Wawa.

La question qui a donné lieu à l'écart maximum étant « Le X fait partie des éléments principaux de mon identité ». Pour le corse l'écart moyen est de 1,8 (arrondi au dixième), avec des réponses largement réparties sur les deux extrêmes, comme le montre le schéma suivant :

### Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité



13 réponses

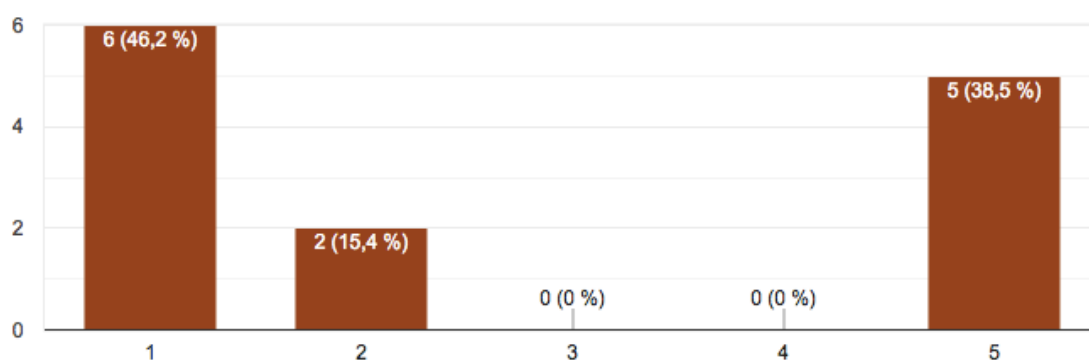


Figure 13: représentation des réponses à l'affirmation 2 pour les participants corsophones.

Pour le Chinuk Wawa en revanche c'est la question « It is important for me that people who are not from a local indigenous tribe learn Chinuk Wawa » qui a généré l'écart moyen le plus élevé, à 1,3.

Il y a donc des lieux d'accord pour l'ensemble de la population et certaines affirmations semblent être moins problématiques que d'autres. Finalement, les résultats sont relativement proches pour de nombreuses questions, probablement à cause du petit nombre de réponses.

## 16. Des profils types

Même si certaines questions semblent amener des réponses similaires dans les deux situations, nous souhaitons voir plus précisément comment les participants ont répondu individuellement.

### *16.1. Une langue personnelle*

Jaffe (2003 : 4) remarque que le discours sur le bilinguisme en corse a évolué depuis 1983, au moment où l'Assemblée de Corse adopte une première motion sur la langue corse. Elle constate que :

« Il n'aurait jamais été possible de convaincre les parents corsophones de l'époque (les années 1980) de parler corse à leurs enfants, ni de mettre en place un enseignement sérieux du corse, sans avoir convaincu la société corse de la légitimité de la langue. »

Selon elle, le discours de défense du corse s'est d'abord construit en reprenant les schémas monolingues des États-Nations européens : le corse était donc la langue d'une identité complète, un argument qui a été utilisé par les politiques corses, et la possibilité d'une identité bilingue, pourtant une réalité dans les faits, était effacée. Mais, « depuis 1982, la société corse a connu nombre de développements qui modifient soit la manière dont on conçoit la langue, soit la définition de l'identité corse, soit la relation entre les deux » ajoute-t-elle. Désormais, le corse peut être compris autrement et « l'identité n'est pas fixe, ou donnée, mais créée et recrée. En même temps, la société décrite n'est pas monolingue, mais bilingue (et pas nécessairement d'une façon équilibrée). » remarque Jaffe (2003 : 7). Autrement dit, la langue corse redevient une langue personnelle, qui n'est plus le seul accès à l'identité corse : les actions, les prises de position, la vie de citoyen y contribuent aussi.

Parmi les locuteurs qui ont participé à notre enquête, une seule personne a plus de 70 ans, mais cinq ont entre 50 et 70 ans, indiquant qu'ils ont aussi connu la Corse avant les années 1980. Pour autant on ne peut pas estimer si ces participants parlaient déjà corse dans les années 1980 grâce à une transmission familiale et s'ils ont donc une connaissance de la situation linguistique de l'époque. Parmi ces six locuteurs de plus de 50 ans, deux ont répondu « tout à fait d'accord » à l'affirmation « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité » et deux « pas du tout d'accord ». On constate donc que, même au sein d'une tranche d'âge de la population, des désaccords existent et la langue corse peut être vécue de plusieurs manières différentes. Le locuteur de plus de 70 ans a répondu « pas du tout d'accord », ce qui est peut-être le signe des restes du discours plus ancien constaté par Jaffe (2003 : 4) au début de ces recherches en Corse, où les locuteurs affirmaient que « le corse – patois sans règles grammaticales – ne méritait pas d'être appris. »

Les locuteurs les plus jeunes (quatre participants indiquent avoir entre 18 et 30 ans) ont donc aussi été confrontés à la vision moderne du corse, intégré dans le monde européen, ouvert à la variation linguistique et présenté comme un bilinguisme qui doit mener à un plurilinguisme international. Pourtant, parmi ces quatre participants, trois ont répondu « pas du tout d'accord » à l'affirmation « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité ». Cela s'explique aisément par le fait que ces trois participants ont aussi déclaré ne pas être d'origine corse. C'est donc finalement l'origine, le lieu de naissance qui prime sur l'âge quand il s'agit de donner une place à la langue dans son identité. Mais au sein du groupe d'origine corse, les plus jeunes sont en effet plus attachés à la langue (les 30-50 indiquent aussi à 100% que le corse est l'un des éléments principaux de leur identité).

Pour le Chinuk Wawa on constate des écarts similaires : trois des participants ont répondu qu'ils étaient des indigènes Chinuk de la réserve de Grand Ronde ; l'un d'entre eux a répondu « pas du tout d'accord » à l'affirmation « Chinuk Wawa is amongst the main elements of my identity », un autre a répondu « tout à fait d'accord » et le troisième « plutôt d'accord » (réponse 2). Il y a finalement plus d'entente pour les locuteurs qui ne font pas partie de cette communauté, puisque ces quatre participants ont tous donné des réponses entre 3 et 4. Cette réponse plutôt neutre indique peut-être un intérêt pour la langue, tout en rappelant que ce n'est pas « leur » langue : elle a de l'importance pour eux, mais elle n'est pas un des éléments « principaux » de leur identité.

Dans les deux cas, la place de la langue dans l'identité individuelle semble donc problématique : contrairement à ce que semble indiquer la littérature en matière de langue en danger, les locuteurs ne sont pas nécessairement attachés à tout prix à cette « langue de cœur » dont parlait Colonna (2013).

## ***2.2. Une langue « ciment de la culture <sup>12</sup>»***

Lorsqu'on se penche en revanche sur les questions portant sur la place de la langue dans la communauté, les résultats sont différents. Jaffe (2003 : 6) cite la motion de 1983

---

<sup>12</sup> Jaffe (2003 :6)



sur la langue corse dont nous avons parlé plus haut : « L'Assemblée, ayant pris acte du caractère fondamental de la langue comme ciment de la culture, et de l'urgence de mettre en œuvre une réelle politique de réappropriation culturelle qui traduise la volonté de l'Assemblée de rendre sa langue à son peuple... ». Les derniers termes sont particulièrement intéressants: « rendre sa langue à son peuple », c'est-à-dire restituer le corse à ses propriétaires de plein droit. La langue serait ce « ciment » qui permet au peuple corse d'exister en tant que tel, comme une communauté unie et solide. Le développement de la langue se ferait donc dans ce contexte d' « urgence », comme si la réintroduction de la langue pouvait du même coup résoudre des problèmes sociaux et politiques : une fois que la Corse aura retrouvé le corse, l'union culturelle de l'île sera accomplie.

Dans notre questionnaire nous avons proposé l'affirmation « Je pense que le corse est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île » (ou le Chinuk Wawa pour tous les habitants de la région). Dix participants corses ont répondu « tout à fait d'accord » (et donc se placent à 1) avec un seul participant, locuteur de plus de 70 ans, qui se place à 4. Il semble donc que les locuteurs, s'ils ne voient pas la langue comme un élément de leur identité propre, comme nous l'avons vu ci-dessus, la perçoivent néanmoins comme un élément de l'identité commune des habitants de Corse. On retrouve la remarque de Colonna : tout le monde déclare très volontiers que le développement du corse est essentiel, mais les efforts individuels sont moindres. Le schéma ci-dessous, issu de Colonna (2013 : 43), montre le rapport entre représentation (la pointe haute du triangle), pratiques (en bas à gauche) et institutionnalisation (en bas à droite), pour le corse, le français régional corse et le français. Chacune des trois langues est ainsi représentée avec un triangle, dont les pointes, plus ou moins avancées, indiquent l'état de la langue sur chacun des trois aspects.

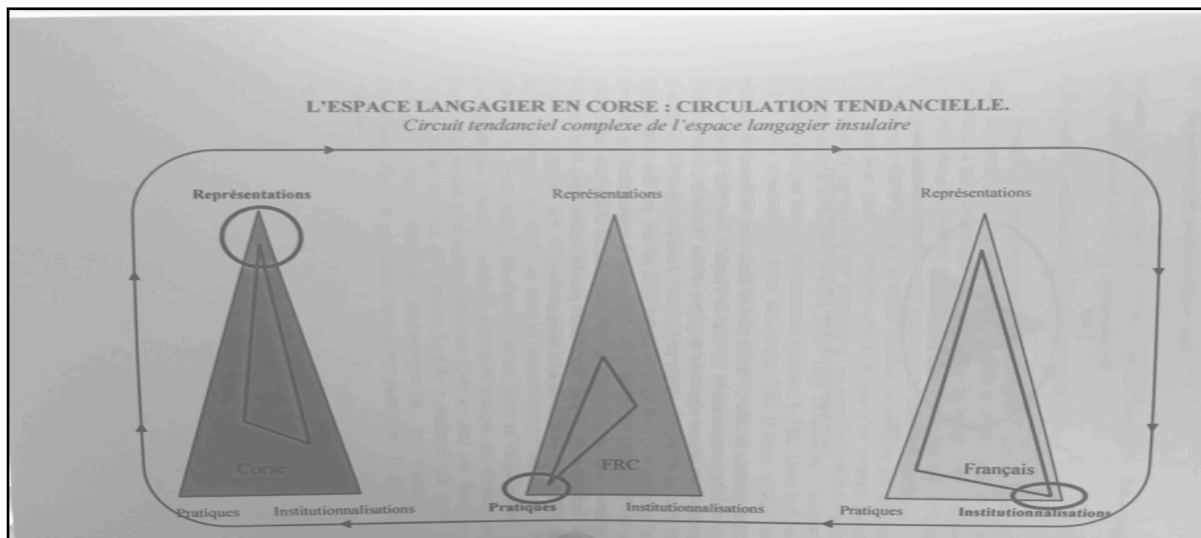


Figure 14: schéma de Colonna (2013 : 43) représentant le corse, le français régional et le français.

Comme nous l'avons déjà montré plus haut, le corse est très élevé au niveau des représentations, mais très bas au niveau des pratiques. Cette analyse de Colonna correspond finalement assez bien à nos résultats: le corse est pensé comme un liant au niveau de la communauté, on lui accorde le pouvoir d'unifier un groupe, mais individuellement les participants se sentent moins concernés. Parmi les participants corsophones, 10 se sont placés à 1 pour l'affirmation « Je pense que le corse est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île » et 6 à 1 pour l'affirmation « le corse fait partie des éléments principaux de mon identité ». Il semble donc y avoir plus de certitude sur la fonction d'unification de la langue. Rappelons néanmoins que la moyenne assez basse sur la question identitaire est aussi due aux quatre participants qui ne sont pas d'origine corse et qui se sont donc placés au plus bas pour cette affirmation. Ces mêmes participants peuvent tout à fait avoir un avis positif sur la langue comme facteur d'unification, en se plaçant en observateur extérieur : pour eux le corse est bien un facteur d'unité, mais, individuellement, la langue n'a pas d'impact.

Si on essayait d'établir un schéma similaire au triangle de Colonna pour le Chinuk Wawa, le niveau d'institutionnalisation serait au plus bas, les pratiques très peu élevées aussi, puisque la revitalisation du Chinuk Wawa est relativement récente et qu'il n'existe que quelques néo-locuteurs, qui pratiquent surtout dans la classe. Le niveau des représentations pourrait être légèrement plus élevé, mais certainement pas autant que le corse.

Finalement, ce genre de schéma est typique d'une langue en danger : la valeur communicative de la langue est défaillante, mais c'est le pôle symbolique qui prend le dessus. Les résultats de nos questionnaires suggèrent aussi que les participants ont une certaine image de la langue, mais que leur attitude linguistique ne correspond pas nécessairement à cette représentation. Colonna (2013) explique que selon lui, le conflit lié au corse sera à l'avenir plus interne que collectif. En ce sens, l'imaginaire collectif a réussi à donner au corse une place plus importante dans la société, mais pour que la langue se développe réellement, il reste un effort individuel à faire.

Malgré un écart moyen légèrement plus élevé sur l'ensemble des questions, les données des participants corsophones comprennent six réponses où la majorité absolue se place au même niveau sur l'échelle de Lickert, tandis que dans les données pour le Chinuk Wawa, seulement deux affirmations trouvent l'accord de la majorité absolue. Il y a donc deux situations différentes : d'un côté, pour le corse, un gros groupe trouve un accord sur un niveau précis de l'échelle tandis que quelques participants se placent à des niveaux plus éloignés ; d'un autre côté, pour le Chinuk Wawa, les participants se répartissent sur des niveaux rapprochés mais sans trouver d'accord majoritaire sur un seul niveau.

Dans le cas du Chinuk Wawa, les différences sociales jouent un rôle important. En effet, la réserve de Grand Ronde est un endroit où les difficultés sociales sont nombreuses : Michel Bert et Colette Grinevald, qui connaissent le terrain, nous ont signalé que le taux de chômage était extrêmement élevé dans la réserve et que la situation sociale était extrêmement difficile pour de nombreuses familles. La langue et son développement ne sont donc pas la priorité pour une majorité de personnes.

## **Chapitre 8. *Capacity, Opportunity, Desire* : la langue n'est pas au centre de la revitalisation**

Les résultats relevés ci-dessus nous donnent de multiples indications sur les représentations de la langue et de la communauté. Ces représentations font écho à différentes théories et aux remarques déjà établies par les chercheurs sur les situations de revitalisation et de langues en danger. Pour essayer de trouver une réponse à notre question principale, comment est-ce que les institutions influencent les représentations des locuteurs sur la revitalisation, nous allons à présent essayer d'analyser les aspects principaux de ces représentations, selon le cadre théorique de « *Capacity, Opportunity, Desire* » développé par Grin (1990) puis Lo Bianco (2008a, 2008b).

### ***17. Le cadre théorique « Capacity, Opportunity, Desire »***

Pour examiner la vitalité d'une langue et mettre en place des solutions, Lo Bianco et Grin ont développé, entre 1990 et 2008 un cadre théorique qui s'appuie sur trois notions clés: la capacité, l'opportunité et le désir. Selon eux, sans ces trois notions, une langue ne peut pas se maintenir. On est à nouveau dans un mode de pensée où la fonction communicative et la transmission intergénérationnelle sont l'objectif de la revitalisation; les auteurs s'appuient d'ailleurs aussi sur la GIDS (Graded Intergenerational Disruption Scale) de Fishman. Ce cadre théorique a pour but aussi d'être utilisé par les gouvernements : les auteurs expliquent (Lo Bianco & Peyton 2013 : 2) que ce modèle a été utilisé par le Conseil de l'Europe pour penser la politique linguistique des langues « régionales et minoritaires » au moment de la Charte. Le cadre aurait aussi servi pour la revitalisation de l'irlandais en Irlande et du maori en Nouvelle-Zélande et Haynes (2013) étudie son utilisation pour penser les langues natives américaines. Le modèle se présente donc sous un angle très général, avec comme atout avancé par ses auteurs qu'il peut s'appliquer à toutes les situations et les langues avec une approche très scientifique : « If the language revival efforts of a community are measured in standardized units, whether of duration (time) or some other consistent activity, the likelihood that we can predict success is greatly enhanced » (2013 : 2). C'est un modèle qui présente évidemment des défauts : on ne peut pas vraiment appliquer les mêmes critères à toutes les situations de revitalisation linguistique et mesurer empiriquement ces critères pré-définis pour évaluer le succès de l'entreprise de revitalisation. Chaque situation sociolinguistique doit être étudiée précisément pour ne pas risquer de lui appliquer des schémas qui ne conviennent pas.

L'idée, notamment, de « standardized units » pose problème : dans les deux situations étudiées dans ce mémoire, ce serait impensable d'avoir les mêmes attentes pour les langues revitalisées. Ce modèle pose en revanche la question des critères de succès de la revitalisation : on peut imaginer qu'une institution qui investit financièrement dans la revitalisation attendra des résultats chiffrés du type évoqué ci-dessus. Les locuteurs, en revanche, auront probablement d'autres critères de succès.

La capacité, selon la définition de Lo Bianco et Peyton (2013) est la compétence de chaque locuteur dans la langue, mais c'est surtout l'aspect le plus souvent développé, via l'éducation. Même si développer la capacité est nécessaire pour que les locuteurs se sentent assez compétents pour utiliser la langue régulièrement, les opportunités, c'est-à-dire les occasions d'utiliser la langue doivent aussi, selon les auteurs, être mises en place. C'est ici la question des domaines d'usage qui apparaît entre les lignes et surtout l'usage de la langue à la maison, en-dehors des cours qui peuvent être établis. Lo Bianco et Peyton remarquent par ailleurs que « sometimes when opportunities for use are created, they run the risk of appearing artificial to learners » (2013 : 4-5). C'est pourquoi le troisième critère, le « désir » est essentiel ; il s'agit de « what learners themselves (usually but not always young people) conclude about their personal relationship with the language and promotion efforts on its behalf (desire). » (2013 : 6). La précision sur l'âge est mentionnée ici par rapport au contexte nord-américain évoqué par les auteurs, mais pour notre contexte le désir de chaque locuteur, quel que soit son âge est à prendre en compte. Ce concept de « désir » recouvre finalement plutôt bien ce que nous entendons par représentation, mais il lui donne une dimension nécessairement positive, alors que les représentations des locuteurs peuvent tout à fait être négative : la littérature abonde d'exemples de locuteurs qui présentent leur propre langue comme une sous-langue, peu digne d'être parlée.

Ces trois éléments interagissent les uns avec les autres dans le processus de revitalisation puisque la capacité va faciliter la participation aux opportunités et peut-être renforcer du même coup le désir de parler la langue.

Malgré les défauts de ce modèle, ces notions de « capacity, opportunity, desire » permettent de prendre en compte à la fois l'angle institutionnel de la revitalisation et l'aspect plus personnel des représentations individuelles. On peut ne pas utiliser le modèle pour délimiter une politique linguistique et établir une trajectoire idéale pour la langue,

mais plutôt pour analyser une situation à partir des notions principales, en prenant en compte les spécificités de chaque situation.

D'après les résultats de nos questionnaires, nous souhaitons étudier plus précisément les notions de « désir » et d'« opportunité », puisque la « capacité » n'était pas évaluée dans les questionnaires et peut seulement être évaluée sur le terrain ou avec des tests de langue.

## ***18. « Desire » : des visions différentes du futur***

### ***18.1. Les objectifs***

Pour le corse, les quatre personnes qui ont répondu « tout à fait d'accord » à l'affirmation « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité » se sont aussi placés au premier niveau de l'échelle pour les affirmations 4, 7, 10, 12 et 13 (« J'apprécie le fait que certains enfants parlent corse », « Je me tiens au courant de la situation du corse et de son développement », « C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du corse », « C'est important pour moi que des personnes non corses/qui n'ont pas d'origines corses participent au développement du corse », « Je pense que le corse est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île »).

Il semble donc que les personnes qui ont un attachement identitaire personnel à la langue souhaitent la voir se développer dans d'autres contextes et sont globalement plutôt positifs concernant l'avenir de la langue. Les questions qui concernent plus précisément le futur ont donné lieu aussi à des réponses positives de la part de ces quatre participants, mais moins tranchées : à l'affirmation « Je pense que le corse sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur », deux participants ont donné la réponse 1, un participant la réponse 2 et un la réponse 3.

Les deux affirmations principales concernant les objectifs pour la langue dans le futur et le désir des locuteurs de voir cette langue se développer d'une manière ou d'une autre sont : « Je pense que le X sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur » et « Je pense que j'aurai accès à de plus en plus de médias en X (radio, journaux, internet, ...) ». Cette seconde affirmation était essentielle pour le corse puisque tous les auteurs consultés insistaient sur l'importance des médias dans le développement du corse, mais elle

était en revanche peu pertinente pour le Chinuk Wawa, où la revitalisation est encore à ses débuts et la langue a surtout une place dans la salle de classe.

Néanmoins, les deux groupes de participants ont donné des réponses relativement similaires, ce qui laisse penser que les locuteurs ont des objectifs similaires pour leur langue. Pour l'affirmation 8, sur l'éducation, les deux groupes se placent en majorité (5 réponses pour le corse et 3 pour le Chinuk Wawa) au premier niveau, « tout à fait d'accord ». En revanche, aucun locuteur de Chinuk Wawa ne s'est placé à 5, « pas du tout d'accord », tandis que deux locuteurs de corse ont répondu de cette manière. Le tableau ci-dessous récapitule les réponses à cette question.

Je pense que le X sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur

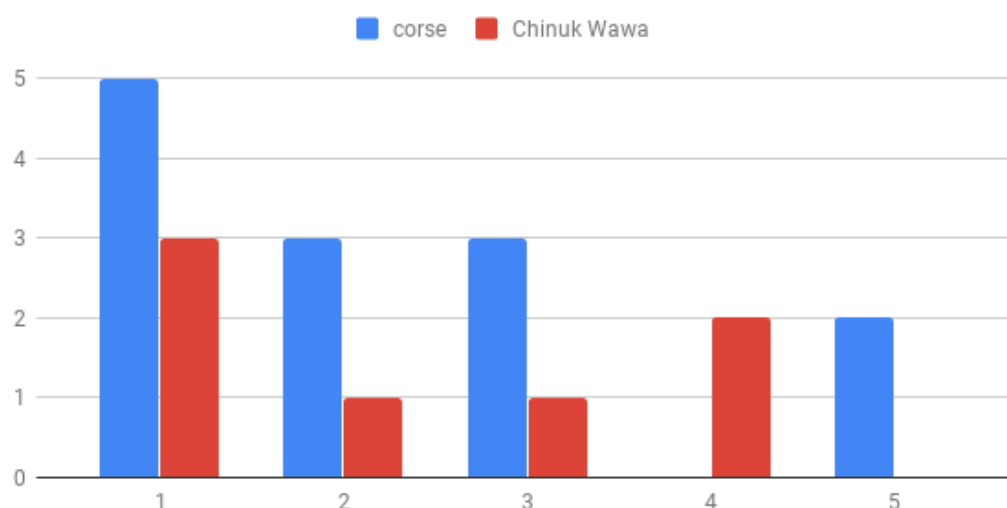


Figure 15: réponses des participants pour l'affirmation 8.

Pour l'affirmation 9 sur les médias, comme on pouvait s'y attendre, les locuteurs de Chinuk Wawa sont moins positifs, avec une réponse médiane à 3, tandis que les locuteurs de corse donnent la réponse médiane de 2. Pour l'instant, le Chinuk Wawa a une faible présence en ligne, mais il n'existe aucun média à proprement parler en Chinuk Wawa. Les locuteurs se situent donc majoritairement (3 participants) au milieu de l'échelle, de manière neutre. Pour le corse, où plusieurs journaux et émissions de radio en corse existent déjà, la majorité (5 participants) se situent au premier niveau de l'échelle, indiquant ainsi une vision plutôt positive du développement de la langue dans les médias. Une question ouverte sur les objectifs aurait permis de mieux appréhender les différences, mais nous

savons que sur ces deux points précis (éducation et médias), les locuteurs sont plutôt positifs quant au développement de la langue.

Ces deux affirmations nous donnent des indications sur les visions que les locuteurs ont de leur langue dans le futur, mais il faut bien prendre en compte le fait que les deux affirmations sont moins pertinentes pour le Chinuk Wawa où la revitalisation n'en est qu'à ses débuts.

En revanche il est intéressant de remarquer que les locuteurs ont des visions différentes des objectifs personnels ou communautaires qu'ils assignent à la langue. Par exemple, l'un des locuteurs de corse, qui a déclaré ne pas être d'origine corse, se place au niveau 5 pour l'affirmation 2, « Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité », mais en revanche il se place au niveau 1 pour les affirmations sur la participation du gouvernement régional et national. Le même participant au plus bas niveau pour toutes les affirmations portant sur son usage personnel de la langue. Pour le Chinuk Wawa on retrouve un profil similaire chez l'un des locuteurs, qui se place à 4 pour l'affirmation 2, mais à 1 pour la participation du gouvernement, régional ou fédéral. Ce locuteur est cependant globalement plus positif que le locuteur corse sur son usage personnel de langue. Certains locuteurs, donc, semblent avoir des objectifs différents pour leur usage personnel et pour la langue au niveau de communauté. Cet écart remet en question la possibilité de la revitalisation : si les locuteurs l'appellent de leurs vœux mais ne participent pas eux-mêmes à parler la langue plus couramment, comment est-ce que le gouvernement peut, seul, revitaliser la langue ?

## ***18.2. Les motivations***

La notion de désir étudiée ici n'apparaît pas uniquement dans la question des objectifs que les locuteurs souhaitent pour leur langue, mais aussi dans leurs motivations pour apprendre la langue. C'est peut-être particulièrement le cas pour le Chinuk Wawa, où il n'existe que des néo-locuteurs et plus aucun locuteur natif.

Des affirmations comme « J'essaie de parler aussi souvent X que possible » permettent d'évaluer la volonté des locuteurs. Pour le Chinuk Wawa comme pour le corse, les locuteurs sont très positifs quant à cette affirmation : 3 des locuteurs de Chinuk Wawa



et 6 des locuteurs de corse ont répondu être tout à fait d'accord. Pour le corse cependant il faut remarquer que, outre ces 6 participants qui se placent au premier niveau de l'échelle, tous les autres se situent entre les niveaux 3 et 5.

D'autres travaux sur le Chinuk Wawa permettent aussi de comprendre les différentes motivations des apprenants : Pecore (2012), dans un mémoire pour l'Université de Portland, portant sur la motivation chez les locuteurs de Chinuk Wawa, évoque la question politique : elle effectue plusieurs entretiens pour interroger des apprenants sur leur motivation, et elle remarque qu'une des participantes signale l'intérêt politique pour la reconnaissance officielle de sa nation. La participante déclare: « If you have a certain number of speakers, then it enables, it strengthens your options to be recognized and to be funded » (2012 : 110). Cette remarque s'applique probablement aussi pour le corse: si les membres de la communauté ont une langue propre, qu'ils sont nombreux à l'utiliser, ils peuvent plus facilement argumenter qu'ils ont une culture propre et qu'ils devraient par conséquent accéder à plus d'autonomie.

## 19. *Opportunity : le contexte dans lequel parler la langue*

L'affirmation pour laquelle les locuteurs se situent sur les derniers niveaux, dans les deux langues, est la première : « Je suis satisfait.e de la situation du X ». Pour le corse 5 participants se situent au niveau 5 et pour le Chinuk Wawa la majorité (3 participants) se situe au niveau 3. Aucun participant, quelque soit la langue, ne se situe au premier niveau de l'échelle.

Cette affirmation portait sur la perception du statut de la langue et se rapporte donc à la question de « status planning » dans le vocabulaire de la politique et de l'aménagement linguistique. Tollefson (2011 : 359) décrit ainsi les trois catégories utilisées pour l'analyse de la revitalisation :

« *Corpus planning* refers to efforts to affect the structure of language ; it includes such processes as standardization, vocabulary development, graphization, purification, and internationalisation. *Status planning* refers to efforts to affect the social position of language varieties [...] *Acquisition planning* refers to efforts to bring about language learning. »

Les participants pouvaient lire l'affirmation sur la situation de la langue de différentes manières. Si, pour nous, cela faisait référence à la position sociale évoquée par Tollefson et aux domaines d'usage de la langue, les locuteurs peuvent aussi considérer qu'ils ne sont pas satisfaits par l'ensemble de la situation de langue, et donc prendre en compte aussi les questions d'acquisition ou de corpus de la langue. Les institutions gouvernementales et les locuteurs peuvent intervenir sur les trois catégories. On peut donc étudier cette question, sur le taux de satisfaction, en parallèle avec celles sur la participation régionale ou nationale du gouvernement.

Les deux affirmations portant sur une participation des institutions gouvernementales, soit régionales soit nationales, ont donné lieu à des réponses relativement similaires. Notre hypothèse était que les locuteurs accepteraient mieux la participation d'une institution plus locale, qui a une meilleure compréhension des enjeux sociaux, culturels et territoriaux. Mais en réalité l'écart dans les réponses est moindre. Michel Bert nous a aussi fait remarquer que le mot « participation » pouvait entraîner un flou : si certaines personnes acceptent un financement institutionnel, ces mêmes personnes

peuvent s'opposer à une participation plus active où le gouvernement prend des décisions concernant la langue et donne une direction générale au processus de revitalisation.

Pour le corse la réponse moyenne à l'affirmation « C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du corse » est de 1,5 tandis que la réponse pour l'affirmation « C'est important pour moi que le gouvernement national participe au développement du corse » est de 2,1. Le tableau suivant reprend l'ensemble des réponses des participants corses pour ces deux affirmations :

C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du corse	C'est important pour moi que le gouvernement national participe au développement du corse
1	1
1	1
1	1
1	2
1	4
2	3
1	1
1	3
1	1
5	5
2	2
1	1
1	1
1,5	2,1

Les deux dernières lignes sont les moyennes des réponses. Les lignes en vert indiquent les seuls participants qui se sont placés différemment sur les deux affirmations. Comme attendu, ces participants acceptent mieux une participation régionale que nationale, mais l'écart reste relativement faible et une seule personne se place positivement pour la participation régionale et négativement pour la participation nationale.

Pour le Chinuk Wawa les résultats sont encore plus proches : la moyenne des réponses est de 2,3 pour la participation de l'État, et de 2,1 pour la participation fédérale. Pour les deux affirmations on compte 4 participants qui se placent au premier niveau de l'échelle. Même si, sur l'ensemble, les participants sont moins positifs quant à la participation d'une instance gouvernementale, ils font peu de différence entre les deux niveaux d'institutions. Le tableau suivant montre que, là aussi, les participants ont tendance à attribuer si situer au même niveau pour les deux affirmations :

It is important for me that the State government participates in the development of Chinuk Wawa	It is important for me that the federal government participates in the development of Chinuk Wawa
1	2
3	1
3	3
1	1
5	5
1	1
2	2
2.3	2.1

La dernière ligne indique les moyennes. En vert, les deux seuls participants qui se sont placés différemment pour les deux affirmations. On remarque que le premier participant reste positif dans les deux cas et se place seulement légèrement plus bas pour le gouvernement fédéral. La deuxième réponse était en revanche complètement inattendue, puisque cette personne accorde plus d'importance à la participation du gouvernement fédéral qu'à la participation de l'État. Ici, nous estimons que cette différence est due à la compréhension du verbe « participe ». En effet, peut-être que le participant estime que le gouvernement fédéral a un devoir à remplir pour faciliter le développement des langues indigènes sur l'ensemble du territoire. Des lois sur l'enseignement bilingue ou sur la situation des natifs américains pourraient en effet avoir un réel impact sur le développement de la langue.

Finalement, comparer les réponses sur la participation de l'État et celles sur la satisfaction de la situation actuelle permet de réfléchir aux notions de « corpus planning »

et « language planning » plus particulièrement. Jaffe (2008) constate que des efforts ont été faits en corse dans ces deux catégories, même si la pratique de la langue n'a pas beaucoup évolué sur les vingt années précédentes. Elle ajoute que, selon elle, ces deux types d'aménagement linguistique relèvent des « résistances de renversement » (2008 : 519), c'est-à-dire un processus qui « vise à bouleverser une hiérarchie linguistique et, surtout, à améliorer la position d'une langue (ou d'une variété de langue) minorée ou stigmatisée vis-à-vis de la langue dominante » (2008 : 518).

Ces procédés pour valoriser le corpus ou le statut de la langue peuvent en effet être des actes de résistance de renversement lorsque la communauté est au cœur des décisions, mais si la revitalisation est dirigée par une instance gouvernementale l'objectif sera différent. Dans le cas du Chinuk Wawa, la communauté s'est impliquée très fortement dans le « corpus planning », puisqu'il s'agissait d'une langue sans locuteurs natifs, et dans le travail sur l'acquisition. L'aménagement du statut de la langue n'intervient que comme conséquence du développement de la langue dans les écoles : plus il y a de locuteurs, plus le statut de la langue et son image sont valorisés et valorisants. Il n'y a pas eu, comme c'est le cas pour le corse, de législation ou d'intervention politique. Cela nous laisse penser que peut-être la participation de l'État doit se limiter au « status planning » et laisser les communautés gérer le « corpus planning ». En effet, plusieurs linguistes insistent sur la responsabilité des locuteurs: le gouvernement ne peut pas faire (et ne fera pas) tous les efforts nécessaires pour revitaliser une langue. Il peut cependant travailler à rendre l'usage de la langue plus facile, à multiplier les opportunités de parler et surtout à lutter contre la stigmatisation qui peut exister autour de l'usage d'une langue minorisée. Calvet (2002 : 205) écrit que « C'est donc aux communautés linguistiques à se prendre en charge, aux locuteurs à agir pour le maintien de leur langue. » Nous pensons qu'il est possible d'imaginer une voie du milieu, où l'État participe à créer un climat où l'apprentissage et l'usage de la langue est plus aisé, tout en laissant les locuteurs au cœur du processus.

## Chapitre 9. Ce que parler une langue veut dire

### 20. *La langue comme badge identitaire*

"La Bretagne n'a pas de papiers,  
Elle n'existe que si à chaque génération  
Des hommes se reconnaissent bretons.."

Tri Yann, *La Découverte ou l'Ignorance* 1976

Les résultats nous poussent aussi à réfléchir sur ce que « parler une langue » veut dire. Le fait de parler la langue concernée était le seul impératif pour que la réponse soit considérée comme valable. Pourtant, malgré cette précision, il est tout à fait possible que plusieurs participants potentiels se soient abstenus de répondre au questionnaire par peur de ne pas correspondre aux critères ou de n'être pas assez compétents dans le sujet.

Par ailleurs, « parler » la langue peut avoir des sens différents pour chacun. Même, lorsqu'il s'agit de la revitalisation, la fonction communicative, comme nous l'avons dit, n'est pas nécessairement l'objectif final. Pivot (2013) observe des situations de ce type, où les locuteurs veulent en réalité seulement redonner une présence à la langue, qu'elle existe dans les discours et les représentations de la communauté. De cette manière, la langue est davantage portée comme un badge représentatif d'une identité, un badge qu'on porte par choix et non plus par transmission imposée par les parents. Une sorte de boucle est donc créée : la langue est revitalisée sous prétexte qu'elle est un élément essentiel de l'identité communautaire, mais comme elle n'est plus transmise de manière informelle par les générations de parents ou de grands-parents à leurs enfants ou petits-enfants, elle est apprise de manière formelle par certains membres de la communauté pour renforcer leur sens d'identité et d'appartenance ; la langue construit la communauté, la communauté construit la langue.

Il faut cependant bien prendre en compte le fait que, si certains membres de la communauté font le choix d'apprendre et/ou d'enseigner la langue, ce n'est pas non plus un

choix complètement libre, pour certains c'est peut-être aussi le fruit de pressions et d'idéologies locales. C'est justement pourquoi il est tellement intéressant d'étudier les relations entre les institutions et les membres de la communauté. Une affirmation dans le questionnaire portait précisément sur l'attitude des locuteurs de la communauté face à de potentiels locuteurs L2 de leur langue communautaire : « C'est important pour moi que des personnes non corses/qui n'ont pas d'origines corses participent au développement du corse » (en anglais : « It is important for me that people who are not from local indigenous Tribes learn Chinuk Wawa », en reprenant le mot de « tribe » mais en élargissant au-delà des Chinuk pour tous les membres de communautés indigènes de l'Oregon). On pourrait penser que, puisque la langue a ce rôle identitaire, les locuteurs ne souhaitent pas la partager avec des membres extérieurs à la communauté, pourtant, les locuteurs de corse répondent très majoritairement, qu'ils sont « tout à fait d'accord » : 9 des participants se sont placés au premier niveau de l'échelle. Pour le Chinuk Wawa, ce sont 3 participants qui répondent aussi positivement. Les seules réponses placées au dernier niveau de l'échelle (une pour le corse et une pour le Chinuk Wawa) proviennent, pour le Chinuk Wawa de la personne la plus âgée parmi les participants indigènes de la réserve de Grand Ronde, et pour le corse aussi d'une personne d'origine corse et dans le groupe d'âge 50-70 ans. L'affirmation 13, « Je pense que le X est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île/de la région » (de l'île pour le questionnaire corse, de la région pour le questionnaire Chinuk Wawa), remporte en revanche un accord très positif dans les deux groupes, comme le montre le graphique ci-dessous.

Je pense que X est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île/de la région

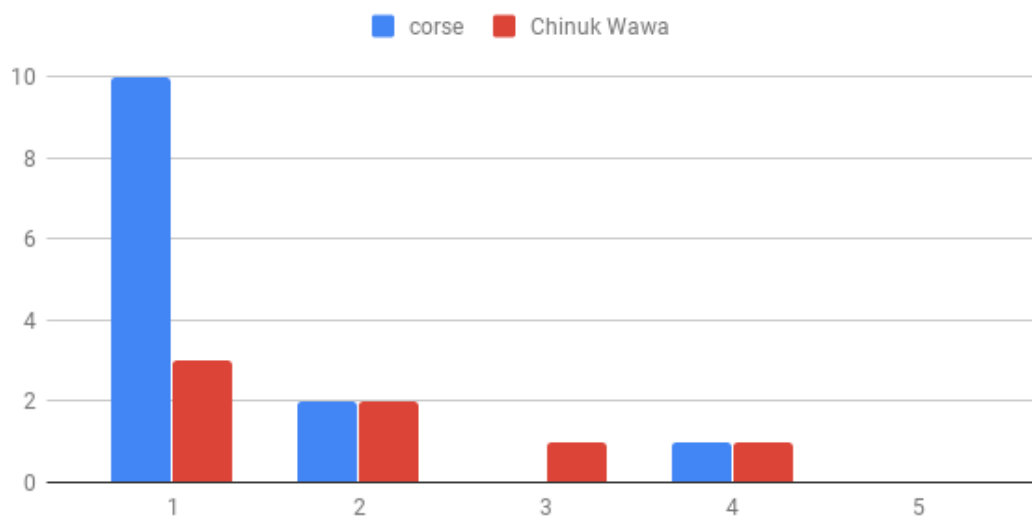


Figure 16 : représentation des réponses pour l'affirmation 13.

Les locuteurs de corse sont particulièrement réunis autour de cette question, tandis que les locuteurs de Chinuk Wawa sont plus répartis, mais la majorité se situe néanmoins du côté positif, avec des locuteurs qui se placent majoritairement à 1 et 2.

La langue adopte donc ce double rôle d'unification au sein de la communauté, tout en étant ouverte vers un développement à l'extérieur. Cette deuxième question soulève plus de désaccord du côté du Chinuk Wawa, où il peut y avoir peut-être une certaine méfiance quant à l'utilisation de la langue en-dehors de son territoire.

## 21. Une langue « post-vernaculaire »

Pivot (2014), d'après Shandler (2004, 2006) évoque, pour le rama au Nicaragua, la possibilité d'une langue « post-vernaculaire ». Ayant perdu sa fonction communicative, la langue se maintient par sa valeur symbolique et tout ce qu'elle représente pour les locuteurs. Ce genre de situation correspond bien finalement à nos résultats : les locuteurs démontrent un intérêt certain pour la langue mais n'ont pas forcément la motivation pour qu'elle devienne un outil de communication qu'ils utilisent au quotidien. On peut même imaginer que c'est le statut de nombreuses langues en danger. Sur ce point, nos deux



situations diffèrent fondamentalement. Même si la revitalisation les rapprochait et si, jusqu'ici, on a pu évoquer des difficultés ou des systèmes de représentations communs, il faut garder à l'esprit que le corse est parlé par environ 150 000 personnes, dont plusieurs pour qui c'est encore une langue maternelle. Le Chinuk Wawa, en revanche, n'est parlé que par environ 1000 néo-locuteurs. Cette notion de « post-vernaculaire » nous permet justement d'analyser plus finement les situations de langues en danger au lieu d'assimiler toutes les situations. Le domaine des langues en danger et de la revitalisation, parce qu'il est relativement récent et qu'il éveille parfois de bonnes intentions mal dirigées, peut donner lieu à une confusion, tandis que lorsqu'une langue est post-vernaculaire cela ne signifie pas seulement que la transmission intergénérationnelle ne fonctionne plus mais aussi souvent que la population connaît une phase de revitalisation culturelle plus générale, qui rejoint la notion de résistance, évoquée plus haut, comme l'entend Jaffe. Ce terme nous permettrait donc d'associer une analyse de la situation de la langue à la situation politique de la communauté.

La langue revitalisée adopte ainsi cette fonction de « badge », qui annonce une identité au monde mais qui ne suppose pas une compétence de communication élevée. Dans le même temps, cela permet d'éviter une grande difficulté des langues en danger : développer la langue entraîne le risque de perdre le contrôle que la communauté pense avoir sur la langue. Dès lors qu'elle sort des limites de la communauté, la langue, en tant qu'objet social, va nécessairement évoluer, et ce sera plus difficile pour la communauté de lui donner une direction et une valeur précise. Dans son mémoire de master, Eichstadt (2016) remarque par exemple que les locutrices qu'elle a interrogées étaient parfois déçues de l'immobilisme de certains membres de la communauté, qui refusaient l'introduction de néologismes, pour s'adapter à la modernité. Ce genre de décision n'est possible que lorsque la langue reste dans une petite communauté de locuteurs, et même dans cette situation une telle décision entraîne des mécontentements qui par la suite peuvent faire perdre des locuteurs.

Si on reprend les différentes échelles d'analyse de la vitalité des langues évoquées en première partie, le corse et le Chinuk Wawa, d'après nos résultats, se placent en effet à des niveaux différents. Cependant, ces échelles s'appuient surtout sur la compétence des locuteurs et la transmission (l'échelle utilisée par l'Atlas de l'Unesco, par exemple, emploie le terme de génération quatre fois, sur une échelle qui comprend six degrés).

Le modèle de Yamamoto (1998, cité par Obiero, 2006 : 201-226) nous paraît le plus pertinent pour reprendre nos données. Le modèle s'appuie sur neuf étapes pour la revitalisation, rappelées ici :

“The existence of a dominant factor in favour of diversity ;

- A strong sense of ethnic identity within the endangered community ;
- The promotion of educational programmes about the endangered language and culture ;
- The creation of bilingual/bicultural programmes ;
- The training of native speakers as teachers ;
- The involvement of the speech community as a whole ;
- The creation of language material that are easy to use ;
- The development of written literature, both traditional and new ; and
- The creation and development of environments in which the language may be used."

Le premier point soulève des questions déjà évoquées dans ce mémoire : avec la notion de polynomie, la corse tente de limiter le sentiment d'infériorité linguistique et de faciliter la prise de parole de tous les locuteurs. De plus, le discours actuel de la politique linguistique corse favorise l'apprentissage de la langue dans le cadre d'une éducation bilingue. Pour le Chinuk Wawa, les problématiques de décolonisation sont très actuelles ce qui peut favoriser le contexte d'apprentissage d'une langue indigène. Par ailleurs, nous l'avons déjà dit, le discours international de l'Unesco, par exemple mais pas seulement, tend à favoriser la diversité culturelle, qui devient un axe majeur de la politique internationale.

Nos données nous permettent aussi de répondre de manière intéressante au deuxième point : « a strong sense of ethnic identity within the endangered community ». Comme nous l'avons vu plus haut, les participants ont répondu de manière plutôt neutre à cette question pour le Chinuk Wawa, en se plaçant au centre de l'échelle. En revanche pour la corse, les participants sont très divisés : 6 se placent au premier niveau de l'échelle et 5 au dernier niveau. Ces résultats sont majoritairement dus au fait que tous les participants ne sont pas corses. Ceux qui ont répondu être d'origine corse ont plutôt estimé que la langue faisait bien partie de leur identité. En ce sens, il y a bien un fort sentiment identitaire au

sein de la communauté, ce qui est confirmé par le fait que 10 participants ont estimé que la langue était un facteur d'unité sur l'île, en se plaçant au premier niveau pour l'affirmation 13. La question est plus difficile à résoudre pour le Chinuk Wawa, puisque la langue n'est pas limitée à la nation Chinuk. Sa communauté est donc plus difficile à établir, mais en revanche l'identité de « native » ou indigène américain est très forte au sein de la réserve de Grand Ronde, qui possède des limites géographiques claires, sa propre histoire et une entité politique.

La sixième étape est aussi pertinente par rapport à nos données et elle complète celle vue ci-dessus. La participation de la communauté apparaît dans plusieurs affirmations de notre questionnaire. La question « j'apprécie le fait que certains enfants parlent X » a donné lieu à des réponses très positives, avec 9 locuteurs de corse et 5 locuteurs de Chinuk Wawa qui se placent au premier niveau. Les locuteurs étaient aussi plutôt positifs concernant le développement des médias et de l'éducation. On peut donc estimer que la participation de l'ensemble de la communauté est profondément valorisée.

La dernière étape de Yamamoto correspond assez bien aux affirmations 5 et 6 de notre questionnaire. Celles-ci ont donné lieu à des réponses disparates. Pour l'affirmation 5, « j'essaie de parler X aussi souvent que possible », 6 participants corsophones se sont placés au niveau 1, mais 4 se sont placés au niveau 5. Pour le Chinuk Wawa, 3 participants ont déclaré être « tout à fait d'accord » et seulement 1 s'est placé au dernier niveau de l'échelle. Les participants ont donc des perceptions très différentes de leur utilisation du corse, mais ils semblent majoritairement satisfaits et estiment qu'ils participent activement à la présence du corse. L'affirmation 6, « j'ai de nombreuses occasions de parler X en dehors du cercle familial » cherchait à estimer la satisfaction des participants concernant la place du corse dans le cercle public et non privé. Pour le Chinuk Wawa, 2 participants se sont placés au niveau 4 et 2 participants au niveau 5, ce qui fait une réponse plutôt négative sur l'ensemble des 7 participants. Cette réponse était cependant plutôt attendue, étant donnée que le Chinuk Wawa est enseigné seulement depuis quelques années. Les données pour les locuteurs de corse sont divisés : 5 participants se situent au niveau 2, mais 4 au niveau 5, et 3 restent neutres en se situant au niveau 3. Les participants qui se situent au dernier niveau sont ceux qui ne sont pas d'origine corse. Si ceux-ci n'ont pas de contact avec d'autres personnes corsophones ou n'habitent pas en Corse, en effet, leurs opportunités de pratiquer la langue seront bien plus basses.

Nos données, vues au prisme du modèle de Yamamoto, permettent ainsi d'analyser les représentations des locuteurs concernant les différents phénomènes de la revitalisation. Il est plus difficile de reprendre les autres échelles qui s'appuient sur des données sur l'usage réel de la langue et non sur les représentations, mais on peut néanmoins reprendre la GIDS de Fishman évoquée p.29 (cité par Costa, 2011 : 59, traduction de Marisa Cavalli 2005 : 41) pour faire des commentaires intéressants. Le dernier stade de l'échelle, où la langue est le plus en danger est définie comme suit : « La langue minoritaire n'est parlée que par de rares locuteurs âgés et socialement isolés ». Cette description ne convient pas pour le Chinuk Wawa, ni aucun des autres stades de Fishman, finalement, étant donné que la langue n'a plus de locuteurs natifs. Ce ne sont donc pas les membres les plus âgés de la population qui maintiennent la langue en existence, mais bien une population plus jeune, impliquée dans le processus de revitalisation.

Le corse peut en revanche se situer sur l'échelle de Fishman plus facilement. Le stade 5, juste avant l'accès à la diglossie comme équilibre avec la langue dominante, insiste beaucoup sur la littéracie, même à la maison. Cet aspect précis ne correspond pas nécessairement au corse, mais la langue est bien utilisée à l'écrit dans les médias ou à l'école. Le stade 4 contient deux aspects : un enseignement de la langue minoritaire dans les écoles publiques et des écoles en langue minoritaire. Pour le corse, la première partie est accomplie mais la littérature consultée ne mentionne pas d'écoles entièrement en corse. On pourrait donc situer la langue corse entre les stades 4 et 5 de l'échelle de Fishman. La difficulté principale est que cette échelle s'appuie fortement sur la notion de transmission, et notamment la transmission du haut vers le bas (grands-parents, parents vers enfants). Or nous avons vu que ce n'est plus le cas pour le Chinuk Wawa et souvent aussi pas le cas pour le corse, où les locuteurs, s'ils ont été exposés à la langue dans leur enfance, sont souvent contraints de l'apprendre à l'école plus tard. Cela entraîne, dans les deux cas, un changement dans la vision verticale de la transmission : ce sont les populations jeunes qui sont détentrices de la langue et qui peuvent à leur tour transmettre à leurs parents ou grands-parents.

## 22. *Futures recherches*

Dans son mémoire, Eichstadt (2016) remarque que plusieurs locutrices de Chinuk Wawa qui ne sont pas indigènes évoquent une difficulté commune : elles apprennent la langue mais ne se sentent pas légitimes pour l'apprendre à leur enfants ou la parler avec d'autres personnes parce que ce n'est pas *leur* langue. Eichstadt se demande comment remédier à ce problème, pour que les communautés ne se sentent pas spoliées de leur langue mais que les néo-locuteurs et les apprenants se sentent libres de l'utiliser et de la pratiquer. Dans le contexte nord-américain actuel, qui insiste sur les processus de décolonisation, l'apprentissage des langues indigènes devient en effet crucial. Nous avons vu dans ce mémoire que les participants sont plutôt positifs lorsqu'il s'agit d'accepter des locuteurs qui n'ont pas la même identité et que la langue peut être perçue comme un facteur d'unité. Mais ce n'est pas toujours le cas ; les locutrices interrogées par Eichstadt remarquent aussi que certains locuteurs plus âgés s'opposent à ce que la langue soit diffusée. La question de l'appropriation culturelle peut être un obstacle dans la revitalisation : si on veut que la langue soit à nouveau utilisée régulièrement par plusieurs personnes et qu'elle ne soit pas perçue comme un objet patrimonial, protégé, intouchable, il faut aussi accepter qu'elle sorte du cadre qu'on lui a fourni et que les locuteurs en fassent l'usage qu'ils souhaitent ; il faut accepter la variation qui va avec toute langue vivante.

Ces problématiques sont concentrées dans la salle de classe et la question de l'enseignement des langues en danger est en voie de développement aux États-Unis. On se demande en effet comment enseigner la langue sans reprendre les modèles européens et occidentaux, en respectant la culture de la population concernée.

Ce sont les questions que nous aimerions étudier dans la suite de nos recherches, pour comprendre comment l'interaction entre communautés et institutions, ainsi que les idéologies qui en ressortent, agissent sur l'enseignement d'une langue en danger. Il s'agirait donc essentiellement de garder la problématique sur le croisement entre les différents acteurs, mais pour étudier plus précisément son impact dans la salle de classe, puisque pour beaucoup de langues en danger l'enseignement est l'une des premières mesures mises en place. Cette mesure n'est d'ailleurs pas toujours couronnée de succès, lorsque l'usage de la langue ne sort pas de la salle de classe. Dans le cadre d'une thèse de doctorat, nous

aimerions prendre le temps de visiter les communautés concernées pour faire des entretiens plus complets et des observations de terrain.

Le Chinuk Wawa, parce que c'était l'origine du projet de mémoire, reste un élément central de notre recherche. Grâce aux échanges avec Michel Bert et Colette Grinevald, nous espérons, par la suite, entrer en contact avec les chercheurs de l'University of Oregon, qui travaillent déjà sur l'enseignement des langues en danger au sein d'institutions comme le NILI (Northwest Indian Language Institute). Le laboratoire mené par Gabriela Pérez Báez est tout autant intéressant et offre la possibilité de faire le lien avec d'autres situations de langues en danger. Pérez Báez a notamment mené des recherches sur les langues en danger grâce à un questionnaire portant sur la revitalisation. Ce questionnaire a permis de contacter de nombreux locuteurs, sur différents continents, pour prendre en compte des situations très différentes (245 réponses au total) . Le travail d'analyse est encore en cours, et Michel Bert et Colette Grinevald ont comme projet de mener des entretiens pour compléter les données du questionnaire et mieux préciser chaque situation dans son contexte propre.

Dans le même temps, nous aimerions continuer à travailler en comparant deux situations. Parce que le corse est parlé par beaucoup plus de locuteurs et que son enseignement est beaucoup plus répandu, nous souhaitons plutôt nous orienter sur une autre langue régionale française, avec l'aide d'Elisabetta Carpitelli à l'Université Grenoble Alpes. Blanchet (2000 : 55) remarque que « On ne perçoit ce qui est original - et donc pertinent - dans une situation que par rapport à une autre situation dont les traits sont différents ». La comparaison est en effet un outil de recherche particulièrement utile, qui permet de faire ressortir les points saillants de chaque situation. Comparer une situation nord-américaine et une situation européenne nous permettrait donc de mieux réfléchir à l'influence des idéologies dans l'enseignement.

Un tel travail permettrait à la fois d'intégrer nos connaissances de la didactique acquises en master FLE auparavant et toutes les notions linguistiques acquises en master à l'Université Grenoble Alpes et dans ce mémoire.

## Conclusion

En introduction, nous avons fait l'hypothèse que la participation du gouvernement pouvait être perçue comme une intrusion dans un rapport identitaire fort entre les locuteurs et leurs langues. Pourtant, nos résultats indiquent que les locuteurs ne s'opposent pas à une participation gouvernementale. Surtout, nous pensions que le gouvernement local (régional en Corse ou de l'Oregon) serait mieux perçu que le gouvernement national ou fédéral. Mais les participants ont rarement porté un jugement différent sur les deux types de participation. Le terme de « participation » peut englober différents sens, comme nous l'avons dit plus haut, et c'est peut-être cela qui a permis cette vision aussi positive. Pour le Chinuk Wawa, 6 participants se sont placés sur les trois premiers niveaux pour les deux affirmations 10 et 11, avec comme seule différence le placement d'une seule personne au deuxième niveau pour l'affirmation sur la participation régionale et de deux personnes pour la participation fédérale, ce qui suggère même une légère préférence en faveur du gouvernement fédéral.

Pour le corse en revanche, cette hypothèse a plus de sens, étant donné que seuls trois participants ne se sont pas placés au premier niveau pour l'affirmation portant sur la participation du gouvernement régionale. Ils sont en revanche six à ne pas être complètement convaincus par la participation du gouvernement national. Ces résultats correspondent à notre hypothèse de départ et montrent bien que pour cet échantillon, la revitalisation de la langue concerne surtout les sphères gouvernementales les plus proches.

De futures études pourraient se concentrer sur ces questions et décliner les types de participation gouvernementales pour mieux analyser les représentations des locuteurs : sont-ils favorables à une participation uniquement financière ? Souhaite-t-il que l'État instaure des curriculums précis qui incluent la langue minoritaire dans l'école ? Ce type de recherche permet aussi de mieux comprendre les besoins et les attentes des locuteurs et ainsi de favoriser la coopération entre individus et institutions dans la revitalisation.

Blanchet (2000 : 41) explique que, pour une analyse idéale, « la démarche va du global (prise d'indices multiples en contexte complexe par observation participante) à

l'analytique (via enquêtes semi-directives et directives, traitement des données, validation) pour revenir à une synthèse interprétative », en suivant la forme d'un sablier, d'abord large puis étroit avant d'ouvrir à de nouvelles analyses générales. Nous espérons avoir suivi ce modèle du sablier, en prenant en compte le contexte plus large de la revitalisation des langues en Europe et en Amérique du Nord, avant de se concentrer sur nos questionnaires. Ceux-ci ont eu des résultats inattendus qui ont fait apparaître d'autres faits et nous ont permis de réfléchir plus largement à la question de l'identité dans les situations de langues en danger.

Il y a encore de nombreux enjeux à évaluer dans le rapport entre institutions et individus en situation de langues en danger. La création des questionnaires a été un travail particulièrement formateur en matière de recherche linguistique. La question de la terminologie, qui pouvait poser problème à certains locuteurs, par exemple, a été difficile à résoudre, mais c'est un acquis que j'emporterai dans mes prochaines recherches.

Ce mémoire nous a permis, surtout, de mieux comprendre les enjeux de la sociolinguistique et de réfléchir à la place du chercheur auprès des communautés linguistiques. La notion même de communauté nous a donné l'occasion de repenser nos acquis. La question à l'origine de ce mémoire, portant sur le rôle de la politique dans la revitalisation s'est finalement élargie pour prendre en compte la multitude des représentations, qui varient chez chaque individu. La naïveté qui est à l'origine de ce mémoire (comment est-ce même possible d'enseigner une langue qui disparaît?) a fait place à un peu de savoir et beaucoup de nouvelles interrogations, qui, nous l'espérons, donneront lieu à de nouvelles recherches.



## Bibliographie

Anderson, B. (1983). *Imagined Communities : reflection on the origin and spread of nationalism* (2006<sup>e</sup> éd.). London : Verso.

Berruto, G. « Lingua, dialetto, diglossia, dilalia », article paru initialement dans G. Holtus & J. Kramer (Hg.) (1987). *Festschrift für Žarko Muljačić. Romania et Slavia Adriatica*. Hamburg, Helmut Buske Verlag, pp 57-81. Traduction : Daniel Elmiger et Marinette Matthey.

Billings, A. C. & Giles, H. (2004). Assessing Language Attitudes: Speaker Evaluation Studies. In A. Davies & C. Elder (dir.) *The handbook of applied linguistics* (p.187-209). Blackwell Publishing Ltd

Blanchet, P. (2012). *La linguistique de terrain : méthode et théorie*. Rennes : presses universitaires de Rennes.

Bourdieu, P. (2010). *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques* (Nachdr.). Paris : Fayard.

Calvet, L.-J. (2002). *Le marché aux langues: les effets linguistiques de la mondialisation*. Paris : Plon.

Campbell, L. (2000). *American Indian Languages : The Historical Linguistics of Native America*. Oxford, New York : Oxford University Press.

Castellotti, V., & Moore, D. (2002). *Représentations sociales des langues et enseignements*. Division des politiques linguistiques Direction de l'éducation scolaire, extra-scolaire et de l'enseignement supérieur DGIV Conseil de l'Europe, Strasbourg.

Colonna, R. (2013). *Les paradoxes de la domination linguistique : la diglossie en questions*. Paris: L'Harmattan.

Comité Consultatif pour la promotion des langues régionales et de la pluralité linguistique interne. (2013) *Redéfinir une politique publique en faveur des langues régionales et de la pluralité linguistique interne*. Consulté sur <http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Politiques-de-la-langue/Langues-de-France/Langues-regionales/Rapport-du-Comite-consultatif-pour-la-promotion-des-langues-regionales-et-de-la-pluralite-linguistique-interne-2013>

Costa, J. (Éd.). (2013). Enjeux sociaux de la revitalisation linguistique. *Langage et Société*, 145. Paris : Éditions de la Maison des sciences de l'homme.

Costa, J. (2017). *Faut-il se débarrasser des « idéologies linguistiques »?* (160-161).

Costa, J. (2011). *Revitalisation linguistique: Discours, mythes et idéologies. Une approche critique de mouvements de revitalisation en Provence et en Écosse*. Université Grenoble Alpes.

Dalbera-Stefanaggi, M.-J. (Éd.). (2005). *Pratiques linguistiques en Corse* (Maison des sciences de l'homme). Paris : Maison des Sciences de l'Homme

Dalbera-Stefanaggi, M.-J. & Lai, J.-P. (2005) Continuum dialectal et ruptures linguistiques : « prendre les langues au vol ». *Langage et Société*, 112, 33-56

Dorais, L.-J. (2005). Être Inuk au Québec, être Corse en France. Identités autochtones en contexte francophone. *Globe: Revue internationale d'études québécoises*, 8(1), 49. <https://doi.org/10.7202/1000894ar>

Fazi, A. (2018). Les élections territoriales de 2017 en Corse: un triomphe et de lourdes incertitudes. *Pôle Sud*, (48), 149-161.

Fishman, J. (1972). The impact of nationalism on language planning. In R. Harris & B. Rampton (éd.) *The Language, Ethnicity and Race Reader*.

Foata, D. (2005) Langue corse et vecteur médiatique. *Langage et Société*, 112, 99-108

Gibbs, G. (1863). *A Dictionary of the Chinook Jargon, Or Trade Language of Oregon*. Cramoisy.

Grinevald, C., & Bert, M. (2012). Langues en danger, idéologies, revitalisation. *Cahier de l'Observatoire des pratiques linguistiques*, (3), 15-33.

Hale, H. (1890). *An International Idiom: A Manual of the Oregon Trade Language or « Chinook Jargon »*. Consulté à l'adresse [http://archive.org/details/rosettaproject\\_chn\\_morsyn-1](http://archive.org/details/rosettaproject_chn_morsyn-1)

Hale, K. (1992). Endangered Languages. *Language*, 68(1), 1-42.

Hornberger, N. H. (1998). Language policy, language education, language rights : Indigenous, immigrant, and international perspectives. *Language in Society*, 27(04),

Hug, M. (2002). *L'enquête d'usage linguistique*. Paris : Honoré Champion

Reyner, J. (2010) Indigenous language immersion schools for strong indigenous identities *Heritage Language Journal*, 7(2), 299-313

Jaffe, A. (2005). Corse radiophonique élaboré et évaluation populaire : perspectives corses sur le purisme linguistique. *Langage et société*, 112(2), 79.

Jaffe, A. (2008). Parlers et idéologies langagières. *Ethnologie française*, 38(3), 517.

Jaffe, A. (2015). Staging language in Corsica: Stance, improvisation, play and heteroglossia. *Language in Society*, 44(2), 161-186

Johnson, K. N. (2013). « *As Our Elders Taught Us to Speak it* » : *Chinuk Wawa and the Process of Creating Authenticity*. University of Denver, Denver.

Lo Bianco, J., Petyon, J. (2013). Vitality of Heritage Languages in the United States: The Role of Capacity, Opportunity, and Desire. *Heritage Language Journal* 10(3)

Martinetti, J. (2018). La Corse en marche... vers l'indépendance? *Hérodote*, (170), 109-133.

Matthey, M., Merle, M., Bonsignori, C., & Fibbi, R. (2010). De la langue d'origine à la langue héritée : le cas des familles espagnoles à Bâle et à Genève. *Travaux neuchâtelois de linguistique*, (52), 9-28.

McCarty, L. (2012). Indigenous language planning and policy in the Americas. In *The Cambridge Handbook of Language Policy* (Cambridge University Press, p. 544-569). Cambridge : Bernard Spolsky.

Moracchini, G. (2005). Aspects de la situation sociolinguistique de la Corse : les apports de l'enquête famille. *Langage et Société*, 112, 9-32.

Nettle, D., & Romaine, S. (2000). *Vanishing Voices ; The Extinction of the World's Languages*. Oxford University Press.

Obiero, O. J. (2010). From Assessing Language Endangerment or Vitality to Creating and Evaluating Language Revitalization Programmes. *Nordic Journal of African Studies*, 19, 201-226.

Pecore, A. E. (2012). *Motivation in the Portland Chinuk Wawa language community*. Portland State University, Portland, Oregon, USA.

Pivot, B. (2013). Revitalisation d'une langue post-vernaculaire en pays Rama (Nicaragua). *Langage et Société*, 145. 55-79

Pivot, B. (2014). *Revitalisation de langues postvernaculaires : le francoprovençal en Rhône-Alpes et le rama au Nicaragua*. Lumières-Lyon 2, Lyon.

Pivot, B. (à paraître 2019). Montrons cette langue que nous ne parlons pas ! *Cahiers de Linguistique*, 45(1), 103-121

Philipson, R. (2012). Imperialism and colonialism. In *The Cambridge Handbook of Language Policy* (Cambridge University Press, p. 203-225). Cambridge : Bernard Spolsky.

Reyhner, J. (2010). Indigenous Language Immersion Schools for Strong Indigenous Identities. *Heritage Language Journal*, 2(7), 299-310.

Sallabank, J. (2012). Diversity and language policy for endangered languages. In *The Cambridge Handbook of Language Policy* (Cambridge University Press, p. 100-124). Cambridge : Bernard Spolsky.

Shaw, G. C. (1909). *The Chinook Jargon and how to Use it: A Complete and Exhaustive Lexicon of the Oldest Trade Language of the American Continent*. Rainier Printing Company, Incorporated.

Spolsky, B. (Éd.). (2012a). *The Cambridge handbook of language policy*. Cambridge: Cambridge Univ. Press.

Stratilaki, S. (2011). *Discours et représentations du plurilinguisme*. Francfort/Main, Peter Lang, Collection Sprache, Mehrsprachigkeit und sozialer Wandel (SMSW), Volume 15. Collection dirigée par Jürgen Erfurt

Tollefson, J. (2011) Language planning and language policy. In *The Cambridge handbook of Sociolinguistics*. (Cambridge University Press, p.357-376). Cambridge : Rajend Meshtrie

Verjans, T., & Badiou-Monferran, C. (Éd.). (2015). *Disparitions : contributions à l'étude du changement linguistique*. Paris: Honoré Champion.

Warhol, L. (2011). Native American Language Policy in the United States. *Center for Applied Languages*.

## Sitographie

<https://chinookjargon.com/2019/03/07/native-sons-and-daughters/> consulté le 23/02/19

<http://www.unesco.org/languages-atlas/index.php> consulté le 07/03/19

<https://www.ethnologue.com/about> consulté le 13/03/2019

<https://www.grandronde.org/> consulté le 13/03/2019

<https://kuow.org/stories/when-did-northwesterners-stop-speaking-chinook-jargon/>  
consulté le 13/03/19

<https://www.ethnologue.com/cloud/chn> consulté le 14/03/19

<http://www.unesco.org/new/en/culture/themes/endangered-languages/atlas-of-languages-in-danger/> consulté le 25/03/2019

<http://www.culture.gouv.fr/Thematiques/Langue-francaise-et-langues-de-France/Ressources/Ressources-juridiques> consulté le 25/04/19

<https://www.coe.int/en/web/conventions/full-list/-/conventions/rms/090000168007c07e> consulté le 27/05/19

## Table des illustrations

Figure 1 : tableau de la répartition des usages du corse et du français dans les années 1970 ; Colonna (2013 : 13) .....	19
Figure 2 : extrait du blog de Roberston. ....	22
Figure 3 : schéma représentant la vitalité du Chinuk Wawa parmi les langues du monde.....	24
Figure 4 : échelle de vitalité de l'Atlas des langues en danger de l'Unesco.....	26
Figure 5 : Graded Intergenerational Disruption Scale élargie utilisée pour la base Ethnologue.....	27
Figure 6 : traduction de l'échelle de Fishman par Marisa Cavalli (2005 : 41, cité par Costa, 2011 : 59) .....	29
Figure 7 : représentation de l'évolution du corse, entre pratiques, représentations et institutionnalisations. Colonna (2013 : 59). ....	58
Figure 8 : schéma représentant les différents niveaux d'idéologies qui agissent sur une langue en danger.....	62
Figure 9 : Représentation d'une partie du tableau utilisé pour l'analyse.....	70
Figure 10: Représentation de la répartition en âge des participants locuteurs de Chinuk Wawa.....	72
Figure 11: Représentation de la répartition en âge des participants locuteurs de corse. ....	73
Figure 12: Représentation des réponses pour l'affirmation : « je me tiens au courant de la situation du X et de son développement ». ....	74
Figure 13: représentation des réponses à l'affirmation 2 pour les participants corsophones. ....	76
Figure 14: schéma de Colonna Colonna (2013 : 43) représentant le corse, le français régional et le français. ....	80
Figure 15: réponses des participants pour l'affirmation 7. ....	85
Figure 16 : représentation des réponses pour l'affirmation 12. ....	94

## **Table des annexes**

Annexe 1 Questionnaires .....	110
Annexe 2 Tableau des réponses individuelles pour le corse (page 1) .....	117
Annexe 3 Tableau des réponses individuelles pour le corse (page 2) .....	118
Annexe 4 : Tableau des réponses individuelles pour le Chinuk Wawa (page 1).....	119
Annexe 5: Tableau des réponses individuelles pour le Chinuk Wawa (page 2).....	120
Annexe 6 : email anonymisé d'une participante locutrice de Chinuk Wawa .....	121

# Annexe 1

## Questionnaires

### Revitalization of endangered languages - study for a Master's thesis at Université Grenoble Alpes, France

As part of my Master's in Linguistics at the University of Grenoble Alpes I study the revitalization of languages. For each statement, please indicate whether you strongly agree or not at all on a scale of 1 to 5. Answers will be anonymous. Thank you very much for your time and answers, and do not hesitate to contact me if you wish to add information, or if you have questions about this research and my approach: [caroline.tarpin@etu.universite-grenoble-alpes.fr](mailto:caroline.tarpin@etu.universite-grenoble-alpes.fr)

I am satisfied with the current situation of Chinuk Wawa

	1	2	3	4	5	
strongly agree	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	strongly disagree

Chinuk Wawa is amongst the main elements of my identity

	1	2	3	4	5	
strongly agree	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	strongly disagree



I think more and more people will identify with Chinuk Wawa in the future

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I appreciate that some children speak Chinuk Wawa

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I try to speak as much Chinuk Wawa as possible

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I have many occasions to speak Chinuk Wawa outside the family circle

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I keep myself informed about Chinuk Wawa and its development

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I think Chinuk Wawa will be more and more present in schools in the future

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I think I will have access to news in Chinuk Wawa in the future  
(radio, newspaper, online...)

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

It is important for me that the State government participates in  
the development of Chinuk Wawa

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

It is important for me that the federal government participates in  
the development of Chinuk Wawa

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

It is important for me that people who are not from local  
indigenous Tribes learn Chinuk Wawa

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I think Chinuk Wawa is a unifying factor for all the people in the  
region

1 2 3 4 5

strongly agree      strongly disagree

I think more and more family will speak Chinuk Wawa in the next  
twenty years

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

---

Please indicate your age

- 18-30 years old
- 30-50 years old
- 50-70 years old
- over 70 years old

Are you a member of the Chinuk indians of the Confederated Tribes of Grand Ronde?

- Yes
- No

If you agree that I contact you for more information, you may leave your email address below. Otherwise you can leave this field empty and the form will remain anonymous. Thank you !

\_\_\_\_\_  
Votre réponse

**ENVOYER**

## Revitalisation des langues en danger - étude Master 2 Université Grenoble Alpes

Dans le cadre de mon Master 2 Linguistique à l'Université Grenoble Alpes j'étudie la revitalisation des langues. Pour chaque affirmation, merci d'indiquer si vous êtes tout à fait d'accord ou pas du tout sur une échelle de 1 à 5. Les réponses seront anonymes. Merci beaucoup pour me donner un peu de votre temps et vos réponses, et n'hésitez pas à me contacter si vous souhaitez ajouter des informations, ou si avez des questions concernant cette recherche et ma démarche:

[caroline.tarpin@etu.universite-grenoble-alpes.fr](mailto:caroline.tarpin@etu.universite-grenoble-alpes.fr)

Je suis satisfait.e par la situation du corse

	1	2	3	4	5	
tout à fait d'accord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	pas du tout d'accord

Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité

	1	2	3	4	5	
tout à fait d'accord	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	pas du tout d'accord

Je pense que pour de plus en plus de personnes le corse fera partie de leur identité

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

J'apprécie le fait que certains enfants parlent corse

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

J'essaye de parler aussi souvent corse que possible

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

J'ai de nombreuses occasions pour parler corse en dehors du cadre familial

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Je me tiens au courant de la situation du corse et de son développement

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Je pense que le corse sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Je pense que j'aurai accès à de plus en plus de médias en corse (radio, journaux, internet, ...)

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du corse

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

C'est important pour moi que le gouvernement national participe au développement du corse

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

C'est important pour moi que des personnes non corses/qui n'ont pas d'origines corses participent au développement du corse

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Je pense que le corse est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Je pense que de plus en plus de familles parleront corse à la maison dans les vingt prochaines années

1 2 3 4 5

tout à fait d'accord      pas du tout d'accord

Merci d'indiquer votre âge

- 18-30 ans
- 30-50 ans
- 50-70 ans
- au-dessus de 70 ans

Êtes-vous d'origine corse?

oui

Non

Si vous acceptez que je vous contacte pour plus d'informations, vous pouvez laisser votre adresse email ci-dessous. Sinon vous pouvez laisser ce champ vide et le formulaire restera anonyme.  
**Merci !**

Votre réponse

---

**ENVOYER**

**Annexe 2**  
**Tableau des réponses individuelles pour le corse (page 1)**

Horodateur	Je suis satisfait.e par la situation du corse	Le corse fait partie des éléments principaux de mon identité	Je pense que pour de plus en plus de personnes le corse fera partie de leur identité	J'apprécie le fait que certains enfants parlent corse	J'essaie de parler aussi souvent corse que possible	J'ai de nombreuses occasions pour parler corse en dehors du cadre familial	Je me tiens au courant de la situation du corse et de son développement	Je pense que le corse sera de plus en plus présent dans les écoles dans le futur	Je pense que j'aurai accès à de plus en plus de médias en corse (radio, journaux, internet, ...)
16/03/2019	4	1	2	1	4	3	2	2	1
16/03/2019	2	1	2	1	1	2	1	1	1
31/03/2019	3	1	1	1	1	2	1	1	1
12/04/2019	5	2	4	1	1	1	1	1	1
09/04/2019	2	2	1	1	3	2	1	2	3
16/04/2019	5	5	5	2	1	2	2	3	4
17/04/2019	5	1	3	1	1	3	1	1	1
21/04/2019	3	1	2	1	1	3	1	2	2
28/04/2019	2	5	3	1	5	5	5	5	5
28/04/2019	5	5	2	4	5	5	3	1	3
28/04/2019	3	5	5	3	5	5	5	5	4
30/04/2019	3	5	3	2	5	5	5	3	4
02/05/2019	5	1	4	1	3	2	1	3	2

**Annexe 3**  
**Tableau des réponses individuelles pour le corse (page 2)**

Horodateur	C'est important pour moi que le gouvernement régional participe au développement du corse	C'est important pour moi que le gouvernement national participe au développement du corse	C'est important pour moi que des personnes non corses/qui n'ont pas d'origines corses participent au développement du corse	Je pense que le corse est un facteur d'unité pour tous les habitants de l'île	Je pense que de plus en plus de familles parleront corse à la maison dans les vingt prochaines années	Merci d'indiquer votre âge	Êtes-vous d'origine corse?
16/03/2019	1	1	1	1	3	18-30 ans	oui
16/03/2019	1	1	1	1	3	50-70 ans	oui
31/03/2019	1	1	1	1	2	30-50 ans	Non
12/04/2019	1	2	1	1	1	50-70 ans	oui
09/04/2019	1	4	2	1	4	50-70 ans	oui
16/04/2019	2	3	3	4	5	+ de 70 ans	oui
17/04/2019	1	1	1	1	3	50-70 ans	oui
21/04/2019	1	3	1	1	4	30-50 ans	oui
28/04/2019	1	1	1	2	3	18-30 ans	Non
28/04/2019	5	5	5	1	2	50-70 ans	oui
28/04/2019	2	2	2	2	3	18-30 ans	Non
30/04/2019	1	1	1	1	4	18-30 ans	Non
02/05/2019	1	1	1	1	5	30-50 ans	oui



**Annexe 4 : Tableau des réponses individuelles pour le Chinuk Wawa (page 1)**

Horodateur	I am satisfied with the current situation of Chinuk Wawa	Chinuk Wawa is amongst the main elements of my identity	I think more and more people will identify with Chinuk Wawa in the future	I appreciate that some children speak Chinuk Wawa	I try to speak as much Chinuk Wawa as possible	I have many occasions to speak Chinuk Wawa outside the family circle	I keep myself informed about Chinuk Wawa and its development	I think Chinuk Wawa will be more and more present in schools in the future	I think I will have access to news in Chinuk Wawa in the future (radio, newspaper, online...)
05/03/2019	5	3	1	1	2	5	1	1	1
05/03/2019	2	3	1	1	3	2	1	1	3
05/03/2019	5	3	3	1	5	5	4	4	5
12/03/2019	3	4	2	2	1	4	2	3	3
19/03/2019	3	5	2	3	1	1	1	2	3
19/03/2019	4	1	1	1	1	3	2	1	2
21/03/2019	3	2	3	1	2	4	1	4	5

**Annexe 5: Tableau des réponses individuelles pour le Chinuk Wawa (page 2)**

Horodateur	It is important for me that the State government participates in the development of Chinuk Wawa	It is important for me that the federal government participates in the development of Chinuk Wawa	It is important for me that people who are not from local indigenous Tribes learn Chinuk Wawa	I think Chinuk Wawa is a unifying factor for all the people in the region	I think more and more family will speak Chinuk Wawa in the next twenty years	Please indicate your age	Are you a member of the Chinuk indians of the Confederated Tribes of Grand Ronde?
05/03/2019	1	2	1	1	1	30-50 years old	No
05/03/2019	3	1	1	1	1	50-70 years old	No
05/03/2019	3	3	3	2	4	30-50 years old	No
12/03/2019	1	1	1	1	4	18-30 years old	No
19/03/2019	5	5	5	2	2	50-70 years old	Yes
19/03/2019	1	1	3	3	1	30-50 years old	Yes
21/03/2019	2	2	4	4	3	18-30 years old	Yes

## **Annexe 6 : email anonymisé d'une participante locutrice de Chinuk Wawa**

Dear Caroline :

I'm interested in your research as well and would love to hear more or at least find out what your result looks like. I would like to hear more about how the government's decisions have impacted the Corsican language. The chinuk wawa that we teach is the language that was spoken and recorded here in Grand Ronde. I feel like we want to keep the decisions about our language within our community. But I'm curious to see what the government has done with the Corsican language.

I will pass the survey along to the other language teachers so that you can get more survey results. Anything else I can do to help, I would do so gladly.

**MOTS-CLÉS** : revitalisation, politique linguistique, représentation, langues en danger, identité

## **RÉSUMÉ**

L'étude des langues en danger a beaucoup évolué depuis ses débuts et comprend désormais un regard plus critique. Ce mémoire s'interroge sur les représentations des locuteurs dont les langues sont en situation de revitalisation et notamment sur l'impact de la participation des institutions étatiques. En s'appuyant sur deux situations différentes, le Chinuk Wawa, langue indigène d'Amérique du nord, et le corse, langue régionale de France, nous étudions les politiques linguistiques mises en place à différents niveaux (local, régional, national). Des questionnaires ont ensuite été utilisés auprès de ces deux groupes de locuteurs pour accéder à des données sur leurs représentations.

**KEYWORDS** : revitalization, language policy, perception, endangered languages, identity

## **ABSTRACT**

Endangered languages studies have evolved a lot in the past years and currently include a more critical approach. This master's thesis looks at speakers' perception of their language's revitalization, and more specifically it studies the impact of state participation. Two situations are examined : on one hand Chinuk Wawa, a native north American language, on the other hand Corsican, regional language of France. Based on those situations, we study the different language policy at work on the local, regional and national level. The methodology relies on surveys, sent to both language communities, in order to gather data about their perception.